

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTRÉAL, VENDREDI 12 JUILLET, 1895

No 19

SEMAINE DU 5 JUILLET

2196 abonnés réguliers 2196

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS.

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 917.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et États-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

Ça et là.

Nous signalons avec plaisir à notre confrère de *La Presse* un compatriote entreprenant qui a suivi ses conseils de varier notre fabrication de fromage. C'est M. Magloire Demers, de Weedon, comté de Wolfe, qui vient d'ouvrir une fromagerie à un mille de la station du chemin de fer, pour y fabriquer un fromage spécial, dont les procédés de fabrication sont, nous dit-on, à peu près inconnus dans ce pays. Un confrère, *Le Progrès de l'Est* nous fournit à ce sujet les renseignements suivants :

" La bâtisse repose sur un beau solage en pierre, qui assure une cave de première classe. Tout est conditionné pour faire fonctionner l'usine l'hiver et l'été. M. Demers ne reçoit que le lait de son

propre troupeau et de ceux de 4 ou 5 voisins. Il entend procéder graduellement et dès que son entreprise aura acquis son plein développement, il adoptera une marque spéciale et un nom pour désigner son fromage. L'usine de M. Demers est munie des appareils les plus perfectionnés et elle n'a probablement pas son égale dans tous les Cantons de l'Est sous le rapport de l'aménagement et de la propreté. Tout y est fait avec solidité et méthode.

La question des Écoles de Manitoba

Il nous paraît extraordinaire que, après avoir lancé le *Remedial Order* auquel le gouvernement de Manitoba a répondu par un refus formel, le gouvernement fédéral ne propose pas immédiatement au parlement une loi donnant effet à cet ordre. Il y va de son honneur.

Mais, selon nous, on n'a peut-être pas posé la question comme elle devrait l'être devant nos concitoyens protestants d'origine anglaise. Les droits des provinces n'ont absolument rien à faire là-dedans, puisque, d'après la décision du Conseil Privé, la province de Manitoba a violé la constitution en abolissant les écoles séparées. Voici comment nous envisageons la question.

Le gouvernement doit rendre justice à tous les citoyens du Canada, indistinctement. La minorité catholique de Manitoba, composé de citoyens canadiens, sujets loyaux de la couronne d'Angleterre, demande justice. Elle prétend qu'on la prive de droits qui lui étaient garantis par la constitution. Cette prétention a été soumise à la décision des tribunaux. Le Conseil Privé, jugeant en dernier ressort, a déclaré : 1o que la législation scolaire de Manitoba prive la population catholique de la province de droits acquis et que cette population a, par conséquent, à se plaindre d'une injustice ; 2o que le gouverneur général en conseil est l'autorité devant laquelle cette plainte doit être portée ; et 3o que le gouverneur en conseil a, par la constitution, le pouvoir de redresser cette injustice.

Or la population catholique de Manitoba a porté sa plainte devant le gouverneur général en conseil ;

donc, le gouverneur général en conseil DOIT faire droit aux plaignants et faire cesser l'injustice dont ils se plaignent.

Il n'y a personne parmi les députés ni parmi les journalistes qui s'opposent à l'accomplissement de ce devoir, qui puisse refuter le raisonnement qui précède.

Les travaux du Havre de Montréal

Une commission d'ingénieurs, nommée par le gouvernement, a fait une enquête, ce printemps, sur les travaux du Havre de Montréal, spécialement au point de vue de l'opportunité de l'ouverture des docks à Hochelaga. Cette commission a fait son rapport au gouvernement, depuis un mois, et une copie de ce rapport a été, dit-on, communiquée à la Commission du Havre. Mais la Commission du Havre, comme le gouvernement, a gardé un profond secret sur les conclusions du rapport et ce n'est que par hasard, en apprenant que certains commissaires du havre avaient été appelés à Ottawa pour y conférer avec le gouvernement, que l'on a pu se douter de quoi il retournait. Dès indiscretions ont alors été commises et, de la teneur de ces indiscretions, on conclut que le rapport recommande la suspension des travaux dans le port et favorise plutôt la construction des docks à Hochelaga.

Quoiqu'il ne faille pas donner plus de créance qu'elles ne méritent à des indiscretions de ce genre et qu'on ne puisse décemment approuver ni blâmer avant la publication du rapport lui-même, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître la plausibilité des on-dits. L'idée de dépenser des millions pour creuser un port dans le roc, dans la partie ouest du havre, tandis qu'on pouvait creuser des docks dans un sol facile à creuser, à bien meilleur marché et en évitant le courant Ste Marie, n'a pu triompher que par suite de la prépondérance des intérêts de la partie ouest de Montréal dans la première commission d'études. Car le seul tort du projet de docks à Hochelaga, est de transférer

dans l'est une partie du trafic maritime qui semble appartenir par droit de conquête à la partie ouest.

Nous attendons avec impatience que le gouvernement veuille bien donner une publicité officielle à ce document qui intéresse à un si haut degré toute la population de Montréal.

Le marché du foin. Depuis quelques semaines, le marché du foin a pris une tournure tout à fait active. Nous avons tenu nos lecteurs au courant de la situation qui a motivé cette activité. Nous allons avoir— nous avons déjà—deux bons clients pour notre foin : le Haut Canada et les Etats-Unis, sans compter l'Angleterre qui achètera chez nous probablement autant que l'année dernière.

Mais n'allons pas retomber dans l'erreur commise en 1893, lorsque l'Europe toute entière manquait de foin. Cette erreur a été de nous laisser tenter par la spéculation et de demander de trop hauts prix. En 1893, la province d'Ontario, qui avait aussi une bonne récolte, en a mieux profité que nous, parce que ses cultivateurs ne se sont pas emballés comme les nôtres et qu'ils ont accepté des offres raisonnables, tandis que, chez nous, on demandait des prix fabuleux. La conséquence a été que le Haut Canada a exporté à peu près tout son surplus de foin, tandis que nous en avons gardé une grande partie. Une autre conséquence, c'est que beaucoup de cultivateurs et de commerçants de la campagne, qui avaient vendu à un très-haut prix, n'ont pu se faire payer par suite de la faillite des exportateurs.

Profitons de l'expérience qui nous a coûté si cher. Ne spéculons pas. Dans certain comté, non loin de Montréal, on en est déjà rendu à demander \$10.00 et même \$10.50 par tonne et plusieurs ne veulent même pas vendre à ce prix. Il nous semble que c'est aller un peu vite. Le marché du Haut Canada ne justifie pas actuellement ces prix. Il est possible qu'il y vienne, mais c'est matière à spéculation et une spéculation comporte toujours des risques que le cultivateur n'a aucune raison de courir. On lui offre actuellement 100 pour 100 de plus qu'il y a trois mois. Refuser de vendre dans l'espoir d'obtenir davantage, nous paraît déraisonnable. Le risque que l'on court est que les acheteurs s'adressent ailleurs et qu'on reste avec son foin sur les bras. Et il y en a encore à vendre, du foin, dans notre province !

L'exécution par l'électricité. Les condamnés à mort, dans l'Etat de New York, sont exécutés au moyen de l'électricité. La dernière exécution de ce genre est celle du fameux Dr Buchanan, qui a eu lieu lundi, le 1er juillet dernier. Les comptes-rendus disent qu'on lui a appliqué un courant de 1740 volts, par deux fois, pendant une période totale de 73 secondes, c'est-à-dire un peu plus d'une minute. Puis les médecins l'ayant déclaré mort, le cadavre leur fut remis et ils en firent d'abord l'autopsie.

Il y a quelques jours, un employé d'une compagnie d'électricité s'étant appuyé par inadvertance contre une dynamo, reçut une décharge électrique évaluée à 3000 volts. Tombé insensible sous le choc, il ne fut pas tenu pour mort. Ses camarades, sous la direction d'un médecin, lui donnèrent les soins indiqués en pareil cas, qui sont les mêmes qu'en cas de noyade, puisque c'est l'asphyxie qui se produit dans les deux cas. Au bout de trois quarts d'heure d'efforts intelligents et persistants, ils eurent la joie de constater que la vie revenait et, finalement, il s'en est tiré sans autre suite fâcheuse qu'une forte migraine.

Mettons ce cas à côté de celui du Dr Buchanan et nous en viendrons naturellement à la conclusion que, si le Dr Buchanan avait reçu, après son exécution, les mêmes soins que l'employé en question, il serait également revenu à la vie.

Si les personnes que la décharge électrique tue, apparemment, peuvent être ainsi rappelées à la vie, c'est qu'elles n'étaient pas tout à fait mortes et que la mort réelle ne se produit que par la prolongation de l'état cataleptique. Donc le Dr Buchanan, qui n'a reçu que 1740 volts, n'était pas mort quand il a été remis aux médecins ; et, s'il est mort, c'est que les médecins l'ont tué en en faisant l'autopsie.

La loi de l'Etat de New-York n'a pas, par conséquent, été appliquée ; les médecins qui ont fait l'autopsie se sont rendus coupables d'homicide involontaire, et la veuve du Dr Buchanan aurait le droit de leur réclamer des dommages-intérêts considérables.

L'individu était un trop piètre sire pour qu'on s'apitoye sur son sort ; mais il nous semble que si nous étions parmi les médecins de la prison de New-York, nous demanderions que le genre d'exécution capitale fût changé. Ce ne doit pas être une besogne agréable que de découper un individu, sans être sûr qu'il soit bien mort.

LE CONGRES DES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

Le congrès des Sociétés de Bienfaisance Mutuelle qui vient d'avoir lieu à Valleyfield n'a pas été sans produire de bons résultats. Il a d'abord permis de mettre la dernière main à l'organisation d'une Association de la Mutualité-Catholique. Cette association peut faire beaucoup de bien et, comme les délégués des sociétés mutuelles qui en composeront les assemblées ne seront animés que du désir de faire progresser l'œuvre de la bienfaisance mutuelle, nous ne doutons pas qu'elle ait pour résultat de réformer peu à peu les méthodes un peu primitives de quelques-unes des sociétés qui en font partie.

Déjà, on discute sur l'interprétation à donner aux termes des règlements concernant l'incapacité de travail. Il se fait un mouvement dans le but de poser une base uniforme sur laquelle seront basés les règlements particuliers de chaque société, concernant les secours aux malades. Non seulement une pratique commune sur ce point est à désirer ; mais, au point de vue légal, il serait aussi à désirer que les mêmes termes, autant que possible, soient employés afin que, en cas de procès, chaque société pût savoir à quoi s'en tenir et pût ensuite se gouverner en conséquence.

La question des secours aux malades incurables et de la commutation facultative de ces secours, est une des plus intéressantes que l'on puisse soumettre à un congrès de ce genre et nous espérons qu'elle fera partie du programme de la prochaine réunion.

Le congrès a adopté deux résolutions qui nous paraissent quelque peu contradictoires. La première de ces résolutions est qu'il n'est pas opportun de demander une inspection officielle par un fonctionnaire du gouvernement. Si l'on nous a bien renseigné, on a admis le principe de l'inspection, on en a reconnu la nécessité ; mais, comme plusieurs des sociétés représentées sont en train de refaire leurs règlements qui laissaient à désirer sur certains points, on voudrait attendre que cette réforme fût accomplie avant de se soumettre à une inspection.

L'autre résolution demande au gouvernement de prendre des mesures pour protéger les sociétés mutuelles de la province contre la concurrence des sociétés ayant leur siège en dehors du territoire provincial.

La contradiction que nous y trou-

vons est celle-ci. On vient de déclarer qu'il n'est pas opportun de soumettre les opérations des sociétés provinciales au contrôle du gouvernement, et l'on demande à ce même gouvernement, un traitement plus favorable que pour les autres sociétés, dont quelques-unes ont sollicité le contrôle, soit du gouvernement fédéral, soit du gouvernement d'Ontario.

Nous croyons que cette seconde résolution est prématurée. Que les sociétés se soumettent à l'inspection, qu'elles fassent un rapport annuel détaillé de leurs opérations, et elles seront bienvenues à demander que l'on place certaines restrictions sur les opérations des sociétés qui ne donneront pas au public les mêmes garanties. Pour le moment, nous ne voyons pas bien à quel titre elles demanderaient un traitement de faveur.

LA BANQUE DU PEUPLE.

Malgré tout l'émoi causé par la démission de M. Bousquet, dont le nom était identifié avec celui de la Banque du Peuple, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de rassurer nos lecteurs sur le compte de la banque qui est parfaitement soluble et en état de continuer l'aide libérale qu'elle donnait à notre commerce.

Naturellement, on a profité de cette occasion pour faire courir toutes sortes de bruits, tous plus ou moins dommageables, sur le compte de la banque. Ce sont des manœuvres de bourse qui ne devraient avoir d'influence nulle part, mais dont l'effet, dans tous les cas, ne devrait pas dépasser l'enceinte où se démènent messieurs les courtiers.

La banque a un capital de \$1,200,000 et un fonds de réserve de \$600,000, plus un fonds contingent qui au 31 mars dernier, était de \$42,000. Le capital et le fonds de réserve sont intacts; nous en recevons l'assurance des plus hautes autorités financières et, qui plus est, en prévision du cas où les rumeurs semées partout auraient pour effet de créer une panique parmi les déposants et les porteurs de billets de la banque, la banque de Montréal a fait savoir à la banque du Peuple qu'elle mettrait à sa disposition, si besoin était, les fonds nécessaires pour faire face à cette panique.

Il y a, cependant, une leçon à tirer de ce qui se passe en ce moment; ou plutôt, il y a deux leçons, que nous tenons à enregistrer. C'est que, d'abord, il n'est pas bon pour un

banquier, pour quelqu'un qui dispose des fonds d'une grande institution financière, de prêter le prestige de son nom à des entreprises étrangères, quand même ce serait dans le seul but d'assurer à la banque la clientèle de ces entreprises. Le public, mis en éveil par des insinuations plus ou moins intéressées, s' imagine facilement que M. le gérant de la banque doit se montrer accommodant à l'égard des demandes de fonds de ses co-directeurs dans ces entreprises. De là à soupçonner des complaisances de nature à compromettre même la stabilité de la banque, il n'y a qu'un pas. Ce pas a été franchi, dans le cas qui nous occupe et l'on a fait courir le bruit, dont la moindre réflexion fait reconnaître l'absurdité, que M. Bousquet avait avancé un demi-million des fonds de la banque à une compagnie de tramway où il passe pour avoir de très gros intérêts.

La seconde leçon, c'est que les institutions financières qui ont la bonne fortune de mettre la main sur un gérant doué de talents supérieurs, comme M. Bousquet, et de l'attacher à leur service, lui doivent une compensation proportionnelle à ses talents; et que, si elles négligent de le faire, elles s'exposent à ce que cet officier cherche à se faire, en dehors de la banque, le supplément d'appointments auquel il a droit. C'est toujours une mauvaise politique que de payer un employé moins cher que ne valent ses services; c'est ce que comprennent bien les banques anglaises dont les gérants touchent des appointements de \$25,000 à \$50,000. Mais c'est la leçon que d'autres banques pourraient apprendre, avec avantage pour elles, du cas de M. Bousquet.

P. S.—Hier, mercredi, les banques qui font partie de la Chambre de Compensation, ont autorisé la chambre à émettre des certificats, jusqu'au montant de \$1,200,000, si c'est nécessaire, pour permettre à la Banque du Peuple de solder ses débits journaliers vis-à-vis des autres banques. Cette mesure, à laquelle la Chambre de Compensation de New-York et de Boston ont eu recours à différentes reprises, va mettre la Banque du Peuple en mesure de faire face à toute éventualité.

Cette décision a été prise, naturellement, après examen du portefeuille de la banque et elle est une nouvelle preuve de la solidité de la situation qu'elle occupe.

Malheureusement, la foule des petits déposants est excessivement impressionnable et n'est guère sus-

ceptible de raisonner dans des cas de ce genre. Une panique s'est déclarée, hier soir, parmi les déposants de la succursale de la rue Ste-Catherine, et va probablement continuer aujourd'hui. Mais la banque a dû prendre ses mesures pour y faire face et nous ne prévoyons pas de nouvelles complications.

PROJETS DE REGLEMENTATION DE LA PRODUCTION DU CHARBON

(Suite.)

Cette proposition en soi n'était pas révolutionnaire; elle était ainsi conçue: "Le Congrès, considérant que la surproduction est la cause première de la misérable condition des ouvriers mineurs, qu'elle est contraire à leurs intérêts aussi bien qu'à ceux de leurs patrons; la motion était présentée en termes modérés. Elle a été rejetée, et il y avait bien des raisons pour qu'elle le fût.

On abuse un peu des ententes internationales, d'autant que ce sont des ententes fort restreintes et qui ne concernent qu'une partie du territoire du monde.

Le projet a été combattu par les arguments les plus topiques: un délégué allemand a fait voir qu'il ne s'agissait là que du renchérissement artificiel d'un produit, que si tous les autres producteurs, par des organisations de même nature, allaient aussi renchérir leurs produits, ce à quoi ils auraient autant droit que les mineurs; on se trouverait en présence d'un renchérissement général qui ne pourrait, en aucune façon, fût-il accompagné d'une élévation des salaires nominaux, être favorable à l'ouvrier. Le principal délégué anglais, M. Burt, a expliqué que même les essais locaux de régularisation des prix et de la production ont toujours piteusement échoué. Un délégué écossais a lancé dans le débat une note d'une singulière justesse, celle que nous plaçons en tête de cet article, et a déclaré que la concurrence des pays neufs pourrait bien compromettre absolument l'industrie européenne, au moment où M. Lévy rêve pour les ouvriers une augmentation de 50 p. c. Tous ces arguments ont fait rejeter, ou ce qui revient au même, ajourner la motion.

Y a-t-il vraiment, comme on le prétend, surproduction du charbon? Il y a cinq ans, tout le monde se plaignait de la disette du charbon. Nous croyons, quant à nous, simplement—et nous l'avons écrit plusieurs fois dans ce journal—que

les conditions de l'industrie charbonnière deviennent plus difficiles et qu'il faudra une grande sagesse et une grande habileté des ouvriers et des patrons réunis pour la sauvegarder. Quand nous écrivions ici, il y a environ deux ans que l'avenir des charbonnages se présentait comme moins brillant, divers écrivains techniques contestaient l'exactitude de notre pronostic.

L'industrie charbonnière est menacée par deux causes : la concurrence des pays neufs et des vieux pays qui se réveillent ; en second lieu, la concurrence de diverses autres substances qui luttent, avec des chances de succès, contre le charbon.

Une notable partie du charbon produit dans l'Europe occidentale est exportée : la Grande-Bretagne et la Belgique, d'une part, l'Allemagne et l'Autriche, de l'autre, exportent plusieurs dizaines de millions de tonnes à l'Occident et à l'Orient. Or, ces exportations sont menacées ; les Etats-Unis fourniront bientôt de charbon l'Amérique centrale et les Antilles. Le Japon, le Tonquin, l'Australie, en laissant pour le moment de côté la Chine, alimenteront de charbon toutes les contrées des mers des Indes. Le Transvaal, dès que les chemins de fer de l'Afrique du Sud seront achevés et qu'ils auront inauguré des tarifs modérés, au lieu des tarifs extravagants où ils se complaisent encore, pourra approvisionner de houille toute l'Afrique orientale et les bords de la mer Rouge. Si donc les mineurs occidentaux européens s'avisent de renchérir par une réglementation le prix de leur production de charbon, ils ne feraient qu'avancer le jour où leurs concurrents évinceraient leurs produits de tout le reste du globe. Ils renchériraient, en outre, la matière première de toutes les industries européennes occidentales, au grand détriment des exportations de l'Occident de l'Europe.

Il y a plus : le charbon subit la concurrence d'autres substances ou d'autres méthodes de procurer le calorique et la force : le pétrole, par exemple, jusqu'à la dernière hausse toute récente, artificielle et sans doute passagère, des dernières semaines, tendait à se substituer au charbon pour le chauffage même des locomotives ; l'électricité partout lutte contre le gaz ; les forces motrices hydrauliques, avec les installations plus perfectionnées et les moyens de transporter la force au loin et de la diviser, semblent devoir prendre une nouvelle impor-

tance ; il n'est pas jusqu'à la navigation à voiles par de très grands navires qui ne recouvre, pour certains parcours, de la faveur. Là où l'on continue de se servir de charbon ou de produits du charbon, on invente des appareils pour en réduire la consommation comme les chaudières à triple ou quadruple expansion, les becs perfectionnés pour le gaz, etc.

Certes, l'industrie des charbonnages ne disparaîtra jamais ; elle restera toujours l'une des plus importantes de l'humanité. Mais elle est menacée en Europe occidentale surtout, soit dans une partie de ses débouchés actuels, soit dans son expansion. Si l'on ajoute que la métallurgie devient moins active, on voit combien l'industrie charbonnière de l'Europe occidentale a besoin de se défendre ; or, il n'y a pour un produit menacé que deux moyens de se défendre : la bonne qualité et la modération du prix. Vouloir élever artificiellement le prix du charbon au moment où tant de substances ou de méthodes nouvelles font concurrence à ce produit, ce serait porter un coup terrible aux charbonnages et aux ouvriers mineurs.

Il est une autre combinaison internationale que nous croyons funeste aux intérêts des mineurs en général et en particulier aux mineurs français, c'est celle qui fixerait d'une manière uniforme pour toutes les nations la durée du travail. Nous croyons que les Français seraient dupes de cette réglementation uniforme et que les Anglais seuls y gagneraient. Dans les climats du Nord, l'homme, naturellement très vigoureux, soutenu par un régime animal très abondant, ayant, en outre, un caractère très concentré, peut dans un même espace de temps développer beaucoup plus d'intensité de travail que l'homme du Midi, plus frêle, à nourriture moins azotée et à caractère plus expansif ; si l'on ajoute que les charbonnages anglais sont en général plus réguliers et plus riches que ceux du centre et du sud de l'Europe, on voit quel énorme avantage conférerait aux Anglais l'uniformité internationale de la journée de travail.

Les houilles britanniques qui déjà se déversent sur tout l'ouest de la France et qui, même dans les ports français de la Méditerranée, à plus forte raison dans les ports étrangers de cette mer, refoulent les houilles françaises, deviendraient absolument triomphantes. Il est désirable que la journée de travail ne soit pas

trop prolongée ; mais il est surtout désirable que les mineurs trouvent du travail régulier et bien rémunéré. Or, la même durée de travail pour les mineurs anglais et pour les mineurs français porterait un coup aux charbonnages français, particulièrement à ceux de la région du Midi.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

POUR LES EPICIERS

Un épicier en gros nous disait, il y a quelques jours : Vous devriez recommander à vos lecteurs de ne jamais nous demander de jambons non-entoilés (uncanvassed) pendant l'été ; car, pendant le voyage, si la marchandise va à la campagne, elle est bien exposée à se gâter. Un marchand du comté d'Ottawa nous commandait l'autre jour cinq jambons non-entoilés. Nous les avons soigneusement emballés et nous les lui avons expédiés, comme il nous le demandait, par chemin de fer. Pour une raison ou pour une autre, la caisse est restée cinq jours en route ; probablement aussi l'acheteur ne l'a-t-il pas déballée tout de suite. Mais lorsqu'il l'a déballée, il a constaté que ses jambons étaient gâtés et il nous les a retournés. Comme le paquetier est sûr qu'il nous a livré des jambons sains, il ne veut pas reprendre ceux-là, et c'est pour nous une perte sèche qui aurait pu être évitée. Nous n'expédierons plus des jambons non-entoilés l'été, qu'aux risques et périls de l'acheteur.

L'Association des Epiciers de Montréal s'occupe activement de l'organisation de son pique-nique, qui aura lieu, comme nous l'avons déjà annoncé, à Iberville, le mercredi, 17 juillet prochain.

Nous espérons que, comme par le passé, on se fera un devoir de seconder les efforts de leurs officiers pour assurer le succès de ce pique-nique et que tous ceux qui pourront s'absenter ce jour-là, tiendront à honneur d'y assister avec leurs familles,

A propos de sardines, l'Union Sardinière annonce que la pêche est abondante dans le bas du fleuve et qu'elle va pouvoir augmenter sa production cette année. Par contre, les nouvelles de France ne sont pas aussi bonnes. La pêche a commencé tard l'année dernière et s'est terminée plutôt que d'habitude, par suite de la disparition prématurée du poisson, et le résultat, qui a varié beaucoup suivant les différents

centres de pêche, a été inférieur à celui de 1893. Les fabriques ont été assez bien occupées pendant la saison; mais comme elles ont dû payer le poisson plus cher, elles ont été forcées d'augmenter leurs prix de vente.

Les confiseurs mettent en haut de leurs vitraux, en dehors de la vue du public, un rayon chargé de glace, qui tient frais tout le vitrail et les marchandises qui y sont exposées. Ce moyen est également à la portée des épiciers qui exposent des marchandises sujettes à se détériorer par la chaleur. On pourrait aussi l'employer pour exposer le beurre, les œufs, les légumes etc.

CHERTE DE L'ANNONCE A BON MARCHÉ

La difficulté avec un grand nombre d'annonceurs dans les journaux de commerce, c'est qu'ils attendent de l'annonce beaucoup plus qu'elle ne peut leur donner. Ils comptent que l'annonce fera plus pour eux que leurs meilleurs voyageurs, bien que ceux-ci leur coûtent plus dans l'espace d'un mois que l'annonce leur coûte dans l'espace d'un an. En règle générale, ils ne prêtent aucune attention à leur annonce, sauf peut-être qu'ils changent quelques mots une fois tous les six mois. Imaginez-vous les gros (!) ordres qu'obtiendraient vos voyageurs s'ils se contentaient simplement de présenter leur carte à un client en lui disant qu'ils vont s'asseoir en attendant leur ordre. C'est ainsi cependant qu'on fait de l'annonce dans les journaux de commerce en général. Pourquoi ne pas changer votre annonce chaque mois? Parlez à vos clients par l'intermédiaire du journal de la même façon que votre voyageur leur parlerait et vous vous convaincrez bientôt que le journal de commerce est le seul médium de publicité.

L'éditeur du meilleur journal qui existe peut vous vendre uniquement un espace avec la circulation garantie parmi vos acheteurs probables. Il ne peut nullement vous garantir que votre annonce vous paiera; cela ne dépend que de vous-même. Vous devez utiliser l'espace qui vous est alloué à votre meilleur avantage et, enfin, ce qui n'est pas le moindre, ne pas donner crédit aux voyageurs seuls de toutes les affaires de l'année. Une autre erreur des annonceurs c'est qu'ils recherchent trop le bon marché dans l'annonce. Quand vous êtes malade est-ce que vous recherchez le médecin qui fait

payer le moins cher ses visites? Ou bien encore, si vous avez besoin d'un avocat, est-ce que vous retenez les services du plus obscur et de celui qui a des bas prix? Certainement non. La meilleure preuve de la valeur d'un journal comme médium d'annonce consiste dans la faculté qu'il a d'obtenir et de conserver la meilleure classe d'annonces payantes. — (*McLean's Journal.*)

LA BANQUE VILLE MARIE

La banque Ville Marie ne paraît pas être dans la même situation que les autres banques où le personnel du bureau de direction ne varie que par suite d'un décès. A la banque de Montréal, à la banque des Marchands, à la banque du Commerce, *si parra licet componere magnis*, on ne voit que très rarement un changement dans le bureau de direction, tandis que, à la banque Ville Marie, c'est la règle que le bureau change chaque année.

En remontant à juin 1893, on trouve que le bureau de direction pour cette année là était composé de MM.

Wm Weir, président.
Wm Strachan, vice-président.
J. T. Wilson,
O. Faucher, } directeurs.
Godfrey Weir, }

En 1895, le personnel élu était le suivant :

Wm Weir, président.
Wm Strachan, vice-président.
A. S. C. Würtele, } directeurs.
Ed. Lichtenhein, }
Godfrey Weir, }

La disparition de M. Faucher, le seul Canadien-français qui restait dans le bureau de direction, et celle de M. John T. Wilson, paraissent avoir été compensées par l'accession de MM. Lichtenhein, le marchand de chiffons bien connu, et A. S. C. Würtele.

En 1895, enfin, nous avons le bureau suivant :

Wm Weir, président,
E. Lichtenhein, vice-président,
A. S. C. Würtele, } directeurs.
F. W. Smith, }
Godfrey Weir, }

M. Wm Strachan, vice-président depuis plusieurs années, s'est retiré et a été remplacé par M. F. W. Smith.

Ainsi, à part les membres de la famille Weir, le bureau de direction ne contient plus un seul des directeurs élus en juin 1893.

Nous serions curieux de connaître les raisons de ces retraites successives. Mais nous sommes sans doute indiscrets.

MARCHES POUR LE FROMAGE

Nous avons à plusieurs reprises conseillé à nos fromagers de s'entendre, dans chaque région, pour établir un marché central où ils pourraient, toutes les semaines ou tous les quinze jours, se réunir, rencontrer les acheteurs, et faire la vente de leur fromage sur échantillon. Nous citons l'exemple d'Ontario, où un semblable marché est établi dans presque chaque comté et où le fromage est presque tout vendu ainsi, pour ainsi dire à la fromagerie, sans frais inutiles de déplacement. Nos voisins du Haut Canada s'organisent en association de 30 à 40 fromageries ou syndicats; ils élisent un président et un secrétaire et, chaque jour de marché, les vendeurs des fromageries sont là, avec des échantillons, et mettent en vente tant de meules chacun. Les acheteurs font leurs offres publiquement, surenchérisent les uns sur les autres, lorsque le marché est actif, et les lots de fromage restent au plus offrant et dernier enchérisseur, qui en prend livraison à un jour convenu.

Ce qui fait le principal avantage de ces marchés, c'est qu'on y est abonné au service de renseignements donné par les lignes télégraphiques, on y reçoit les journaux de commerce, etc., de sorte que l'on est toujours à même de connaître exactement l'état du marché. Les frais sont couverts par une cotisation entre les membres de l'association.

Nous avons ensuite signalé l'ouverture, cette saison, du marché de Cowansville, le premier marché de ce genre dans la province. Voici maintenant que les fromagers de la région de Chicoutimi suivent cet exemple. Ces derniers ont déjà tenu un marché, dont notre confrère, le *Progrès du Saguenay*, parle en ces termes :

Vingt et une fabriques, parmi lesquelles nous comptons les plus importantes, se sont syndiquées et ont passé un règlement établissant leurs obligations. La première vente, celle du fromage pour la première quinzaine de juin, a été fixée à mardi dernier et il fut convenu que chaque fabrique serait représentée.

Mardi, il y avait non seulement un représentant, mais deux ou trois pour chaque fabrique et l'assemblée pour la vente du fromage qui a eu lieu à nos bureaux se composait de 75 cultivateurs.

M. J. D. Guay, qui a accepté provisoirement la présidence du syndicat, dans le but d'aider à le mettre en opération présidait à la vente. Les acheteurs présents étaient M. Elzéar Boivin, du syndicat local, M. W. Grant, représentant la maison Kirkpatrick et Cookson, M. Mars Belley, représentant la maison Ayer, et M. L. E. Guay, représentant la

maison Grant. Tous ces messieurs avaient des instructions pour acheter le fromage au comptant, poids et qualité acceptés ici.

On aura une idée des avantages de l'organisation par le résultat de la vente de mardi.

Le fromage de la première quinzaine de juin, qui vaut à Montréal 7½ à 7¾ cents livré sur le quai, a atteint ici, livré sur le quai, poids et qualité acceptés et payés comptant, 7 9/16. Cette dernière enchère a été faite par M. Wm Grant, à qui il a été adjugé. Le syndicat local a offert 7½, M. L. E. Guay, 7¾ et M. Grant, 7 9/16. C'est là une excellente vente et tous les cultivateurs intéressés sont repartis enchantés.

La prochaine vente, celle pour la deuxième quinzaine de juillet, aura lieu mercredi, le 10 de juillet prochain, à la salle publique, nos bureaux ne pouvant suffire à contenir tous les intéressés.

Nous remarquons que, à Chicoutimi, le fromage a été accepté et payé comptant. C'est une heureuse innovation. Dans Ontario, les ventes se font généralement sujettes à acceptation à Montréal, après inspection, c'est-à-dire, sujettes à réduction pour qualité inférieure, etc.

LES MAÎTRES DE POSTES.

Notre confrère de Québec, la *Semaine Commerciale*, dans un article au sujet des maîtres de poste, signale différentes négligences dont tous les journaux ont eu l'occasion de se plaindre. Puis il émet une idée tout à fait neuve qui, à première vue, paraîtrait acceptable, et qui consisterait à ériger chaque maître de poste en agent officiel d'abonnement des journaux.

Seulement, il nous semble que cette agence ne pourrait pas décemment leur être imposée par le gouvernement, qui se ferait ainsi le serviteur complaisant d'intérêts particuliers. Mais si nous pouvions obtenir d'eux, volontairement, qu'ils acceptassent l'agence, moyennant commission, ce serait déjà une grande amélioration.

On nous permettra, à notre tour, d'offrir une idée qui n'est pas neuve, mais qui n'en est peut-être pas plus mauvaise pour cela et qui a cet avantage d'avoir fait depuis longtemps ses preuves. Cette idée consiste à charger les maîtres de poste et leurs agents d'un service public que font actuellement les agents des compagnies d'express, c'est-à-dire du recouvrement de petits comptes, moyennant une légère commission.

Cela se pratique, depuis longtemps dans un pays dont la population est beaucoup plus dense que la nôtre, et où les autres moyens de perception sont, par conséquent, plus nombreux et plus efficaces; nous

voulons parler de la France. La poste, en France, fait le recouvrement des comptes, au moyen de ses facteurs. On n'a qu'à mettre à la poste, sous pli, le reçu du compte, en indiquant sur l'enveloppe le montant à recouvrer et le facteur livre le pli contre remboursement de la somme indiquée. Le coût de cette perception est de quelques centimes seulement.

Au Canada, où les agences ordinaires de perception, banques et succursales, sont très clair-semées au milieu d'un territoire immense où la population est très disséminée, le recouvrement par les maîtres de poste rendrait de très grands services aux journaux, d'abord, dont les comptes d'abonnement ne sont jamais très élevés; mais aussi à tout le commerce et à l'industrie qui ont souvent de petits comptes à recouvrer à la campagne.

Ce service n'augmenterait pas perceptiblement les frais du département des postes et il serait susceptible d'en augmenter beaucoup les revenus, d'abord par la commission de recouvrement, et ensuite par l'encouragement qu'il donnerait aux envois de petits objets par la poste, contre remboursement. Il est vrai que ce serait autant d'enlevé au trafic des compagnies d'express; mais ce n'est pas une considération suffisante pour empêcher l'adoption d'une mesure d'un intérêt si général.

Et encore, nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'avantage offert au créancier; tandis que pour le débiteur, à qui on fournirait ainsi le moyen de payer ses petits comptes chez lui, sans se déranger, le bénéfice ne serait pas moins appréciable. Combien de fois avons-nous reçu la visite d'abonnés, venant payer leur abonnement, qui s'excusaient de ne pas avoir payé plutôt, parce qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de venir à la ville, ou parce que, venant à la ville, ils avaient oublié d'apporter leur compte, ou avaient été trop occupés pour avoir le temps de venir à nos bureaux. Combien ces braves gens seraient heureux de pouvoir, régulièrement à chaque renouvellement d'abonnement, payer leur petit compte au maître de poste et empocher leur reçu, sans se déranger le moins du monde!

LA TASMANIE

Par son territoire et sa longue étendue de côtes sur le Pacifique, le Canada se trouve presque voisin—à une douzaine de mille milles tout au plus—de la grande île-continent que

l'on appelle tantôt Australie—terre australe—tantôt Australasie—Asie australe. Les provinces de l'est sont presque aussi rapprochées que l'Angleterre, par la voie du Cap de Bonne Espérance, des colonies australiennes. L'Angleterre a l'avantage sur nous, grâce au canal de Suez. Mais nous sommes attirés en outre vers l'Australie par le fait que, elle et nous, nous sommes les plus grandes colonies de l'empire britannique.

Une ligne régulière de vapeurs, subventionnée par notre gouvernement, relie nos ports de la Colombie Anglaise avec les ports de l'Australie orientale. Nos journaux, nos députés, nos chambres de commerce, qui font si peu de cas d'un traité de commerce avec la France,—un marché de cinquante millions d'habitants—insistent beaucoup sur les avantages qu'il y aurait pour nous à conclure un traité de réciprocité avec les colonies australiennes.

Nous n'avons pas besoin de plus longues excuses, n'est-ce pas, pour nous occuper de ces colonies qui, tout en restant à nos antipodes, tendent à se rapprocher de plus en plus de nous, commercialement parlant.

La Tasmanie est une île triangulaire, dont la base est tournée du côté du continent australien, et la pointe du côté du pôle sud. Elle a une superficie à peu près égale à la Belgique et à la Suisse mises ensemble. Sa population est d'environ 160,000 habitants et elle jouit, comme les autres colonies australiennes, d'un gouvernement responsable.

Placée au sud de l'Australie, son climat est plus tempéré, car là bas, le sud, c'est le froid et le nord c'est la chaleur. Il ressemble à celui de l'Angleterre, comme distribution de chaleur de froid, mais il n'a pas ses brouillards. C'est le *sanatorium* des Australiens qui viennent y chercher la fraîcheur en été, comme nos voisins des Etats-Unis viennent chez nous. Et cette situation a produit en Tasmanie le même effet qu'au Canada. La crise financière australienne a eu son contrecoup dans la petite colonie, tant par la diminution des touristes que par le ralentissement du commerce extérieur, la Tasmanie étant tributaire pour ce commerce des ports de Melbourne et de Sydney.

Son commerce extérieur en 1830, était de £401,000, dont £146,000 à l'exportation et £255,000 à l'importation. En 1880 ses importations étaient de près de £1,400,000 et ses exportations de £1,500,000, soit un

total de £2,900,000, ou, en monnaie canadienne \$14,500,000. Ce commerce se fait presque exclusivement avec l'Angleterre et avec les colonies australiennes de la Nouvelle Galie du sud et de Victoria.

Les principaux articles d'exportation sont les minéraux, les animaux et leurs produits, les denrées alimentaires, etc. On y exploite des mines d'étain qui, en 1873, donnaient à l'exportation une valeur de £220 et en 1892, une valeur de £290,794. La laine a fourni, en 1881, une exportation de £498,100, et en 1892, de £329,585 seulement; non pas que l'exportation ait diminué en quantité; c'est à la baisse du prix de la laine qu'est due la diminution de la valeur des exportations.

On y trouve aussi de l'or, de l'argent et du plomb. L'exportation de l'or est d'environ £150,000 par année et, comme l'on commence à y exploiter de riches mines d'argent, il est probable que ce métal sera bientôt un des principaux articles d'exportation. Ceux qui craignent que l'argent devienne trop rare, y trouveront une fiche de consolation.

La Tasmanie produit aussi des fruits, du blé, de l'avoine, etc. Les pommes de la Tasmanie ont acquis une grande réputation aux Antipodes et, d'ailleurs, on en a vu des échantillons jusque sur les marchés de Victoria, Winnipeg et Toronto, l'année dernière.

L'industrie laitière y représente une production de £350,000 à £400,000 par année, mais tout est consommé sur place.

L'agriculture est la principale ressource des habitants; l'industrie manufacturière n'y est que fort peu développée. On importe presque tous les articles manufacturés d'Angleterre. Il y aurait donc là un débouché possible pour nos produits manufacturés: instruments aratoires, cotonnades, etc.

Les principales villes de la colonie sont Hobart, la capitale, port de mer sur l'estuaire du fleuve Derwent, population 60,000 habitants et Launceston, à l'intérieur, sur une rivière qui a son embouchure dans le détroit de Bass, du côté nord de l'île. Population 25,000 habitants. La colonie possède un réseau de chemins de fer de 500 milles; 555 milles de réseau téléphonique et 3,800 milles de chemins bien entretenus. Les chemins de fer, sauf 55 milles environ, appartiennent au gouvernement et sont exploités par lui. La condition financière de la Tasmanie n'est pas très brillante; chaque année, le budget du gouver-

nement se solde par un déficit, depuis la crise australienne; mais on travaille énergiquement à rétablir l'équilibre. La dette publique est d'environ \$38,400,000 et représente quelque chose comme \$240 par tête. Mais cette proportion, assez forte à notre estimation, devient plus raisonnable lorsqu'on en déduit la valeur des 500 milles de chemin de fer qui appartiennent au gouvernement.

LES AGENCES COMMERCIALES

Un projet de loi, déposé par M. le Dr Sproule à la Chambre des Communes, aurait pour effet de réglementer d'une façon fort stricte les affaires des agences commerciales et les associations de détectives.

Il obligerait, d'abord, toute personne désirant exercer le métier de détective, à se faire enregistrer à Ottawa, à donner un cautionnement personnel de \$10,000 et deux autres cautions de \$5,000 chacune, moyennant quoi il lui sera délivré une charte l'autorisant à exercer ses fonctions.

Les agences commerciales, également, ne pourraient exercer leur profession sans être pourvues d'une charte du gouvernement fédéral, après avoir fourni des cautionnements, comme les agences de détectives. Elles ne pourraient, comme telles, faire aucun autre négoce ou exercer aucune autre profession quelconque, et spécialement, elles ne pourraient s'occuper du recouvrement d'aucune dette pour le compte d'autres personnes, sociétés ou compagnies. Leurs fonctions seraient strictement limitées à la collection d'informations concernant le crédit, la réputation et la responsabilité de marchands ou autres personnes, dans le but de fournir ces informations à leurs abonnés.

Les clauses de ce bill qui se rapportent aux agences commerciales, ont paru, à bien des gens, contenir des restrictions arbitraires et qui ne sont justifiées par aucune nécessité. Les chambres de commerce de London, de Toronto et de Hamilton ont adopté des résolutions déclarant que ces restrictions ne sont pas demandées par le commerce; que les agences commerciales sont devenues des organes commerciaux à peu près indispensables, dont il faut laisser le fonctionnement aussi libre que possible.

Nous sommes absolument de cet avis. Il est vrai qu'il existe des agences plus ou moins commerciales qui, sous prétexte de tenir boutique de renseignements commerciaux, ne

sont guère autre chose que des boutiques de chantage; mais la législation existante arme la société de moyens suffisants pour se protéger contre les entreprises de ces soi-disant agences et il ne serait pas justifiable, sous prétexte de faire disparaître celles-là, de rendre impossible le bon fonctionnement des agences commerciales véritables, dont le commerce reconnaît la nécessité absolue.

Il y a cependant certaines dispositions que l'on pourrait adopter; comme celle qui exige un cautionnement et l'obtention d'une sorte de licence du gouvernement. Elles suffiraient à rendre impossible l'existence de presque toutes les agences louches, dont les propriétaires seraient dans l'impossibilité de fournir le cautionnement exigé.

Jusqu'ici, cependant, le mépris public a suffi pour en avoir raison et l'on pourrait laisser encore à la société elle-même le soin de se faire justice, plutôt que d'étouffer les agences honnêtes et loyales sous des restrictions gênantes, dont la nécessité ne s'est pas encore fait sentir.

COMPTES RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

L'assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu lieu vendredi, le 5 juillet.

Présents: M. H. Laporte, président, au fauteuil; MM. Jos. Contant, L. E. Morin, père, L. E. Morin, fils, T. Bienvenu, Geo. Balcer, D. Parizeau, J. X. Perrault, U. Garand, O. Faucher, A. Aumond, Jos. Haynes, etc., etc.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, le comité des chemins de fer fait rapport qu'il a pris en considération la demande de la Chambre de Commerce de Valleyfield, et que la chambre devrait appuyer sa demande en ce qui concerne l'amélioration du service des chemins de fer.

Le rapport du comité de l'instruction commerciale, est reçu et approuvé. Il y est dit qu'une convention des directeurs des collèges commerciaux a été convoquée pour le 25 juillet courant pour discuter l'adoption d'un programme uniforme d'études.

Sur motion, il est donné instruction au secrétaire d'écrire à M. le Consul Général de France, pour le prier de vouloir bien procurer à la chambre les tarifs de droits de quais, et les tarifs des chemins de fer de France.

Il est résolu que le rapport de la commission d'études du commerce avec la France sera traduit en anglais, imprimé dans les deux langues et distribué aux membres du parlement fédéral.

Quatre nouveaux membres sont admis: MM. D. Masson, François Décary, Francis Giroux, et J. H. Charette.

Puis l'assemblée s'ajourne, pour les vacances, jusqu'au premier vendredi de septembre.

...PROSPECTUS...

DE LA

DOMINION GOLD STORAGE COMPANY,

(A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)



Capital Autorise - - - \$300,000.00

Banquiers : BANQUE DE TORONTO, Montreal.



Procureurs : MM. CIROUARD, FOSTER, MARTIN & CIROUARD.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

D. A. McCASKILL, Ecr, Montréal, de McCaskill, Dougall & Co., Fabricants de Vernis.
COLIN McARTHUR, Ecr, Montréal, de Colin McArthur & Cie, Fabricants de Tapiserie.
WILLIAM JOHNSON, Ecr, Montréal, Fabricant.
P. J. McNALLY, Ecr, Toronto, Marchand.
G. P. SYLVESTER, Ecr, M. D., Toronto.
W. M. BURDEN, Ecr, Toronto, de E. Harris Co., Ltd.
JAMES McGREGOR, Ecr, Chicago, Produce Cold Storage Exchange.

A PPLICATION a été faite, pour incorporer en vertu de l'acte des Compagnies à fonds Social du Canada, une compagnie dans le but d'acquérir la propriété et les édifices nécessaires pour fonder à Montréal un commerce d'emmagasinage frais, devant être établi et exploité d'après les méthodes de réfrigération mécanique les plus nouvelles et les plus perfectionnées.

Pour fonder cette entreprise sur de bonnes bases, on émet 3,000 actions du capital au pair, de \$100. Conditions de paiement, 10 pour cent, sur adjudication, 20 pour cent le 1er août, et la balance par versements de 10 pour cent chacun à 30 jours d'intervalle. Mille actions de ce capital ont déjà été souscrites et la balance est offerte au public.

Les profits nets sont estimés suffisants pour permettre de payer un dividende de probablement 16 pour cent, de sorte que le stock atteindra rapidement une plus value considérable.

Ce commerce offrant les meilleures facilités pour emmagasiner toutes sortes de marchandises de première classe et les conservant dans une condition excellente, est une garantie que l'entreprise sera un succès prononcé.

La propriété choisie et acquise par la Compagnie pour cette entreprise est située sur la rue du Moulin à Vent, entre le canal Lachine et le fleuve St-Laurent, en cette ville. Il y a amplement de force hydraulique, de voie ferrée et d'approvisionnement d'eau, avec des facilités sans pareilles pour le chargement des chars ou des vaisseaux directement de ou dans les entrepôts.

On peut obtenir des formules de demandes d'actions et toutes autres informations au Bureau de la Compagnie.



218 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 11 juillet 1895.
FINANCES.

Le marché de Londres, pour les capitaux disponibles, est stationnaire à 9 1/16 p.c. L'emprunt chinois est définitivement donné aux banquiers de Paris et ne touchera pas la place de Londres. La banque d'Angleterre maintient son taux d'escompte à 2 p. c. et continue à augmenter son encaisse. Les consolidés anglais font 107 13/16 au comptant et 107 15/16 à terme.

La rente française, 3 p. c. clôture à Paris à fr. 102.30.

A New-York, les paiements de dividendes et d'intérêts au 1er juillet ont eu pour effet de raffermir temporairement le marché; mais cela n'a pas duré longtemps et l'on en est bientôt revenu aux taux de 1 à 1 1/2 p.c. pour les prêts à demande. L'escompte des billets à deux signatures se fait à 3 ou 4 p. c.

Chez nous, les prêts à demande, sur garantie de bonnes valeurs, se font à 5 p.c. Les banques escomptent les billets endossés par leurs clients réguliers à 6 ou 7 p.c.

La situation de la Banque du Peuple a été assez précaire, non pas que tous ses créanciers ne soient pas assurés de recevoir le montant intégral de leurs créances, mais on sait avec quelle soudaineté peut se produire une panique et quel désastreux effet cela peut produire sur le crédit d'une banque. Nous sommes heureux de constater que les autres banques ont agi avec la plus grande libéralité, comme d'ailleurs elles peuvent le faire sans compromettre leurs intérêts et qu'elles ont décidé d'accepter les certificats de la chambre de compensation en paiement des balances que leur devrait la Banque du Peuple, jusqu'à concurrence de \$1,200,000. Les dépôts de la banque du Peuple, remboursables à demande au 31 mai étaient de \$1,184,089, sa circulation, de 763,571 soit en tout \$1,950,000 en chiffres ronds. Elle avait à cette date, en numéraire et en billets fédéraux, \$210,000; en billets d'autres

banques \$300,000, en prêts à demande, \$635,000, en tout \$1,150,000 en chiffres ronds. Avec le crédit qui lui est ouvert par la chambre de compensation, elle est donc assurée de faire face à toutes les éventualités, quand même on lui retournerait tous ses billets et quand même on lui réclamerait tous les dépôts à demande.

Le change sur Londres est stationnaire.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à 10 1/2 et leurs traites à vue à une prime de 10 1/2 à 10 3/4. Les transferts par le câble sont à 10 1/2 de prime. Les traites à vue sur New-York font de 1/16 à 1/4 de prime. Les francs valaient hier, à New-York, de 5.15 1/2 pour papier long et 5.13 1/2 pour papier court.

La bourse a été assez active pendant l'unique séance quotidienne qu'elle a actuellement. Les cours des actions de banques se sont assez bien tenus—sauf pour les actions de la banque du Peuple; mais les valeurs industrielles sont toujours faibles, quoique sans nouvelle baisse.

La banque de Montréal est à 220 1/2; la banque des Marchands à 166; la banque Molson à 178; la banque du Commerce à 137. La banque Ontario est cotée 97 vendeurs et 82 acheteurs.

La banque du Peuple a fait vendredi, 99; lundi, 90 et mardi, 60. Ces cours ne sont justifiés que par la panique; nous croyons que les actions de la banque du Peuple valent, pour le moins, le pair, malgré tout ce qui est arrivé. Le fait est qu'il n'y en a pas à vendre en ce moment.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

Banque du Peuple.....	60
“ Jacques-Cartier.....
“ Hochelaga.....	135 127 1/2
“ Nationale.....	100 70
“ Ville Marie.....	100 73

Les Chars Urbains ont regagné quelques points. Les anciennes actions se vendent entre 201 et 202, et les nouvelles entre 197 à 198. Le Gaz est remonté à 206, et clôture à 205 1/2.

Le Câble fait 159; le Bell Telephone 158; le Royal Electric 155; le Télégraphe est coté 170 vendeurs et 160 acheteurs.

Le Richelieu est descendu à 99 et est remonté au pair. Le Pacifique Cana-

dien est à 58, en hausse de 4 p.c. sur les bonnes nouvelles de la récolte au Nord-Ouest. Le Toronto Street Railway, après être descendu à 79 1/2, clôture à 81 1/2. Duluth ordinaire fait 7 et 7 1/2 et Duluth préférentiel, 15.

COMMERCE.

La semaine commerciale n'a pas été d'une grande activité; mais comme nous sommes dans la morte-saison, il n'y a là rien d'extraordinaire et le ton général reste bon.

On s'intéresse de plus en plus à la perspective de la prochaine récolte, qui est excellente pour notre province. Ontario souffre du manque d'humidité et par la compensation qui se produit automatiquement dans des cas de ce genre, la valeur de nos produits sera d'autant meilleure, que la récolte de nos voisins sera plus déficitaire. Il n'y a, chez nous, que les pois qui laissent à désirer, ayant eu trop de pluie à la période critique de leur croissance. Le foin donnera une récolte moyenne seulement, en prenant l'ensemble des prairies, mais il se vendra bien. Déjà la demande qui s'est produite pour le foin de la dernière récolte commence à mettre de l'argent dans nos campagnes.

Les faillites sont plus nombreuses cette semaine, mais rarement de beaucoup d'importance. Le fait est que les maisons qui tombent aujourd'hui, menaçaient ruine depuis longtemps.

Alcalis.—Marché plus tranquille avec des prix toujours fermes; potasses premières, \$4.10 à \$4.15; de secondes, \$3.80 à \$3.85; perlasse, \$5.25 par 100 livres.

Bois de construction.—Peu de chose à faire en bois de construction dans les clos de la ville. Pas de demande. Les prix sont les mêmes, sauf concessions à négocié.

Le mouvement d'exportation s'est ralenti; les marchés extérieurs, anglais et américains, se contentent de prendre livraison lentement, des quantités achetées.

Cuir et peau.—Les cuirs sont toujours tranquilles, mais les prix ne baissent pas. Au contraire, on n'attend que le réveil de la demande de la part des manufacturiers, pour augmenter les prix.

Nos échanges de France nous signalent un fait qui établit bien la réalité de

" MARCHANDISES D'ETE "

En splendides paquets de dimensions convenables.

..... Ils se vendent à première vue.

.....L'IDEAL

ET LES PLUS RECHERCHES EN FAIT

D'ALIMENTS

POUR LE DEJEUNER, DU DIX-NEUVIEME SIECLE.

.....ONT CEUX DE LA.....

COMPAGNIE IRELAND

AVOINE DESSÉCHÉE ET ROULÉE.

BLÉ DESSÉCHÉ ET ROULÉ.....

Ils ont un **Arôme Délicieux** qu'on ne trouve dans aucun Aliment aux Céréales; ils sont absolument purs; ils sont les favoris du commerce; ce sont des marchandises profitables aux marchands.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons et toutes informations.

Ecrivez-nous **MAINTENANT.**

La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Ltée

— MEUNIERS ET MANUFACTURIERS —

ALIMENTS AUX CEREALES DE CHOIX POUR DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la préparation des cereales servant d'aliments pour le Dejeuner.

TORONTO, CANADA.

la rareté des cuirs et la solidité de la hausse. Un manufacturier de Paris qui avait un contrat pour la fourniture des souliers de l'armée, a dû résilier son contrat en abandonnant son cautionnement. Il perdait 40c. par paire de chaussures.

Les peaux vertes restent très fermes mais sans hausse nouvelle, en attendant que les tanneurs se décident à racheter. Les agneaux sont montés à 30c. avec les moutons tondus à 20c.

Draps et Nouveautés. — Il y a une bonne vente de marchandises d'automne à la campagne, par les commiss-voyageurs et les remis sont passables; la vente du foin compense le déficit de la vente des produits laitiers.

En ville, le commerce de détail est assoupi. Espérons qu'il se réveillera.

Epiceries. — Le mouvement des épiceries, est modéré, mais assez actif pour la saison. On ne se plaint pas trop des remises.

Les thés nouveaux ont une bonne demande à des prix fermes; les vieux sont plus difficiles à placer.

Les sucres n'ont pas trop d'activité; nous baissons un peu les jaunes raffinés. Les blancs sont bien tenus.

Les sirops et les mélasses sont fermes, mais sans excitation.

Dans les fruits secs, il y a de la rareté en certaines lignes de raisins secs. Les pecan et peanuts sont toujours très fermes. Il n'y a presque plus de pruneaux sur le marché.

Rien de nouveau dans les conserves, qui restent fermes, tant pour les légumes que pour les saumons.

Fers, ferronneries et métaux. — Mouvement modéré dans la ferronnerie, sans changement appréciable dans les cours.

Le marché des métaux est toujours variable. Le cuivre a peine à se maintenir, l'étain est faible et le plomb plus ferme.

Les fontes sont stationnaires.

Huiles, peintures et vernis. — Les prix dans ces lignes sont stationnaires, avec un mouvement modéré. On constate un certain relâchement de la fermeté du vert de Paris.

Les huiles de pétrole sont en bonne demande à des prix fermes.

Poisson. — Il y a sur le marché quelques petits lots de morue nouvelle verte No 1, qui se vend de 2½ à 3c la livre, et quelques quarts de hareng nouveau du Labrador, à \$4.75.

Les autres poissons n'ont pas de marché.

Salaisons. — Le lard salé est toujours ferme aux prix cotés.

Neus cotons le lard de pure panne (kettle lard) en baisse de 10c par seau et de ¼c par livre en canistres.

Revue des Marchés

Montréal, 11 juillet 1895.

GRAINS ET FARINES MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express de Londres, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, de lundi dernier, dit: "Les blés anglais ont baissé de 6d et les blés étrangers de 1s. Des chargements de blé de Duluth ont été vendus à 27s 6d; de Manitoba à 27s 4d et de roux d'hiver No 2 à 26s. Le maïs et l'orge ont été soutenus et l'avoine terne. Les haricots ont baissé de 3d et les pois canadiens de 6d. Aujourd'hui, les affaires sont calmes. Les blés anglais et étrangers sont en baisse de 6d. Les beaux blés blancs sont fermes et les blés étrangers ternes. Les farines ont baissé de 3d et le maïs de 6d. L'orge est en hausse de 3d, l'avoine est ferme, les haricots et les pois soutenus. Les tourteaux de graine de coton sont vendus en baisse de 2s 6d par tonne."

Les dernières dépêches reçues de Londres par le Câble à la Chambre de Commerce, cotent le marché des changements comme suit: "Blé à la côte, faible; en route, très faible. Maïs à la côte tranquille; en route, tranquille et soutenu. De Liverpool: blé disponible terne, à livrer soutenu; maïs disponible soutenu et à livrer soutenu. Farines de Minneapolis, *first bakers* 18s 9d. Marchés anglais de province, faibles; marchés français ternes."

Depuis le 1er avril, les exportations de blé de l'Inde ont été de 6,744,000 minots, contre 3,520,000 en 1894, augmentation 3,224,000 minots.

La Russie continue à augmenter ses exportations: la semaine dernière, elles ont augmenté de 1,400,000 minots sur la semaine précédente. Des avis de St-Petersbourg disent, cependant que la récolte de blé d'hiver dans l'ouest et

le centre de la Russie est fort compromise; mais dans le Caucase elle est excellente.

De France on écrit que l'on craint actuellement que la récolte ait été endommagée pendant la floraison, par la température froide. Le *Messenger du Commerce* estime que le rendement ne sera pas de plus de 105 millions d'hectolitres, soit 296 millions de minots, ce qui laisserait un déficit de 40 millions de minots sur l'année dernière. Le *Bulletin des Halles* dit que, plus l'on approche de la récolte et plus on sent la nécessité de réviser les évaluations. La perspective laisse maintenant beaucoup à désirer, les fréquentes tempêtes pendant la floraison ayant causé plus ou moins de dommages.

Les derniers rapports de la récolte en Angleterre disent qu'elle sera tardive et que le rendement sera le plus petit qu'on ait vu depuis 1879, année qui n'a donné en tout que 48,000,000 de minots.

Aux Etats-Unis, la baisse continue. La diminution de la "visible supply" n'a été, la semaine dernière, que de 1,202,000 minots, contre une diminution de 10,756,000 minots, il y a un an. La quantité en route pour le Royaume-Uni est en diminution de 720,000 minots, contre une augmentation de 3,320,000 minots, il y a un an. La quantité en route pour le continent est en diminution de 400,000 minots, contre une augmentation de 2,192,000 minots, il y a un an. Le total en vue est en diminution de 2,322,000 minots sur la semaine dernière, et en diminution de 5,244,000 sur l'année dernière.

La moisson du blé d'hiver continue et le déficit s'accroît; mais ce fait est complètement perdu de vue. La récolte de blé du printemps s'annonce splendide et c'est ce qui fait pencher la balance du côté de la baisse. Les spéculateurs à la hausse paraissent s'être complètement retirés des marchés.

Les prix du blé disponible étaient hier: A New-York (No 2 roux d'hiver) 65½c. A Chicago (No 2 du printemps) 61½ à 64½c. A Duluth (No 1 dur) 64c. A Détroit (No. 1 blanc) 66c.

Les principaux marchés de spéculation ont clôturé comme suit: Chicago, sur juillet, 64c, sur septembre, 65½c, sur décembre 67½c. New-York, sur juillet, 68½c, sur août, 69c, sur septembre, 69½c. Duluth, sur juillet, 66½c, sur septembre, 64½c.

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres.

Nous offrons au Commerce

2000 CAISSES et 1000 FUTS de

GIN DE LA VAN LEYDEN

Que nous venons de recevoir de Hollande, Ce Gin est reconnu en Europe comme étant Supérieur à toutes autres marques. Ecrivez pour Prix et Echantillons. :- :- :-

LA CANADA LIQUOR CO.,

253 et 255 St-Paul et 2 St-Vincent,

.....MONTREAL

Les nouvelles des récoltes de Manitoba sont encore très favorables. Le blé commence à épier; les chaleurs des derniers jours ont beaucoup avancé la végétation. Le marché n'offre rien de particulier, les cours f. o. b. Fort William étant basés sur ceux de Duluth.

A Toronto le marché est tranquille. On offre 80c et on demande 83c pour du blé d'hiver dans l'ouest. Le Manitoba No. 1 est offert à 95c sans acheteurs. Les meuniers paient les pois 60c sur le G.T.R. et 59c sur le C.P.R. dans l'ouest. L'avoine blanche est demandée ici à 33c en gare et des lots avec des frets élevés, dans l'ouest, ont été vendus à 33c. L'orge à moulée est demandée à 48c et offerte à 50c en gare.

A Montréal, l'avoine a continué à baisser, quoique les arrivages aient diminué. Les stocks en entrepôt, samedi, étaient en diminution de 12,000 minots sur le samedi précédent.

Il est fort probable que le mouvement créé par la hausse récente a fait sortir toutes les réserves des cultivateurs et que ces réserves sont à peu près épuisées. Mais la nouvelle récolte sera maintenant dans quelques semaines sur le marché et, avec des prix lourds dans l'ouest, avec un stock de 207,000 minots en entrepôt, avec les marchés des Etats-Unis et d'Europe en baisse, notre marché ne peut que rester faible. Il a été vendu des chars de No 2 d'Ontario à 41c et l'on nous dit qu'il en a été offert même à 40½c. Mais ce sont peut-être des ventes forcées.

Pour les pois, la situation est très calme; il n'y a pas de transactions sous l'influence de la baisse en Angleterre et les prix sont cotés ici en baisse de ½c à 1c par 66 lbs.

L'orge à moulée de Manitoba est offerte ici à 53c. Le sarrazin vaut nominalelement 52 à 53c par minot de 48 lbs.

Les farines n'ont pas de demande active encore, quoique les marques de Manitoba aient toujours leur écoulement normal. Les prix sont faibles par suite de la baisse énorme du blé aux Etats-Unis et nous baissons nos cotes de 15 à 25c par baril.

Les issues de blé sont plus fermes et en hausse de \$1.00 par tonne. Les farines d'avoine sont en baisse.

Nous cotons en gros

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 85 à 0 90
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 85 à 0 90
Blé du printemps " No 2.	0 85 à 90
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 00 à 1 02
" " No 2 dur...	0 98 à 1 00

" No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 40½ à 0 41
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés	0 00 à 0 70
Pois, No 1.....	0 85 à 0 87
Pois, No 2.....	0 71½ à 0 72
Orge, par minot.....	0 52 à 0 53
Sarrazin, par 50 lbs	0 00 à 0 00
Seigle, par 56 lbs.....	0 60 à 0 65

FARINES

Patente d'hiver.....	\$5 00 à 5 10
Patente du printemps	4 65 à 0 00
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	4 65 à 4 70
Extra.....	4 20 à 4 30
Superfine	4 00 à 4 10
Forte de boulanger (cité).....	4 50 à 0 00
Forte du Manitoba.....	4 50 à 0 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$4 00 à 4 25
Superfine	3 50 à 3 60

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 05 à 4 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 à 4 40
Avoine roulée en barils.....	4 05 à 4 25

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les cultivateurs des environs paraissent avoir à peu près épuisé leur réserve d'avoine, la quantité qu'ils amènent au marché est beaucoup moindre. Mardi dernier, il n'y en avait que trois ou quatre charges, qui se sont vendues depuis 95c jusqu'à \$1.00 la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de \$1.00 à \$1.05 par 80 livres.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 56 lbs.

Les pois No 2, valent 85 à 90c et les pois cuisants de 95c à \$1.00 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

Le sarrazin vaut \$1 25 par 96 livres (2 minots).

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS.

On écrit de Bristol: "La longue sécheresse dans notre région diminue la production du beurre. La demande s'adresse uniquement aux beurres d'Irlande et les prix cotés sont: Crémeries, 84 à 88s; Waterford et Limerick (ferme) 78 à 82s."

On écrit de Liverpool le 28 juin: "Beurre en demande active, prix en hausse."

Crémeries australiennes, choix ..	78 à 80s
" " ordinaires.....	45 à 50s
Crémeries américaines, choix.....	45 à 48s
" irlandaises.....	85 à 86s
" danoises.....	86 à 90s
Beurre nouveau, crémeries canadiennes.....	78 à 80s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché est resté sur le ton ferme produit par les achats pour l'exportation la semaine dernière et les prix n'ont pas haussé, mais ils n'ont pas baissé non plus. On paie peut-être plus cher à la campagne qu'à la ville. Pour avoir des beurres frais et de choix, on a payé 16½c. à la beurrerie, dans quelques cas. Mais tout le bon beurre de beurrerie de juin n'a pas de difficulté à réaliser 16c. Tout le beurre de mai, ou à peu près, est sorti de premières mains, et ce qui n'est pas entré dans la consommation a été acheté pour être conservé en glaciers jusqu'à l'automne. Les marchés anglais arrivent avec des nouvelles plus favorables. La cote de 78 à 80s que donne notre correspondant de Liverpool, correspond à 19½c la livre, rendu là bas, soit aux environs de 18c ici, en déduisant le fret, l'assurance, la manutention et la commission de l'acheteur à Montréal. Cette cote se maintiendra-t-elle? Si elle se maintient, nous allons pouvoir vendre plus cher notre beurre aux exportateurs. Dans tous les cas, on peut supposer que c'est sur cette cote signalée par des câblesgrammes privés que les exportateurs ont acheté, il y a quinze jours, et leur abstention actuelle est peut-être due au fait que les prix ne se sont pas maintenus. Tout de même, c'est une lueur d'espérance pour nos beurriers et leurs patrons.

Le second vapeur muni de compartiments frigorifiques, le "Mexico" est parti le 4 juillet pour Bristol, avec 900 tinettes de beurre.

Les exportations de la semaine ont été:

Par	Pour	Tinettes
Norwegian	Glasgow	669
Amarynthia	"	110
Mexico	Bristol	900
Total.....		1,679
Sem. corresp. de 1894.....	
Exportations jusqu'à date:		
1895.....		2,792
1894.....		2,242
Augmentation		550

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épipette blanche, 30, 50, 70 lbs Fournitures pour Fromageries.
Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais " HIGGINS " et " ASHTON " pour Beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

Le prix de vente du beurre frais de beurrerie, juin et juillet, est pour les épiciers de 17½c la livre.

Il y a quelque demande pour le bon beurre frais des townships à 15 ou 16c la livre, suivant qualité.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

On écrit de Bristol :

" Il y a eu une hausse marquée dans les cours à l'importation depuis notre dernier rapport, avec une hausse de 2 à 3s dans les prix caf. Il s'est fait beaucoup d'affaires, les importateurs se jetant sur tous les lots à bon marché qui s'offraient. La demande de la consommation cependant ne justifie pas précisément cette hausse marquée et on se demande si les prix actuels pourront se maintenir. Le marché pour le disponible s'est raffermi et l'on cote maintenant le fromage nouveau, choix, de 38 à 39s. Le vieux est offert entre 35s et 45s suivant qualité."

On écrit de Liverpool, le 28 juin :

" La demande a été meilleure sur toute la ligne. Le vieux fromage se vend plus facilement et à de meilleurs prix et le fromage nouveau d'étable se vend dès qu'il est mis à quai. La perspective est que, d'ici au 1er août, le vieux fromage aura disparu et que le nouveau sera en bonne demande à de bien meilleurs prix."

On cote :

Juillet et août, du Canada ou des E.U.	37 à 38s
Canadien blanc d'août	38 à 39s
D'automne, coloré, Canada ou E.U.	39 à 40s

Septembre blanc, de bonne qual.	40 à 42s
Septembre-octobre de Québec, coloré	39 à 40s
Septembre coloré d'Ontario, 1er choix	42 à 44s
Septembre-octobre de Québec, blanc	39 à 40s
Septembre blanc d'Ontario, 1er choix	42 à 44s
Nouveau, d'étable, blanc	37 à 38s
" " défectueux	32 à 34s

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

Watertown, N. Y., 6 juillet.—Ventes de la journée, 60 meules à 7½c., 872 à 7½c et 200 à commission.

Ogdensburg, N. Y., 6 juillet.—En vente aujourd'hui 1769 meules; dont 544 ont été vendues à 7½c.

Canton, N. Y., 6 juillet. Pas de vente.

MARCHÉ D'ONTARIO

Brockville, 4 juillet.—Marché terne. En vente 2613 fromages colorés et 951 blancs. Les plus hautes offres ont été de 8c pour le blanc et 8½c pour le coloré. Pas de vente.

Kingston, 4 juillet.—En vente 1,700 fromages; ventes 60 à 8½c, 50 à 8c, le reste n'a pas été vendu.

Listowell, 4 juillet.—Quarante-cinq fromageries ont mis en vente 10,446 fromages de juin. Pas de vente. On a offert 8½c.

Barrie, 4 juillet.—Vingt fromageries ont mis en vente 1,955 fromages, dernière quinzaine de juin, tous colorés. Pas de vente. On a offert 7½ et 8c.

Guelph, 5 juillet.—En vente 1,500 meules. Pas de vente. La meilleure offre a été de 8 1/16c.

London, 6 juillet.—Trente-trois fro-

mageries ont mis sur le marché 7,262 meules de juin. Pas de vente. On a offert 8½c.

Belleville, 9 juin.—Quarante fromageries ont mis en vente 3315 fromages blancs et 845 colorés; en tout 4160. Ventes: 545 blancs et 255 colorés à 8c.

Ingersoll, 9 juillet.—En vente 5323 fromages de juin. Pas de vente. L'offre la plus élevée a été de 8 3/16c.

Peterboro, 9 juillet.—En vente 4658 meules. Pas de vente. Le plus haut prix offert a été de 8½c.

Campbellford, 9 juillet.—En vente 705 meules. Ventes: 180 à 8c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La semaine a mal débuté et se continue mal. Au quai, lundi, il y avait en offre 3,000 meules, plus 1000 meules vendues à la fromagerie. Sur les 3000 en vente, il en a été vendu à peu près 2000; le reste a été consigné. Et encore, sur les lots vendus, il y en a plusieurs que les vendeurs ont repris, ne voulant pas se soumettre aux réductions arbitraires qu'on prétendait leur imposer. Le prix pour le bon fromage a été de 7½c, mais il s'en est vendu beaucoup à 7c et même à moins que cela.

Le marché est terne, sans vie; Liverpool et Londres ne répondent pas aux câblegrammes. Seul le marché de Bristol paraît vouloir du fromage et, comme c'est du coloré qu'il faut pour ce marché, on peut trouver des acheteurs pour le fromage coloré, tandis que le blanc reste sur les bras des commissionnaires. Nous avons cependant connaissance d'un lot, de qualité exceptionnelle, qui a été vendu 7½c, mais le

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !

1892-93 - A CHICAGO - 1892-93

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !!

J. N. DUGUAY,

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive Sud et la "Jersey Lily" à celle de la Rive Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal empaqueté ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

WASHINGTON BUILDING TRUST CO.,

CAPITAL (Actions ordinaires) entièrement payé \$335,000

Bureau Principal: Ch. 20-25 Batisse de la Banque du Peuple

ETAT OFFICIEL A LA CLOTURE DES LIVRES LE 30 AVRIL 1895.

ACTIF.		PASSIF.	
Bons du Gouvernement des Etats-Unis	\$331,985.00	Capital actions	\$400,000.00
Actions ordinaires à demande garanties par billets	65,000.00	" " paiements appelés	12,600.00
Prêts sur titres hypothéqués sur immeubles et sur le stock de la Compagnie	45,782.00	Actions à terme	8,212.18
Mobilier, matériel et papeterie	2,717.44	Actions A, payées	20,736.00
Comptes à recevoir	14,597.93	" B.	21,690.00
Divers	24,750.07	Comptes à payer	28,472.31
Argent en caisse et dans les succursales	6,686.29	Du pour compléter les prêts	2,808.24
	\$491,518.73		\$491,518.73

(Signé) T. NADEAU, Président. T. F. G. FOISY, Secrétaire.

Je, soussigné, certifie avoir audité tous les comptes de la Washington Building Trust Co., et que les chiffres ci-dessus sont conformes à ceux de livres de la Compagnie au 30 avril 1895, au meilleur de ma connaissance et de ma croyance.

No offrons un placement exceptionnel de notre stock.

Correspondance demandée, s'adresser à

T. NADEAU, Président.

prix du marché, à l'heure que nous écrivons, est de 7½c à 7¾c.

A entendre les acheteurs, nos fabricants n'auraient jamais fait de si mauvais fromage : sûr, pâteux, ouvert, ayant mauvaise odeur, etc. Lorsque le fromage n'a pas de défaut, nous disait un vendeur, on lui en invente un.

Nous croyons qu'il y a de la part des exportateurs, l'intention de déprécier notre marché afin de pouvoir y acheter à bas prix le fromage que les fromagers d'Ontario refusent de leur vendre. Cette abstention d'Ontario, cependant, pourrait bien encore une fois aider notre fromage de Québec à se relever, si l'on sait s'y prendre. Lundi prochain, la quantité en vente au quai sera probablement très considérable; et il faudra du nerf aux vendeurs pour ne pas se laisser déconcerter.

Les exportations de la semaine ont été:

Par	Pour	Meules
Numidian	Liverpool	4,715
Lake Winnipeg	"	1,308
Nessmore	"	11,521
Norwegian	Glasgow	2,213
Amarynthia	"	4,604
Grecian	Londres	6,747
Merrimac	"	6,356
Gerona	"	5,462
Mexico	Bristol	19,937
Avlona	Dundee	1,998
Cynthiane	Manchester	1,209
Total		65,180
Sem. corresp. de 1894		107,838
Exportations à cette date :		
1895		410,376
1894		457,293

ŒUFS

Le ton du marché des œufs est un peu plus ferme. On demande 11½c à la caisse, pour les œufs mirés. On paie 9½c à la campagne.

FRUITS

Les ventes de fruits de Californie se suivent régulièrement et obtiennent de bons prix. Les oranges sont rares et chères ainsi que les citrons.

Les framboises arrivent en quantité; elles ont fait hier de 75 à 90c le seau.

Les fraises sont finies; il n'y en a plus que quelques caisses de Québec et du du Nouveau Brunswick, qui se vendent 15c la boîte.

LEGUMES.

Les haricots sont en hausse; on en demande jusqu'à \$2.00 le minot.

Les pois à soupe se vendent 85c le minot.

Les légumes verts sont cotés comme suit:

Choux nouveaux, 40c la douzaine.

Oignons d'Egypte, 3c la livre.

Concombres, 15c la douzaine.

Pommes de terre nouvelles, 50c le panier.

Oignons nouveaux, 10c le paquet.

Carottes, navets, etc, 5 à 10c le paquet.

Laitue 10 à 15c la douz.

Petits pois de 50 à 60c la poche.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Ohoix à fancy en grosses balles	\$17 00 à \$18 00
Ohoix à fancy en petites balles	17 00 à 18 00
Beau à bon	15 00 à 16 00
Pauvre à ordinaire	12 00 à 14 00
Mêlé	11 00 à 13 00
Paille de seigle	14 00 à 14 50
" d'avoine	8 00 à 9 00

Arrivages de la semaine 395 chars de foin et 17 chars de paille; semaine précédente 449 chars de foin et 8 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 120 chars étaient en transit pour l'exportation.

Les arrivages sont légers pour la saison; le marché est ferme et quelque peu excité; les prix sont irréguliers et les cours sont difficiles à établir. Nos cotes représentent les prix moyens demandés, quoiqu'il n'y ait que peu de chars qui y atteignent. Des commerçants demandent plus cher. Les ventes ne sont pas actives, car beaucoup d'acheteurs ont fait des provisions et personne ne se risque à beaucoup acheter aux prix actuels.

A Montréal, le marché est ferme, mais sans excitation; c'est à la campagne que l'on est excité et que l'on va vite en besogne. On nous dit que dans un comté de la rive sud, des spéculateurs ont acheté du foin No. 1 à \$10, sur wagon. Ici, l'on ne paie encore que de \$9.00 à \$9.50 en gare pour le No. 1 et de \$8.00 à \$8.50 pour le No. 2.

Les marchés extérieurs sont à la hausse; le Haut Canada continue à acheter chez nous. Liverpool et Londres sont cotés de 70 à 71s, avec tendance à la hausse. Mais il n'y a encore rien qui puisse justifier de payer \$10. à la campagne.

Le marché de détail est aussi à la hausse pour le foin, le son et le gru.

Nous cotons au détail :

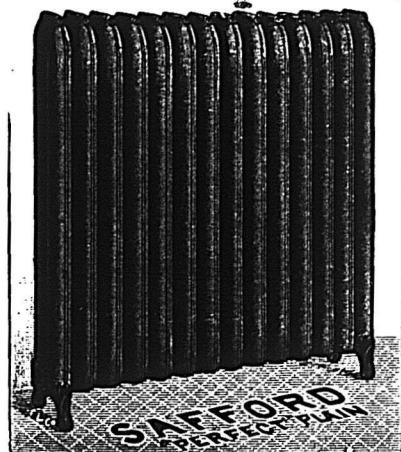
Foin pressé No 1, la tonne	10 00 à 10 50
do do No 2 do	9 00 à 9 50
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	4 50 à 5 50
Moulée, extra la tonne	00 00 à 24 00
do No 1 do	00 00 à 22 00
do No 2,	00 00 à 21 00
Gru blanc do	00 00 à 19 50
do No 2, do	00 00 à 18 50
do No 3, do	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do	17 00 à 17 50
do (Ontario) do	18 00 à 18 50
do au char	16 00 à 17 00
Blé-d'inde jaune moulu	00 00 à 28 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs	1 50 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne	00 00 à 27 00

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

Un ingénieur russe, M. Nicolaï Slaviano, a imaginé un procédé de fusion électrique des métaux qui a beaucoup d'analogie avec celui de Bernados, et peut lui être substitué avec avantage lorsqu'il s'agit de la réparation de pièces métalliques, par exemple pour boucher une crique, restaurer une partie écornée, etc. Voici, suivant M. Lohmann, comment on procède d'après ce système: l'objet à travailler est relié à l'un des pôles de la source d'électricité, la barre de métal qui doit servir à la réparation à l'autre pôle. On rapproche les deux électrodes de façon à faire jaillir l'air voltaïque. La barre de métal ne tarde pas à fondre, et l'on s'arrange de façon à faire tomber les gouttelettes qui s'en détachent sur l'endroit à boucher ou à réparer. Il faut avoir soin naturellement, de rapprocher constamment les électrodes, au fur et à mesure de la fusion de la barre, de manière à obtenir un arc ininterrompu.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de { BOULONS, PAQUETAGE, FUTES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706, RUE CRAIG, MONTREAL.

Renseignements Commerciaux**PROVINCE DE QUÉBEC****DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Montréal.—Dusablon & Favreau, bouchers.

P. Saulnier et Cie, chaussures.

Vallée & Drake, épiciers.

H. Jacobs & Cie, fabricants de cigares.

Kelly Frères, entrepreneurs.

St. Jean et Frère, bijoutiers.

H. Leduc et Cie, tailleurs.

Ste. Cunégonde.—H. Leduc et Cie, encanteurs.

St. Hyacinthe.—Bernier et Cie, farines et grains.

Québec.—Bernfield & Winter, nouveautés.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—R. H. Lewis & Co., peintres; Elizabeth C. Prialux, épouse de Roderick H. Lewis, et Joseph Barbeau.

Sauvé & Charpentier, boulangers; Ambroise Sauvé et Joseph Charpentier.

Crathern & Caverhill, ferronnerie en gros.

Joseph Gervais, charbon; David Favre et Joseph Gervais.

Ghysens, de Villers & Co., entrepreneurs; Albert Ghysens, Charles de Villers, Théodore de Villers et Mme Marie de Liedekerke.

J. D. Labrèche & Cie, bouchers; Dosithee et Léandre Labrèche.

E. Leblanc & Cie, imprimeurs; Edouard Leblanc, seul.

Canadian Aluminium Co.; Honoré Prévost et Odilon Vanier.

A. H. Duchesneau & Cie, pâtisseries; Julie O. Auger, épouse de Auguste H. Duchesneau, seule.

Dugas & Lebrun, pâtisseries; Oscar Dugas et Arthur Lebrun.

H. Jacobs & Cie, fabricants de cigares; John Michaels, seul.

Charles Perrault & Fils, pompes funèbres; Charles Perrault, seul.

Raymond & Galarneau, hôtel; Henri Raymond et Eugène Galarneau.

Wark Bros, épiciers; John Wark et James Wark.

Merchants Presents Association; Albertina Laurendeau, épouse de Fréd. Lallemant, seule.

Peters Sash Patent Manufacturing Co.; Frederick G. Peters, gérant, et Alphonse Pallascio commanditaire pour \$300.00 jusqu'au 3 juill. 1898.

S. Paquette & Cie, bouchers; Emma Maisonneuve, épouse de Stanislas Paquette, seule.

J. A. C. St-Amour & Cie, épiciers; Sephranie Henri, épouse de J. A. C. St-Amour, seule.

Québec.—Bernfield & Winter, nouveautés; M. Bernfield, seul.

Tessier & Laurent, agents à commissions; P. N. Tessier et P. A. Laurent.

Richmond.—O. Laplante & Cie, entrepreneurs; Sarah Laurent, épouse de Octave Laplante, seule.

St Hyacinthe.—Bernier & Cie, farines et grains; George C. Dessaulles, J. F. Morrison, J. N. Lemieux et J. Victor Papineau.

St Louis, Mile-End.—M. L. Cadieux & Cie, épiciers; Marie Louise Cadieux, épouse de Benjamin Beaupré, seule.

FONDS A VENDRE

Montréal.—Paragon Oil Can Co. of Canada.

McFarlane et Patterson, mercerie en gros; le 12 juill.

Fortin et Frère, épicier.

St Henri de Montréal.—Joseph Tavernier, meublier; offre à vendre.

Québec.—Alfred Pépin, chaussures; le 16 juill.

FONDS VENDUS

Montréal.—J. L. Gladu, épicier; à Madord Bros.

S. Z. Lebœuf, épicier; à 63c.

C. Lussier & Cie, chaussures; à 67½c.

E. Murphy, (succ.) épicier; à Hugh Love.

L. N. Desmarais, encadreur; à C. Jacquet.

Ste Angèle.—Guillaume Guimond, mag. gnl.; à 41c.

Québec.—Napoléon Cyrille Lelièvre, épicier.

Terrebonne.—Arthur Gauvreau, hôtel; à E. Leclair.

INCENDIES

Montréal.—David Guérin, épicier; assuré.

C. Hunter, pâtissier; dommages par l'eau, assuré.

F. X. Z. Germain, meublier.

J. L'Heureux, bijoutier.

Québec.—Cléophas Rochette, manufacturier; assuré.

Alfred Robitaille, fabricant de vinaigre; assuré.

Lévis.—Globe Cigar Co.; assurée.

DÉCÈS.

Montréal.—C. B. Greaves, buvette.

Québec.—Maurice Roche, boucher.

G. B. Lawrence, bois.

George Turcotte, cordonnier.

J. Y. Welsh, agent.

St. Romuald.—Pierre Guay, entrepreneur.

Iberville.—Edouard Bêliveau, boulanger.

Sherbrooke.—Malcolm McKechnie, mag. gnl

Vaudreuil.—Aldéric Darbeau, nouveautés.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal.—Langlois & Frères, fabricants d'élevateurs, etc.

Charles Jacquet, encadreur.

C. Lachapelle, fruits.

Montreal Corset Manufacturing Co.

Québec.—N. Tessier, épicier et liqueurs.

Villeneuve, Frère & Cie, nouveautés.

Octave Baronet, meublier.

Parisian Corset Manufacturing Co.

St-Henri de Montréal.—Louis Lemieux, épicier.

St-Joseph, Beauce.—Samuel Larue, mag. gnl.

St-Laurent, I. O.—P. Blouin & Cie, épicerie et liqueurs.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Hull.—Aldège Leblanc, le 23 juill.

Montréal.—Alvarez & Miranda, le 23 juill.

Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.

ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

Pierre Lemieux, le 23 juill.
J. A. Boucher, le 24 juill.
Heny & Bourk, le 23 juill.
J. M. de Répigny, le 24 juill.
Cyrille Bourassa, le 23 juill.

CESSIONS.

Montréal. — Dominion Quilting Co.; ass. 19 juill.
Sylvain Ferté, épicier; ass. 15 juill.
Mlle A. Joncas, chapellerie.
O. D. Reay, chaussures; ass. 15 juill.
Dolphis Couture, nouveautés.
J. Margolins, Son & Co, commerçants; ass. 19 juill.
J. M. Rochon, chaussures; offre 50c comptant.
Philius Saulniers, chaussures; demande de cession contestée.
J. E. Charlebois, restaurant; demande de cession.
Wilfrid Bélanger, tailleur.
D. Couture, nouveautés; à Lamarche & Olivier.

W. A. Dunham, manufacturier.
John Chas. Taylor, (Plymouth Rock Tailoring Co.) tailleur; ass. 19 juill.
Québec. — Evariste Pagé, confections.
Godbout & Lamontagne, nouveautés; ass. 19 juill.
Ste Cunégonde. — Adolphe Paquette, entrepreneur
Chicoutimi. — Pedneault et Tremblay, mag. gnl; ass. 20 juill.
Louiseville. — Pierre Trépanier, mag. gnl; offre 20c.
Verchères. — Louis Tétrault, foin; ass. 15 juill.
Trois-Rivières. — T. Bédard & Cie, chaussures.

EN DIFFICULTÉS

Montréal. — Montreal Café Co., restaurant.
Robillard et Fils, hôtel; offrent 50c.
T. J. Virtue, boucher; vendu par huis-sier.
A. E. Battle, tailleur; vente par huis-sier.
Joseph Emond, hôtel; vente par huis-sier.
D. Boileau, plombier; vente par huis-sier
Ferdinand St Vincent, boucher; vente par huissier.
Québec. — Téléphore Roger, épicier.
Fraserville. — J. O. Girard, mag. gnl; offre 55c comptant.

CONCORDATS

Montréal. — Tiger Tea Co.; à 45c comptant.
Farnham. — J. A. M. Davignon, mag. gnl.; à 60c.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto. — Southcott & Sons, tailleurs.
Zeetzel & Joyce, tailleurs.
Blyth. — Herrington & McKellar, chaussures.
Lucan. — Wray & Braithwaite, meuniers.
Westmeath. — Reid & Osborne, mag. gnl.

FONDS A VENDRE

Toronto. — Robert Jamieson, épicier; aux enchères, 12 juill

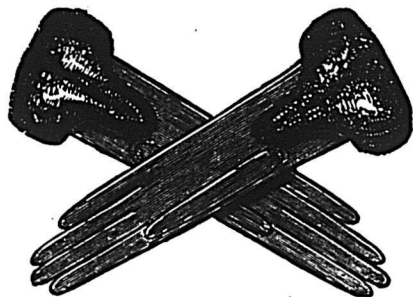
Perth. — J. T. Henderson, (succ.) mag. gnl.
Shelburne. — B. Blair, moulin à planer.
Strathroy. — A. E. Hourd, épicier; à A. Cattanach.
Elmdale. — R. Mayne, cordonnier.
Alliston. — The Mercer Manufacturing Co. (Ltd.), aux enchères le 25 juill.
Amherstburg. — Colin Wigle, farines, &c.
Bolton. — Rutherford & Wood, mag. gnl.; aux enchères le 17 juill.
Cobourg. — P. J. Lightbound, hôtel.
Tavistock. — J. G. Staebler, mag. gnl.; aux enchères.
Deseronto. — P. O'Connor (succ.) hôtel; offre en vente.

FONDS VENDUS

Toronto. — A. Eckhardt, hôtel; à W. M. Stewart.
Hamilton. — J. W. Sutherland, pharmacien.
London. — C. Stubbs, épicier; à William Ramsay.
Ottawa. — D. Gauthier, chaussures.
Osceola. — A. McLaren, mag. gnl, moulin à farine.
Clarendon Station. — Jas. Campbell, mag gnl; à John Campbell.
Gesto. — C. E. Weldon, mag. gnl.; à J. Widdis.
Brussels. — B. Gerry, ferronnerie; à N. & N. Gerry.
Mildmay. — J. L. Titmus, pâtissier; à J. N. Scheffer.
Ridgetown. — D. Simpson, carrossiers; à Ritchie & Rockey.
Oakville. — G. Haynes, hôtel; à Jas. Owens.

J. Z. DESORMEAU & CIE,

Manufacturiers de... **GANTS** et Mitaines en Kld....



VEAU CHEVREUIL
AGNEAU, ANTILOPE.

Bureaux: 298, 300 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet de nos échantillons.

L AMBERT & FILS, Constructeurs.
357 Rue Berri, Montréal.

J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-Dentiste



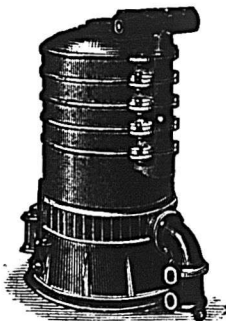
Extraction de Dents sans douleur. Par l'électricité et par l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

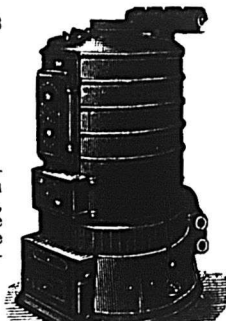
LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

STAR "



Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur " Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.



MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

Embouteillage Illégal

\$50.00
DE RECOMPENSE

WM. DOW & CIE, paieront la récompense ci-dessus à celui qui aura la preuve que quelque personne emploie leur nom, marque de commerce ou étiquettes sans leur autorité.

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

Montreal.

THIBAudeau FRERES & CIE
— QUEBEC —
THIBAudeau BROTHERS & CO.
— LONDON —

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

Chesley.—M. A. Halliday, mag. gnl.; à McTavish & Stinson.
Chatham.—Sarah E. Gordon, nouveautés; à Wm Gordon.
Cavanville.—G. Fletcher, carrossier.
Ennis Killen.—G. L. Stevens, mag. gnl.; à T. G. Virtue.
Lucan.—J. R. McComb, épiciers et ferronnerie.
Windsor.—Lambert Bros, chaussures; à 67^{1/2}c.
Wingham.—John Bell, restaurant.
Westmeath.—Fraser & Co.; mag. gnl.; à Malcolm, Fraser & Co.
Wyoming.—E. L. Mott, imprimeur; à E. Donnelly.

INCENDIES.

Toronto.—J. B. Cook, photographe.
 A. C. Lawrence, imprimeur; dommages par l'eau
Ottawa.—P. McRae & Co, farines, etc; assurés.
 U. Labelle, boulanger.
Odessa.—B. A. Booth, fabrique de lainages.
Port Arthur.—Stephen Downing, vins et liqueurs en gros; assuré.
Arnprior.—Stafford & Rudd, meubles; assurés.
Caintown.—S. T. Andres, carrossier, etc; pas d'assurance.
Midland.—J. P. Johnston, bijoutier.
 A. E. Williamson, tailleur.
Port Arthur.—W. J. Barrie, photographe.
 S. Downing, liqueurs.
Cornwall.—Frank Desroches, épiciers.
 F. Major, écurie de louage.
 Jas. McAuley, boucher.
Elmdale.—D. J. Callaghan, poêles, etc.

A. T. Cooper, mag. gnl.
 John Crawford, tailleur et écurie de louage.
 J. R. Furlong, sellier.
 George Hunt, hôtel.
 M. Little, forgeron.
 Alice Nixon, mag. gnl.
 J. B. Robinson, bijoutier.
 Ellen Stone, mag. gnl.
 J. Tweed, hôtel.
 Lucy A. White, pharmacie.
Fort William.—John Thompson, libraire.

DÉCÈS

Hamilton.—J. Hoodless & Son, meubliers; Joseph Hoodless, décédé.
Ottawa.—James Matthews, entrepreneur.
Stratford.—O. C. Seeley, armurier.
Deseronto.—R. Pearson, thés.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Brockville.—A. G. Jamieson, thés,
Ottawa.—Barrette et Simard, chaussures.
O. Neville, liqueurs.
Osceola.—Martin Foley, mag. gnl.
Pembroke.—Rawlins & Thackray, fabricants de portes et chassis.
Avonmore.—J. E. Hough, bijoutier.
Wolfe Island.—Robert Payne, épiciers.

CESSIONS.

Toronto.—Nixon et Bell, mercerie; offre 25c.
 O'Dea, Conner et David Hoskins, collège commercial; à Edward Trout.
 R. Jamieson, épiciers; à E. R. C. Clarkson.
Hamilton.—John G. Meyers, fabricant de boîtes en papier; à P. E. Fitzpatrick.

Ottawa.—Joseph H. Smith, claviographe; à W. A. Cole, ass. le 15 juill.
London.—James Connor, pompes pulvérisateurs; à A. Robinson.
Durham.—Thomas Moffat, pâtissier; à Alex. McLachlan.
Dresden.—Hugh Jones, cordonnier; à J. W. Sharp.
Mildmay.—J. L. Titmus, farines, grains, etc.; à E. O. Schwartz.
Deseronto.—A. E. Gracey, épiciers.
Etmwood.—J. Evans, pharmacien; à Henry H. Miller.
Mount Elgin.—Joseph Edgar, chaussures; à Robert P. Anderson.
Mount Forest.—George Scott, moulin à planer; à William G. Scott.
Peterborough.—McCargar & Dixon, meuniers; à J. W. Brisbin.
Jordan.—Honsberger & Wismer, carrossiers; à Alfred W. Caskey.
Amherstburg.—A. E. Rondot, nouveautés, etc.; offre 50c.

EN DIFFICULTÉS

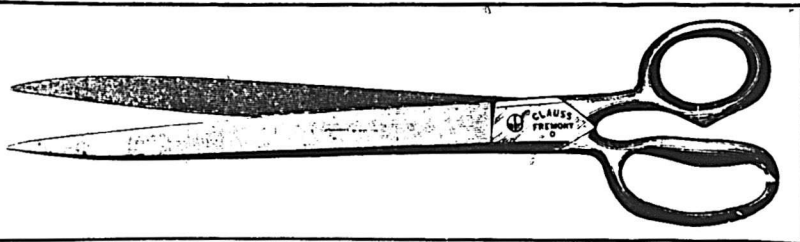
Hamilton.—James Wall, hôtel; sous saisie.
Galt.—Hume & Co. (succ.), ferronnerie; demandent du délaï.

NOUVELLE ECOSSE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Halifax.—J. A. Chipman & Co., farines etc.
Windsor.—Shand Bros, épiciers et bois de sciage.
Darmouth.—James Simmonds, ferronnerie, etc.
Shelburne.—Smofsky Bros, nouveautés et confectons.

Les Ciseaux "CLAUSS" J. Bourdeau & Fils



SONT CONNUS

DANS LE

MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaïde-E, Toronto.

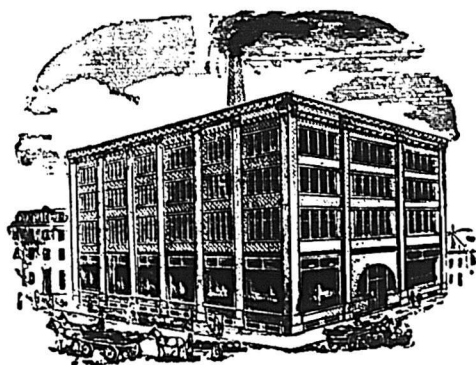
Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co

IMPORTATEURS DE

CHAPEAUX,
FOURRURES
et CASQUETTES

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

ROBIN, SADLER & HAWORTH,



MONTREAL & TORONTO

Manufacturiers de.....

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE

Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux.
 En donnant l'ordre indiquer où les courroies doivent tourner.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Darmouth.—James Simmonds & Co., ferronnerie, etc.; J. Simmonds, seul.
Shelburne.—Smofsky Bros, nouveautés et confections; I. Smofsky, seul.
Halifax.—Blakeley & Co., épiciers; J. H. Blakeley, seul.
Petit de Grat.—D. M. Gruchy, poisson; Mme Eva M. Gruchy, seul.
Amherst.—Mitchell & Bloomquist, tailleurs; T. Irwin Mitchell et A. C. Bloomquist.

FONDS VENDUS

Lawrencetown.—Mme L. C. Wheelock, mag. gnl.; à W. E. Palfry.
Halifax.—J. A. McNeil, épicier et boucher.
Shubenacadie.—Thomas Andrews, mag. gnl.
Kingston Station.—George Armstrong, mag. gnl.; à Roach & Power.

DÉCÈS.

Parrsboro.—C. J. Hartnett, pâtissier.
Milton.—L. H. Burnaby, bois de sciage.

CESSIONS

Halifax.—W. H. Maran, épicier.

NOUVEAU BRUNSWICK

CESSIONS.

St-Jean.—Richard Lyman, boucher.
 H. J. Pratt, poès.

FONDS A VENDRE

Victoria.—Robert Dudgeon, hôtel.

MANITOBA ET TERRITOIRES

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Calgary.—McCulloch & Christie, courtiers.

FONDS VENDUS

Brandon.—Parrish & Lindsay, provisions en gros.

INCENDIES

Lethbridge.—J. B. Cressman & Co., tailleurs.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Revelstoke.—C. R. Dent, agent d'immeubles, etc.

Winnipeg.—D. J. Taylor & Co., épiciers, etc.

Munt & Co., liqueurs en gros.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Victoria.—McGregor & Jeeves, entrepreneurs.

FONDS VENDUS

New Westminster.—Wm Davidson, harnais; à E. J. Newton.

Victoria.—John Hawkins, épicier.
Rosland.—Hunter Bros., mag. gnl.; à Kendrick & Co.

Kamloops.—Thomas Armstrong, buvette; à F. H. Nelson.

P. H. Nelson, hôtel; à G. B. W. Nelson.

INCENDIES

New Westminster.—Brunette Saw Mill Co.; assurée.

Laidlaw & Co., saumon en conserve; assurés.

Steveson.—Anglo B. C. Packing Co.; assurée.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Langley.—W. J. McIntosh, agent de manufactures.
Chilliwack.—Nevin et Bromley, agents.
Kamloops.—M. E. Burger, armurier.
Rosland.—H. S. Wallace, libraire, fruits, etc.
Trout Lake City.—Abrahamson Bros, Queens Hotel.
Vancouver.—Maurice Gintzburger, tabacs.

TERRENEUVE.

DÉCÈS

St. Jean.—Solomon Moores, commerçants.

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

ALFRED GERVAIS, COMPTABLE

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur. Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES

Telephone 2936.....

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville.....

SUCESSEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES..... TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE ...



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

DOUBLURES QUATÉES POUR TAPIS

.....ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU

24, RUE CATHARINE, NORD,

HAMILTON, ONT.

Restaurant Commercial,

1612, RUE NOTRE-DAME,

Montreal.

Excellents **LUNCH** et **DINER.**
 Vins, Liqueurs et Cigares de premières marques.....
 Les Hommes d'Affaires de la campagne, de passage à Montréal y trouveront tout le confort désirable.
 Salons particuliers pour Dames.....
 Service soigné.....

THEO. LANCTOT, Prop.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES,

HUILES,

PEINTURES.

CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

Breuvage Royal



EST BU PAR.

S. M. La Reine

N'A PAS L'ODEUR DE MOISI

La meilleure préparation de son espèce
Pure, Agréable au palais,
Profitable

EN VENTE CHEZ:-

- L. CHAPUT FILS & CO., - Montréal
- CAVERHILL, HUGHES & CO., "
- D. H. RENOLDSON & CO., "
- A. JOSEPH & SONS, Québec

DECORATION

d'Eglises,
de Chapelles,
Edifices
Publics,
Résidences
Privées,
Etc.

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaïque.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES.

1988, rue Ste-Catherine, Montréal

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE, DÉCORATEUR.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS		DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.	
Ascot.			
Camiré Jos.	Tanguay C	213	
Smiley J. G. & L.	Latimer & Bean	100	
Bécancour.			
Groleau Louis.	St Louis W. (domm.)	125	
Belœil.			
Champagne Léandre et al.	Gault A. F. et al	158	
Cap Rouge.			
Robitaille Chs. M.	Boudreau J. M	335	
Chambord.			
Dumais P. H.	Bergeron L. et al	281	
Elgin.			
Est. Newlands Jas.	Mills H. et al	5000	
Farnham.			
Valiquet Delle Corinne.	Grimsdale H. H	269	
Hatley.			
Rexford L. E.	Ayer F. C	147	
Rexford L. E. et al.	Jenkins C. A	102	
Isle Perrot			
Robillard H.	Primeau P	2000	
Jeune Lorette.			
Falardeau Jacques	Boucher Dme H	177	
Lachine			
Gougeon T. D. et al.	Mallette A. E	218	
Lotbinière.			
Blanchet J. et al.	Bélangier Adèle	1113	
Montréal.			
Arcand Dme J. B. et al	Desrosiers Dme A. et vir	2e cl	
Bayard Ferd.	Germain A	2000	
Beaudoin J. T. R.	Gravel J. F	400	
Beemer H. J.	Demers G	189	
Birks W. J.	Clary John M	178	
Bourbonnière Delle Alph.	Barrette Frs	1020	
Bourret Henri	Paquette J	403	
Brédeur Chs. et al.	Sentenne Rev A. L. et al	127	
Brown W. L.	Lefebvre E	100	
Can. Forw. & Export. Co.	Raymond Jos	304	
Can. Pac. Ry Co.	Hannah J	5030	
Cautron Alex. L.	Armstrong W	119	
Charlebois J. E.	Friend A	692	
Cité de Montréal.	Lalanne Dme Z. et al	400	
Consumers Cordage Co.	Morris Chs. B	208	
Daoust H.	Denny L	101	
Darling Alf. J.	Fitzpatrick M	350	
Décary J. S.	Shute Thos	5000	
Desmarceau Chs.	Lemire Henri	304	
Desparois A. H. J.	Jones Rev John	120	
Desnoyer J. M.	Germain A	681	
Doyle Jas jr.	Vigancat O. N	102	
Drolet G. M.	Lemire Henri	102	
Duchesneau Herm.	Cholette Jos C	1850	
Dumas Wilf.	Trudel Amb	105	
Duval Alfred.	Desjardins Chs	114	
Favreau Aldior J.	Fleming W. A	592	
Fortin Omer & Osias.	Prud'homme Frs	210	
Gareau Marie L.	Lafortune D. A et al	100	
Gariépy Wm.	St. Pierre H. C. et al	122	
Gravel F. X.	Germain A	233	
Houston Wm.	Ewan A. W. & al	212	
Hudson Dme H. S.	Rochon Moise	152	
Kennedy E.	Rasconi Dme P	171	
Lafleur Jos et al.	Grothé Theod. A	121	
Lamarche Alc. et al.	Lemire Henri	290	
Laurin G.	Harel Jos	102	
Mathieu Henri.	Deery T	200	
Molsons Bank.	McIntyre Dme Grace	393	
Monette Jos. et al.	Roy Dme R. de L.	1000	
Mont. Street Ry Co.	Morris Chs. J.	25.0	
Moore Wm. W.	Ratelle John	200	
Quellette Edm.	Wilson Jas. R. et al	188	
Paquette Adol.	Tatum H. T	1e cl	
Pesant P. dit Sanscartier.	Corbeil Max	200	
Prevost Armand, esql.	Prevost Dme A. et vir	559	
Provo-st Tel.	Gareau A. et al	300	
Rastoul Dolphis.	Roy Dme Fl esql	400	
Richer Flavien et al.	Ladson Oscar	158	
Rogier fils, Israel.	Fillon Jos	100	
Ryan W.	Mont. Loan & Mortg. Co	150	
Scott Rob.	Taylor A. T	2e cl.	
Semons H. M.	Rose Dme Mary	415	
Sunday Sun Co.	Masson Alf. et al	415	
Taché La. H.	Macquet Gérard	9.00	
Westgate J. J.	Stephens Geo. W	25007	
Wilson Frank.	Gibson Mary A	127	

Napierville.		
Bourgeois Jos.	Banque de St Jean	1000
Nicolet.		
Courleau I.	Langlois Z. A	175
Outremont.		
Beaubien Hon. Ls.	Lahaie Edm	2e cl.
Québec.		
Cie Chem. de fer Q. M. & C.	Richard E	208
Darabauer David	Feiczowicz O	103
Gregory Marie L. L.	Rochette Z. (domm.)	10000
Hamel Théo	Charlebois A	308

Lirette Eliz.	Boulangier J	200
"	White S	700
"	Mainquay N	207
Page Evariste et al.	D'Anteuil P. A. et al	1776
Paradis Tel.	Merchants Bank	11040
Rogers Tel.	Letellier J. B. E	550
Toussaint J. B. A.	Tremblay F	200

Rivière au Sable.		
Brassard Donat.	Kirouac N. et al	194
Stanstead.		
Merrill Chs W.	Kattan C. H	519
Stoke.		
Godbout Jos.	Tanguay C	105
St-Constant.		
Caille N.	Colpron J. N	100
Ste Emélie de Lotbinière.		
Leclerc Rodolphe	Beaudet A	200
Ste Foye.		
Neilson A. N.	Lemon E. M	155
St Gabriel de V.		
Holton J.	Bédard J. E	162
Ste Geneviève.		
Lecavalier Dme M.	Blequier Delle M. L	800
St Jacques.		
Derome Delle U.	Boucher J	300
St Lambert		
Vermette Théo.	Lemieux L	2200
St-Lazare.		
Rozon O.	Mongensis J. B. A	327
St-Louis de Lotbinière.		
Blanchet Jos. et al.	Bélangier Adèle	1113
Ste-Pétronille.		
Porteous C. E. L.	Robitaille E	2000
St Vincent de Paul.		
Charbonneau Noé	Gourre Dme M	120
Trois-Rivières.		
Bédard Thos & Co.	Labarre R. G	450
	Larochelle J. H	401
Duplessis N. L.	Leduc J	302
Wolfestown.		
Cassidy John.	Devlin H	190

ACTIONS		DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.	
Bedford Dist.			
Derrick Ang. A.	Wright J. C	1062	
Cap Magdeleine.			
Provencher Alfred.	Lottinville O	837	
Ditchfield.			
Bouchard O.	Trudel C	412	
Hereford.			
Andrews John E.	Shurtliff W. L	167	
Lachine.			
Poitras F. et al.	Feek R	128	
Leeds.			
Campbell Patrick.	Nadeau T	201	
Montréal.			

Albion Fire Ins. Ass.	Mussen F. E	120
Beleau David.	Toronto Rad. Mfg Co	120
Chambers E. J. et al.	Darling Wm. R. et al	103
Cité de Montréal.	Sheridan M. F. et al	1074
"	Robillard Ed	500
Desloges Tel. et al.	Prieur P. I	36
Duchesneau H.	Cholette J. C. esql	1850
Dumas Wilf.	Cloutier Dme Julie	146
Francis E. W.	Kyle Mary esql	265
Gagnon Dme E. et al.	Dickson Jas	1129
Hayes Dme L.	Scullion Jas	220
Labadi J. E. G.	Goodhue F. W. J. et al	4544
Lortie P.	Shearer Jas	200
McKedie J. W. et al.	Boas B. A	262
McIntyre Duncan et al.	Hancock Dme E	1400
Murray W. G. et al esql.	Morrison Jas	200
Poirier Dolphis.	Giroux Chs T	145-
Ross Phil. S. et al esql.	O'Gilvie D	10000
Schneider O. E.	Mont. Loan & Mortg. Co	574
Siebert G. E.	Oakes Dme E. H	170
Taliovert Victor.	Labrecque Ans	268
Tate Wm. W. & Geo. T.	Stephens C. H	533
Thomson Robert.	Angus R. B	259
Virtue Thos. J.	Miron Narcisse	153
Watts Martin H.	Wilson L. A	117
Wiseman H. et al.	Prevost Eustache	910

Nicolet.		
Blanchet S.	Martel J. N	125
Côte Jos.	"	125
Québec.		
Lévy Chs E.	Weir Jas. B. & al	157
Richmond.		
Jones W. E. & al.	Brown H. B	103
Sherbrooke.		
Quebec Central Ry Co.	Hartford Ins. Co	1980
"	Guardian Ins. Co	2400
"	Fire Ins. Assoc	1380
"	Scottish Union & Nat. Ins. Co	1000

Larreau Frs.	Stanstead.	Larreau J. B	669
Pineard Alfred	Stoke,	Succ. Bowen Dme C. L. C	197
Martineau Julien	Ste Cunégonde.	Dawes T. A. jr & al	115
Petit Joséphine	St. Dominique.	Fontaine R. E	183
Cordeau Ant.	St Hyacinthe.	Fontaine R. E	214
Feeney Thos	St Ignace du L.	Filiatrault S	350
Succ. Decelles Ls	St-Jean.	Corp. de St Jean	421
Lalonde Cam	St Téléspore.	Grace M. esql	1820
Tessier J. A. et al	Trois Rivières.	Begue G	159
Irvine John	Westmount.	Rainville J. A	210
		Brown A. S	615
Cour de Circuit			
JUGEMENTS RENDUS			
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT.	
Smiley J. G.	Ascot.	Camirand F	35
Williams Richard	Bolton Tp.	Austin G. M	42
Latour Jos.	Bougie.	Lefrançois A	33
Landreville Wm	Ohesham.	Presscott H. F	66
Wilson B.	Compton.	Sanders W	11
Dubois Théo.	Ditchfield.	Roberge C. V	29
Gouin C. A.	Drummondville.	Réné A	34
Coats F. A.	Eaton.	Squires E. C	76
Squires E. C	Emberton.	Massey-Harris Co	99
Lallier Alph.	Granby Tp.	Massey-Harris Co	16
Roberge Ed. Sr	Grand Pabos.	Massey-Harris Co	18
Beauregard Nap	Havelock.	Archambault A. R	10
Myles Wm & Co	Island Brooke.	McDougall J	29
Semple Thos C	Lachine.	E. T. Mut. Ins. Co	34
Corrigan John	Langueuil.	Pagot C	13
Chartier Alaïre	Louiseville.	Howard J. H	55
Dragon Jos	Marleville.	Lapointe F	31
Benoit Aimé	Montréal.	Germain F. X. Z	22
Trudeau Jos.		Fortier J. A	20
Gariépy Jos		Brais L. A	45
Dauray Jos		Cloutier S	51
Ahern Wm.		Campbell R	19
Battle A. E.		Tellier G	14
Beauchemin Alb		Hoolahan J	45
Bégin Pierre		Richer C	19
Bernier J. H.		Charron C	22
Berthelot Emille		Crankshaw J	82
Bluteau Omer		Collerette Dme A	12
Bonneau Elisa		Rasconi C. E	19
Bourassa Henri		Blache G	21
Boulanger Hilaire		Vadeboncoeur F	24
Brown I at		McCormick Dme L. et al	82
Buylger Henri.		Lumontagne E	44
Cantin Ed. et al.		Decelles M. J. A	10
Cédras Amédée		LaRoche M. G	10
Chamberland Méd.		Papin J	20
Cloutier Adélar.		Bermer J. B	16
Cole W. P.		Farquharson W	83
Desloges T. et al		Prieur P. I	36
Desroches Israel		Messier D. et al	13
Dubuc Victor		Mathieu A	21
Dyer W. A.		Wallack M	18
Ennis J. H. et al.		Governor C. J	73
Gore H. M.		St Aubin Z	17
Gratton Hermine		Caisse J	54
Gravel J.		Lavolette P. M. D. et al	18
Hetu Jos. Elie		Bazinnet C	40
Hughes John		Mills Dme A	33
Killner L. S.		Washburn & Morn. Mfg Co	18
Labelle Léon		Costigan P.	30
Leblanc L. J.		Dorval P. I.	30
		Tessier F. X	58

Lemay Jos.	L'Heureux J. A	27
Lyons Michael	Meehan H	20
Maloney John	Murphy Bme M. A	18
Martin J. R. A.	Laberge A	23
McLaren R. J.	Reid W	28
Milloy Chs	Corbett D	23
Novell Jas	Chesson J	16
Novell Wm	Wollenberg J	15
Pain Jos	Murphy Dme M. A	30
Perrault E. E.	Francoeur A	28
Phelan Edw	Mills D. A	42
Pilote Geo.	Coutlée J. P	25
Racicot Chs	Noel O	30
Robert Rivière.	Gravel J. F	12
Silverman Isaac	Saxe R. et al	25
Tate W. W. et al	Bourdon A	21
Sincennes Alb	Labelle E	12
Ste Marie Jos	Chabot S	52
Sutton Geo. et al.	Chambers A. H	30
Tate W. W. et al	Cruikshank J	75
Taylor Sam. et al	Savard A	18
Themens Jos	Labelle L	15
Therrien Wilf	Beaudoin Dme M	15
Tromblay Albert	Viger J. P	17
Turgeon Elphège	Valade N	31
Turner B	Sanf A	11
Vermette Frs	Chalifoux G. & Fils	66
Watts M. H.	Liggett T	44
Wiggington John	Grothe C. R	38
Wurtele Arch.	Gagnon H. et al	12
Orford.		
Gosselin Ant	Lemaire & Low	13
Québec.		
Martel Jules & Pierre	Sylvestre E	66
Repentigny.		
Buchanan Ths.	Chagnon F. A	20
Richmond.		
Gendron J. H. & C.	Gatien E. C	10
Roxton Tp.		
Alden Jos	Bachand F	14
Sherbrooke.		
Caron Ep.	McManamy D. & Co	68
Denault Ed	White W	42
Reilly Wm	LeBaron G. A	75
Stanstead.		
Foss A. L.	Morris R. F	45
Ste Adèle.		
Filion Magl.	Lamarche J. A	17
Ste Agathe.		
Belisle H. A.	Banque du Peuple	26
Ouellette Jos.	Prévost J. B. B	16
St Armand O.		
Jenkins A. P.	Cannell H	47
St Césaire.		
Coll. Comm. de St Césaire.	Cholette H. A. et al	49
Ste Cunégonde.		
Marseille F. X. A.	Prevost O	16
St Enfant Jésus.		
Malouin Frs	Sanche F	27
St Ephrem.		
Cabana Ant. jr	Rouleau C	42
St François Dist.		
Bédard D. F.	St Maurice Tool & Axe Wks	16
St Henri.		
Culnier H	Neveu J	15
Major Frank & al	Lacroix A	80
Orsali Jos	Berthiaume J. E	50
Perrault E. E.	Smith M	15
St Hyacinthe.		
Brissette Pierre	Laurent J	20
Maheu Jos	Guillet J	11
Marquette Louis	Ostigny E	17
St Isidore.		
Lemieux Naz.	Létang C. L. et al	26
St-Laurent.		
Latour Jos	Lefrançois A	33
Taurangeau Frs	Gougeon N	32
Ste-Lucie.		
Forget Noé	Luttrell J	24
Latreille Evang	Limoges J	18
St-Marcel.		
Belanger J. B.	Allard J. M	38
St Simon.		
Prin H	Warmington R	71
Ste Sophie.		
Dubois Séraphin	Gaudet P. A	20
Grady F. P.	Latour E	12
Ste Thérèse de Blainville.		
Nelson Wilf.	Bélair J	28
Trois Rivières.		
Goudreault Nap	Guilbert J	11
Victoriaville.		
Merc'er Dme M. D.	Quebec Bank	27
Windsor.		
Chapman Wm F.	Kerr W	1

LE JAPON

(De La Halle aux Ouir.)

Le hasard des affaires, hasard que j'ai beaucoup aidé, je dois le dire, m'amène au Japon. Une curiosité ardente me poussait vers ce pays, point de mire du monde entier, que je n'avais pas vu depuis 1872.

Comment une nation peut-elle se transformer ainsi en un si court espace de temps ? Car que sont vingt-trois années dans la vie d'un peuple ? Une minute dans la nôtre.

Par la lecture des journaux, des revues, des livres, je pensais bien trouver un Japon flambant neuf, mais jamais je n'aurais cru à un changement aussi complet.

Ce pays des fils du Soleil, malgré son vernis européen, ses mœurs politiques et militaires nouvelles, est encore bien mystérieux pour nous, car le voile qui le cache à nos yeux n'a été qu'imparfaitement levé ; nos romanciers surtout ont faussé nos idées et ne nous ont montré qu'un Japon factive.

J'arrive en pleine effervescence guerrière. L'enthousiasme secoue les Japonais du haut en bas de l'échelle sociale, la joie brille dans tous les yeux, les tailles se redressent ; ils semblent vouloir se hausser à la hauteur de leur succès. On pourrait leur faire remarquer qu'une colonne anglo-française de vingt mille hommes a mis moins de temps à arriver à Pékin que les Japonais à s'emparer de Wei-hai-wai ; mais à quoi bon jeter une douche, si faible qu'elle soit, sur ce bel enthousiasme ? Grisés par la fumée de leurs canons victorieux, ils ne connaissent plus le mot *impossible* ; d'aucuns ne parlaient de rien moins que d'annexer la Chine. L'estomac japonais n'est pas encore à la hauteur d'un pareil morceau ; mais raisonne-t-on avec l'enthousiasme ? N'est-il pas plus doux de se laisser bercer par lui et de se nourrir pour un moment d'illusions ?

C'est plaisir de voir ce peuple jeune et ardent vibrer du plus pur patriotisme ; on respire avec bonheur cette atmosphère embrasée ; une même ivresse vous monte au cerveau, et à des milliers de lieues de la mère patrie, surexité par cet air saturé de salpêtre, le cœur se dilate comme pour donner plus de place encore à l'amour du sol natal. On pense avec attendrissement à la patrie absente. Je suis persuadé que les plus sceptiques, devant un pareil spectacle, s'apercevraient que les sentiments qu'ils croyaient morts en eux ne sont qu'endormis. C'est

alors que l'on comprend bien la puissance de ce mot : Patrie ! On comprend ce qu'il renferme de grand et de noble ; on comprend les folies héroïques qu'il a fait accomplir.

Donc la guerre est terminée, le triomphe des Japonais est complet, le succès de leurs armes éclatant, leurs soldats ont été braves et énergiques, ils ont su endurer les souffrances d'un rude hiver, leurs généraux ont été habiles, la préparation de la guerre a été lente et méthodique. Il y a longtemps que les Japonais désiraient cette lutte contre l'ennemi héréditaire et nul n'est étonné de cette victoire qui, à première vue, pourrait paraître fantastique, d'une nation de 45 millions d'âmes sur le colosse en carton pierre de 400 millions d'habitants qu'est la Chine. Cette dernière a dû plier le genou devant son vainqueur et demander grâce.

Recherchons les causes de cette victoire, elles sont bien simples.

Nul n'ignore que, depuis longtemps, le Japon a envoyé en Europe ses hommes les plus intelligents pour étudier sa civilisation, sa littérature, ses arts, ses sciences, son commerce, son industrie. Le Mikado lui-même, Moutsou-Hito, descendant

en ligne directe de Djinmou-Tennô, le propre fils des dieux, dont la famille règne sur le Japon depuis 2,550 ans, exerçant un pouvoir absolu et sans contrôle, a eu la grandeur d'âme, pour mettre son pays au niveau des nations européennes, de consentir à se dépouiller d'une partie de ce pouvoir, au profit d'un..... parlement, oui, d'un véritable parlement, et l'on pourrait entendre à l'heure actuelle, dans ce pays de Madame Chrysanthème, un député japonais, interpellé un ministre de l'intérieur japonais, sur la révocation d'un garde champêtre ! *Quantum mutatus ab illo !*

L'infiltration des mœurs européennes ne s'est pas faite à l'instar des routelets africains se drapant dans un uniforme de sous-préfet, coiffés d'un chapeau haut de forme orné d'une plume de paon et charmant leurs loisirs par l'audition d'un orgue de Barbarie, écorchant les couplets de la Belle Hélène et de Geneviève de Brabant ; non, cette infiltration a été habilement, intelligemment dirigée. On a emprunté un peu à tous les peuples ce qu'ils avaient de meilleur.

Avant toutes choses, il fallait une armée solide, elle dut être forgée de toutes pièces. En 1871, ébloui

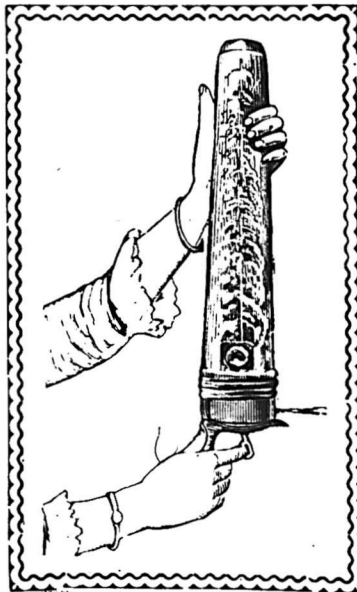
par les succès de la Prusse, le Mikado demanda des instructeurs prussiens, mais ceux-ci avaient à peine mis le pied à terre, qu'ils furent congédiés et l'on s'adressa à la France. En 1872, une mission militaire française, composée d'officiers et de sous-officiers de toutes armes vint s'installer à Yeddo.

Il fallait une marine : ce furent encore des Français qui la créèrent. L'arsenal de Yokoska fut fondé et dirigé par des ingénieurs français.

Il fallait des lois, un code : ce furent des jurisconsultes français qui furent chargés de l'élaboration de ces lois, sur le modèle du code civil français.

En 1873, on s'occupa plus spécialement du commerce, une ambassade fut envoyée en Europe pour reviser les traités. L'intérieur du Japon fut ouvert aux étrangers. Auparavant, ceux-ci n'avaient le droit qu'à un rayonnement de 40 kilomètres à l'entour des ports qui leur étaient ouverts ; pour aller au delà, il fallait un passeport que l'on obtenait très difficilement.

Des lignes télégraphiques furent créées, des chemins de fer furent construits, l'Europe et l'Amérique fournirent les matériaux nécessaires à ces travaux. Mais actuellement



PRIX :
L'EXTINCTEUR EN VERRE,
COMME VICNETTE,
\$24.00 LA DOUZAINE.

PRIX POUR LES GROS
EXTINCTEURS FOURNIS SUR
APPLICATION.

L'Extincteur DURAND

Fabrique par la Cie Canadienne d'Extincteurs (Lim.)

L'Extincteur par excellence, l'Extincteur le plus efficace sur un commencement d'incendie, l'Extincteur le plus portatif, qu'un enfant peut faire travailler aussi bien qu'une personne âgée, l'Extincteur que toutes les familles devraient avoir.

L'Extincteur Durand est de la plus grande valeur pour les manufacturiers, les édifices publics, les institutions religieuses, et plusieurs communautés en sont déjà pourvues d'un grand nombre.

L'Extincteur Durand est approuvé par toutes les autorités compétentes, entre autres : MM. M. P. Benoit, chef du Département du Feu, Montréal ; J. H. Carlisle, chef du Département du Feu, Vancouver, C. A. ; C. Coates, département des Travaux Publics, inspecteur en chef de la Puissance ; A. Raza, architecte provincial ; Les inspecteurs du Gouvernement pour les fabriques et les édifices publics, etc., etc.

L'Extincteur Durand a déjà prouvé son efficacité en bien des occasions sur des incendies et nous citons entr'autres les suivants, où un prompt usage de l'Extincteur a exempté de grandes conflagrations et épargné des propriétés de grande valeur.

Hotel Péloquin, Sault au Récollet. Toussaint Larivière, Sault au Récollet. Ladies Benevolent Inst., 31 Berthelet, Montréal. Rev. G. M. LePailleur, curé de Maisonneuve. C. Dubois, sous-chef Station No. 4. C. & N. Vallee, Hotel St. James, en face gare du Grand Tronc. Ferdinand Mailhot, St-Jean Deschallons. F. H. Dubuc, de la maison Dubuc, Desautels & Cie 1513 Ste-Catherine. Dme G. Cyr, 447 St-Antoine. Alb. Jetté, marchand de meubles, 1213 Ontario. John Millen & Sons, 1325 Ste-Catherine. R. Beullac, marchand d'Ornements d'Eglises, rue N.-Dame. J. A. Roussau, manufacturier de meubles, Ste-Anne de la Pérade.

Avec l'Extincteur Durand en quantité suffisante, dans votre maison, vous pourrez diminuer le chiffre de vos assurances.

La Compagnie fabrique aussi des Extincteurs d'un plus fort volume, de 2 et 5 gallons, spécialement pour les départements de feu des villes, villages et municipalités, en remplacement des Babcocks ou autres appareils de ce genre. Le département du feu de Montréal a fait l'acquisition de douze gros Extincteurs de 5 gallons.

La Compagnie Canadienne d'Extincteurs, (Lim.) BUREAUX ET ATELIERS **7 et 9 rue St-Pierre, Montréal.**

L'Etat possède des ateliers à Yokohama et à Kobé, où se font les réparations et le montage des locomotives.

Le costume lui-même se transforme. Auparavant les nobles portaient des robes de soie avec les armoiries de leur famille brodées sur le dos et sur la poitrine, les gens du peuple se contentaient de longues robes de calicot.

Le vêtement étriqué européen fit en grande partie table rase de tout cela. Les Japonais se rasiaient la tête, ils laissent maintenant croître leurs cheveux à l'européenne.

Des imprimeries furent installées, des journaux furent créés.

On fit venir des professeurs pour enseigner les langues étrangères.

Il y eut des Japonais médecins et ingénieurs.

Une école de droit fut ouverte à Yokohama en 1874 avec des professeurs français à sa tête.

(A suivre).

PETITES NOTES

On trouve dans le commerce des poudres qui, appliquées sur les pièces à souder, préalablement chauffées au rouge, permettent de souder par exemple l'un sur l'autre, un barre de fer et une lame de tôle.

Voici d'après *Le Praticien*, la com-

position d'une poudre permettant d'obtenir de tels résultats :

1 volume de copeaux de taraudage, (facile à obtenir des fabricants de boulonnerie) ;

2 volumes de borax broyé et vitrifié. Cette poudre donne, paraît-il, d'excellents résultats. Il est facile d'en faire l'épreuve.

On trouve, en outre, dans le commerce, des poudres spéciales pour la soudure de l'aluminium.

La production de l'or augmente en Australie, même sans tenir compte de découvertes merveilleuses sans doute, mais qui n'accroissent pas beaucoup les expéditions du précieux métal jaune en Europe. Depuis neuf ans la production de l'or en Australie a été comme suit : 1,389,607 onces en 1886 ; 1,436,953 onces en 1887 ; 1,501,764 onces en 1888 ; 1,739,477 onces en 1889 ; 1,599,350 onces en 1890 ; 1,651,151 onces en 1891 ; 1,796,130 onces en 1892 ; 1,876,562 onces en 1893 ; et 2,000,000 onces environ, en 1894.

Donc l'augmentation a été d'environ 650,000 onces depuis 1886. L'on s'attend à une plus-value considérable en 1895. La grande crise économique en Australie a été favorable aux mines d'or, qui ont attiré des milliers d'ouvriers, qui ne trouvaient plus de travail dans les industries ordinaires. Si les découvertes de l'Ouest de l'Australie se confirmaient, la production de l'or en Australie pourrait prendre une grande extension.

La richesse par tête d'habitant dans la Nouvelle-Zélande s'est élevée de \$1070 en 1882 à \$1160 en 1893. L'exercice financier, qui vient de se terminer, a fourni un excédent de recettes de \$2,150,000.



Buggies ouverts et couverts, Phaétons pour médecins et Phaétons de famille. Express d'épiciers et autres de toute sorte. Voitures de tous genres.....

R. J. LATIMER,
592 St-Paul, MONTREAL.



ON recevra à ce bureau, jusqu'à jeudi, le 18 juillet, des soumissions cachetées, adressées au sous-signé avec la suscription "Soumission pour charbon. Edifices Publics," pour la fourniture du charbon aux Edifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau, le et après jeudi, le 27 juin.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes : aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 26 juin 1895. } 18-19.

H. B. MUIR & Co + **LAINAGES et FOURNITURES EN GROS**

No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.

SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE,

QUEBEC.

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

TELS QUE

Albums Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette ; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Bergants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.

59 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 & 58 RUE FRONT, TORONTO

BURNS & LEWIS

Habillements Confectionnés en Gros

LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,
MONTREAL.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau : Bâtisse de la Cie du Richelieu,

44 Rue Dalhousie,

QUÉBEC.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

Chronique de Québec

Mercredi, 10 juillet 1895.

La période du grand calme est arrivée. Les efforts faits par les grands magasins pour allécher et tenter la pratique réussissent à peine à réaliser une bien petite moyenne de ventes.

La caractéristique principale est l'ambition d'offrir la marchandise à des prix fantastiquement réduits; l'on y va aujourd'hui par demi centin, et l'on se débarrasse ainsi — ce qui n'est pas mal — de vieilleries qui demeuraient autrefois sur les tablettes; cela fait en même temps une réclame qui a son importance.

Dans la quincaillerie, la morte-saison se prolonge du 15 juin au 15 septembre; il s'y fait donc peu d'affaires à l'heure qu'il est, si ce n'est en ce qui concerne les fournitures de pêche et aussi peut-être la bicyclette, qui commence à être assez en vogue, malgré les obstacles et les inégalités de terrain.

Dans l'épicerie, l'on ne fournit guère que pour l'alimentation courante, qui est faible, naturellement par suite de l'absence d'une partie de la population actuellement à la campagne, et aussi, me dit-on, parce que la consommation de liqueurs alcooliques dans les hôtels diminue en proportion des chaleurs tropicales que nous subissons.

Quant aux bières, à part les nombreux agents de fabriques étrangères à la ville, nous avons une production locale suffisante, paraît-il, pour désaltérer une population triple de la nôtre. Parmi ces produits, il y en a d'excellents, et ce commerce donne satisfaction, car la demande se maintient très élevée. Bientôt le marché sera approvisionné par une nouvelle

fabrique où l'on ne brassera que la bière douce (Lager); ce sera, croyons-nous, le premier essai du genre à Québec, et les promoteurs de l'entreprise en attendent de bons résultats. Puisque nous sommes à parler liqueurs, nous constatons que la tentative de vulgariser le vin, en le mettant à la portée des bourses les plus modestes, n'a pas été couronnée de succès. Pour l'ouvrier, à la maison, rien ne vaut la tasse de thé traditionnelle; au dehors s'il lui arrive de s'humecter, un peu, ce qui n'est pas défendu, c'est avec du *fort*, ou au moins de la bière.

Le vin ne va pas à sa constitution. En somme, il est de fait que les vins de fabrique canadienne, dont quelques-uns ont de la valeur, ne trouvent pas un grand débit à Québec. Après ratification définitive du traité franco-canadien — laquelle ne saurait tarder maintenant — il est possible que nos vins indigènes servent au coupage des importations françaises et forment ainsi de bons produits. Nous savons que les marchands comptent beaucoup là-dessus. La chose se pratique, du reste, sur une grande échelle déjà.

Les prix ont peu varié cette semaine dans les épiceries en général; les raisins secs, vieille récolte, sont très faibles et peuvent s'obtenir en certains lieux à grande réduction.

Sucres: jaunes, 3½ à 4c la lb; granulé, 4½ à 4¾c; "Off" granulated, 4½ à 4¾c; granulé allemand, 4½ à 4¾c; Extra ground, 5½c. Powdered, 5; Cut Loaf, 5¾c.

Sirops: Barbades, tonne, 37 à 38c.; tierce 38 à 39c.; quart 39 à 40c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES

ATELIER et BUREAU:.....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

SUCCURSALE:.....

Bâtisse de la Rich. & Ont. Nav. Co., Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.

ET MARCHAND DE

MARQUE... **CLAQUES** J.-CARTIER

EN GROS SEULEMENT.

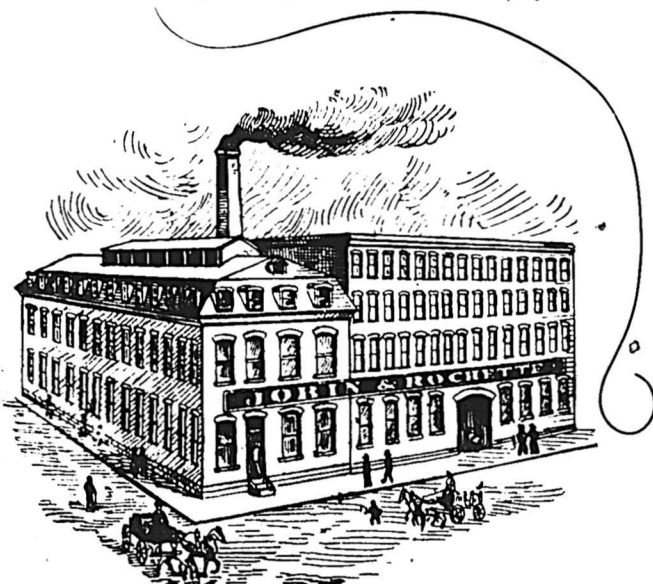
Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPÉCIALITÉS:—Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PICCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est.

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.



Riz \$3.25 à \$3.35; Pot Barley \$4.25 à \$4.30.

Conserves en gros: Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c à \$1.00; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huîtres \$1.45; Sardines domestiques, 1/2 bte 5c; do importées 1/2 bte 9 à 12c; 1/2 bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4 1/2c; do satin, 7 1/2c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2c à 2 1/2c.

Allumettes: cartes, \$3.25; Telegraph, \$3.75; Telephone \$3.50; Dominion, Lévis et Royal \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Sel: en magasin, 60c; sel fin, sacs, \$1.45; 1/2 sac, 35 à 40c.

Raisins: Valence, fine "off stalk" 4 à 4 1/2c; Do, Selected 5c; Do, Layers 6c; Currants 3 1/2 à 4c; Do, extra 5c.

Amandes Tarragones: 12 à 13c la lb; do, écailées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 12 à 13c; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Nous sommes dans une période relativement calme. Les prix ont faibli quelque peu dans les farines comme on verra par les cotations suivantes:

Farines (en poche): Patente, \$2.45 à \$2.50; Forte de boulanger, \$2.35 à \$2.40; S. Roller, \$2.20 à \$2.30; Extra, \$2.10 à \$2.15; Superfine, \$1.75 à \$1.90; Commune, \$1.40 à \$1.70.

Farines en baril: Farine (patente), \$5.00 à \$5.15; Farine de cylindre, \$4.00 à \$4.75; Extra, \$4.25 à \$4.40; Superfine, \$3.75 à \$3.90.

Lards: Short Cut, \$18.50.

Saindoux: Pur, \$2.10 à \$2.20 le seau.

Le pilotage est de beaucoup en retard sur les années précédentes.

La flotte du printemps a presque complètement fait défaut et jusqu'ici le nombre d'arrivages des vaisseaux océaniques est bien inférieur à ce qu'il était l'année dernière à la même époque. A part quelques cargaisons de sel, de sucre et de sirops, nous ne connaissons pas de vaisseaux qui aient été frétés en destination de Québec; quant au nombre de ceux qui prennent ici leurs chargements, il est presque nul. Voilà, en quelques lignes, la vraie situation du port de Québec, le plus grand, le plus beau, le plus commode du pays. Nous ne dirons pas comme tant d'autres, que la faute en est aux ouvriers; la faute en est à tout le monde, à ceux surtout qui ont des capitaux, et qui se disent et qui sont des hommes d'affaires, mais qui ne jugent pas à propos d'utiliser nos avantages naturels.

La question des assurances contre le feu est à l'ordre du jour à Québec. Il est démontré, par des statistiques fort bien faites, que le taux exigé des assurés est de beaucoup trop élevé relativement aux risques encourus et l'on demande une diminution proportionnelle et légitime du coût des primes; c'est juste et nous nous joignons aux auteurs du mouvement. Il y a, dit-on, entre les diverses compagnies d'assurances, une entente quant à une échelle fixe des taux à charger. S'ils étaient raisonnables, nous ne trouverions rien à dire. Du moment qu'il est démontré qu'ils sont excessifs, il faut trouver les moyens de couper court à cette imposition sur le public. Nous aurons peut-être l'occasion de traiter ce sujet plus au long dans une prochaine chronique.

L. D.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 6 juillet 1895.

QUARTIER MONTCALM

Rue St Jean. Lot 3764-1, avec maison, etc., terrain 4603 pieds en superficie. Succession de James Stevenson à Victor Giroux; \$5,000 [94344].

Rue Lachevrotière. Lot 4307-1 et partie du lot 4307, le 1er terrain contenant 1825 pieds en superficie. Joseph Garneau à Georges Pierre Roy; \$400 [94369].

QUARTIER ST-PIERRE

Rue St Valier. Lot 1959, avec fonderie, etc. Antoine Gagnon à Vesey Boswell; \$4,000 [94350].

QUARTIER JACQUES CARTIER

Rue Ste Marguerite. Lot 1620, avec maison de pierre et maison de bois, etc., terrain 647 x 52 x 7. André Soucy à Edouard Lemay, \$2,225 [94367].

ANCIENNE LORETTE

Partie du lot 340, avec bâtisses, etc.; terrain 1/2 d'arp. x 35 arp. Pierre Robitaille à Joseph alias Jean François Lépine; \$700 [94351].

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1178e livraison (21 juin 1895).—Ysabel, par Mme la Comtesse de Houdetot. — L'homme noir, par A. Verlay. — Les secrets de la prestidigitacion, (Réparation de cartes), par St-J. de l'Escap. — L'onc. o malgré lui, par Mme Bellaigue. — La dentelle, par Mme Barbé. — Chaque numéro, 49 centimes.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.
ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

J. B. RENAUD & CIE, NEGOCIANTS EN GROS.

126 à 140 rue St-Paul, QUEBEC.

FARINES, GRU, SON, ETC.,

MOULÉE d'avoine, de blé d'inde, de riz, d'orge. Lard, Saindoux, Jambons fumés, Poissons et Huiles de poissons, Sel, Sel fin, Plâtre. Exportateurs de Beurre et Fromage.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET, Manufacturier et porteur des brevets
Nos 75 à 79 Rue St-Joseph, à Québec, P. Q.

L. COUSINEAU & E. GOHIER,

PROPRIETAIRES DES Bois de Boulogne, et Bois de Plaisance, Plateau St-Laurent, Boulevard St-Germain, Bocage Bordeaux, Bocage Cartier.

Des Lots à bâtir sont offerts en vente sur ces différentes propriétés, sur le bord de la rivière, à des conditions exceptionnellement faciles. S'adresser sur les lieux ou au bureau des propriétaires

16 RUE ST-JACQUES

FARINES.....

— ET

PROVISIONS

Lard en quart, Jambons fumés, Saindoux en Chaudières et Seaux, Gruau, Barley, Pois, Fèves, Huile Morue et Loup-Marin, Sel, Beurre, Farines de toutes sortes. Une visite ou demande de prix sollicitée.

GEO. TANGUAY,

Bureau: 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.
Entrepôts: RUES ST-PAUL, BELL ET ST-ANDRE

MARCHANDS SOUCIEUX

DE VOS INTERETS.

◆ ◆ ◆

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre Assortiment et nos Prix.

• FORGUES & WISEMAN,

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine
DISTRICT DE QUÉBEC
Couture vs Cité.

Lévis, rue St George.—La moitié S. O. du lot 498 du cadastre, quartier Notre Dame; emplacement avec bâtisse.

Vente à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire, le 19 juillet 1895, à 10 h. a.m.

Béland vs Béland.

St Edmond de Stoneham.—Partie Est du lot 16 du cadastre de la paroisse; terre de 2 x 28 arpents, au second rang, avec maison, etc.

Vente à la porte de l'église de St Edmond de Stoneham, le 19 juillet, à 10 h. a.m.

**FORMULES de PEINTURE POUR
LES METAUX EXPOSÉS
A L'AIR.**

L'action des acides, de l'humidité, de l'air, de la lumière même, cause d'énormes détériorations aux métaux, et l'on recherche constamment dans l'industrie de bonnes formules de peinture donnant une préservation réelle et certaine. Il faut avouer que le problème est difficile à résoudre, car telle peinture qui donne d'excellents résultats dans un cas, n'en donne pas dans un autre.

La Gas Fitters Reviews s'est posé cette question et, sans avoir la prétention de fournir la solution finale, elle a donné

quelques indications que la *Revue industrielle* résume comme suit :

Pour les travaux grossiers, on se sert beaucoup de peinture noire, faite avec les résidus de la distillation de la houille et des huiles de schiste. Cette peinture se combine facilement avec des huiles siccatives; elle donne un beau noir intense qui est en même temps très économique. L'oxyde de fer natif fournit aussi une peinture qui possède une grande partie des qualités du minium sans en avoir les inconvénients. Cette peinture est très durable.

Elle convient bien sur le fer, car elle n'a pas de tendance à altérer la surface du métal. Une analyse d'une de ces peintures a donné: peroxyde de fer, 68,95; terre alumineuse (argile); 1,48; argile brûlée, 29,57; total: 100.

L'oxyde brun pourpre est un peroxyde de fer hydraté.

A volumes égaux, la peinture au fer couvre plus que les peintures au plomb. Mélangée avec un tiers de céruse, elle forme un excellent mastic analogue au mastic fait avec du minium, et qui devient très dur au bout de quelque temps de dessiccation. L'oxyde de fer résistant à une forte chaleur. La peinture faite avec lui s'emploie avec avantage pour les machines et les chaudières.

La peinture dite anticorrosive est faite de parties égales en poids de craie et de céruse, avec moitié de sable très fin ou de poussière de route, plus couleurs *ad libitum*. Le mélange étant fait avec de l'eau, mais, ordinairement, on l'emploie comme couleur à l'huile. La préparation de l'huile recommandée pour cet usage consiste en 12 parties en poids d'huile de lin crue, 1 partie d'huile

de lin bouillie et 3 parties de sulfate de chaux, le tout bien mélangé. On prend 5.1 d'huile ainsi préparée pour 3 kg de peinture.

Les enduits contenant la silice ont été employés tant pour les bois que pour protéger les peintures; ils donnent une substance dure qui se conserve bien. Mélangés avec des huiles convenables, ils résistent à l'action de l'eau salée ou des acides, mieux que les peintures au fer ou au plomb, qu'ils couvrent bien; en ce qui concerne le bois, ils sont très utiles pour le préserver de l'incendie.

Le minimum, en raison de sa durée, est fréquemment employé comme premier revêtement; souvent même c'est le seul revêtement que l'on emploie sur les objets en fonte. Il faut avoir soin de faire en sorte qu'il ne soit pas en contact avec un sel, autrement, une action chimique se forme, des boursouffures se montrent et le plomb est réduit à l'état métallique. On a proposé de substituer au minium une peinture que l'on appelle vermillon d'antimoine et qui n'est autre chose qu'un sulfure d'antimoine; on vend cette matière sous forme de poudre très fine, sans odeur ni saveur, insoluble dans l'eau et les huiles essentielles. Les acides n'agissent que peu sur elles, et certains ingénieurs disent que, quand elle est broyée dans l'huile, elle acquiert une grande intensité et un grand brillant de couleur: elle couvre bien, elle est inaltérable à l'air ou à la lumière et peut être mélangée de céruse.

—(Moniteur Industriel).

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

....ON DEMANDE....

— A LA —

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOC. OF NEW YORK,
DES AGENTS GÉNÉRAUX

Pour les districts suivants de la Province de Québec: Rivière du Loup, Trois-Rivières, Soré, Sherbrooke, et Valleyfield. De bonnes conditions seront offertes aux gens qualifiés.

S'adresser à.....

R. H. MATSON,
AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA

37, rue Yonge, - - TORONTO, Ont.

Temoignage,
Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consommation, etc.
Québec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE Co., Québec.

Messieurs—Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BELANGER, Ptre,
Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 89 rue Saint-Jacques.

GRAINS DE SEMENCE

BLE, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMÉRICAIN, TREFLE, ROUGE, BLANC, ALSIKE

PLATRE A TERRE. SPÉCIALITÉ POUR CÉCLES AGRICOLES.

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUÉBEC.

IMITATION DE BOIS NATURELS....

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- 317 rue St-Paul, QUÉBEC.
DECORATEURS

MELASSE ...EN DECHARGEMENT

3 Cargaisons de Mélasses, Nouvelle Recolte Barbade, Neuvitas
Ex. WM. GEAKE, JOHN L. SNOW, CARRIE EASTER.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE.

CLAQUES CLAQUES

Les marchands que nos voyageurs ne pourront pas voir feront bien de s'adresser chez nous pour l'achat de leur claques. Nous tenons toujours en mains un grand stock dans les Jacques-Cartier et Goodyear Patent. Nos escomptes sont les plus haut du marché et nos conditions les plus libérales.

NOUBLIEZ PAS.....

J. H. BEGIN, QUÉBEC.

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambres Nos 6 et 7. Montreal Telephone Bell No 815.

A propos de chocolats, un procès très curieux vient de se dérouler devant les tribunaux parisiens. Il s'agit d'un procès en contrefaçon qui vaut la peine d'être étudié; nous en reparlerons dès que nous aurons reçu un complément de détails que nous attendons incessamment.

LA DOMINION COLD STORAGE CO.

Créer dans la ville de Montréal, dans un site où les voies des chemins de fer ont accès et où les vapeurs océaniques, comme les bateaux et chalandes des canaux peuvent décharger directement, un entrepôt à froid assez grand pour faire face aux besoins toujours croissant du commerce, c'est une entreprise que nous ne saurions trop encourager.

La Dominion Cold Storage Co, qui s'est chargée de cette entreprise, est en train de se constituer, sous l'autorité de l'Acte des Compagnies à Fonds Social du Canada. A la tête, et comme directeurs de la compagnie, nous trouvons trois des noms les plus connus dans l'industrie de notre ville: ceux de MM. D. A. McOaskill, Colin McArthur et Wm Johnson; puis les noms de trois capitalistes de Toronto et celui d'un spécialiste de Chicago.

Le capital de la compagnie sera de

\$300,000, divisé en 3,000 actions de \$100 chacune, dont 2,000 sont offertes à la souscription publique, les directeurs provisoires ayant déjà souscrit le reste. Les versements se feront: 10 p.c. à la répartition, 20 p.c. le 1er août et la balance par appels de 10 p.c. chacun à 30 jours d'intervalle.

La clientèle de la compagnie est assurée, puisque déjà les entrepôts existant ne suffisent plus et que, d'ailleurs, ceux de la nouvelle compagnie seront beaucoup mieux outillés et mieux situés. Il y a, en ce moment, en outre, un mouvement irrésistible qui se produit en faveur de la conservation au froid des denrées alimentaires. Tous les succès de l'exportation du beurre d'Australie provient de ce qu'il est constamment conservé au froid; et le Canada est décidé à suivre l'exemple de l'Australie, non seulement pour le beurre, mais aussi pour le fromage, les viandes, le poisson, les fruits, etc.

Dans ces conditions, l'entreprise de la Dominion Cold Storage Co, ne peut que réussir et ceux de nos concitoyens qui ont des capitaux disponibles ou des économies à placer, ne sauraient mieux faire que de souscrire quelques-unes des actions qui leur sont offertes.

La propriété de la compagnie couvre une superficie d'environ 45,000 pieds carrés, sur laquelle il y a déjà des bâtisses couvrant 10,000 pieds carrés et donnant 250,000 pieds cubes de chambres à réfrigération; on doit commencer au 1er août la construction sur le terrain vacant de nouvelles bâtisses donnant 750,000 pieds cubes de plus. Les soumissions sont entre les mains de l'architecte.

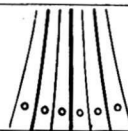
La réfrigération se fera au moyen de l'ammoniaque anhydre, par la méthode d'expansion à l'air sec. Le pouvoir sera fourni par le canal, où l'on peut prendre une force de 325 chevaux-vapeur.

D'ailleurs, l'entreprise est maintenant assurée; les deux tiers des actions ont été souscrites et ceux qui désireraient souscrire devront se presser, car la souscription sera fermée le 20 juillet.

Aux Marchands

..... EN GENERAL

DEMANDEZ A VOS FOURNISSEURS LES CELEBRES TABACS COUPES, SUIVANTS



CHAMPAIGN,
MORNING DEW,
GOLDEN LEAF
FAVORITE,



COMTE DUFFERIN,
SWEET BOUQUET,
HUDSON,
LE CAPORAL,
CARIBOU,
FINE CUT.

MANUFACTURÉS PAR

B. HOUDE & CIE, QUEBEC

Les plus grands fabricants de Tabacs coupés et en poudre, du Canada

CHARLES E. ROY

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPECIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi:—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Anyot & Frère)

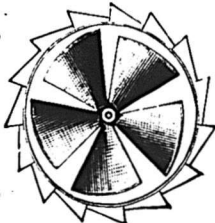
Prix réduits et défiant toute compétition. Une visite est sollicitée

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Edifices Publics,
Manufactures,
Eglises,
Maisons
d'éducation,



Résidences,
Ecuries,
Cabinets
d'aisance.
Etc., Etc.

L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

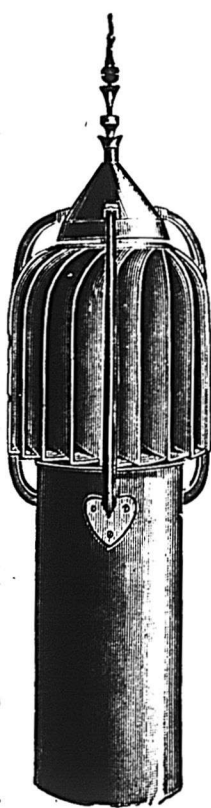
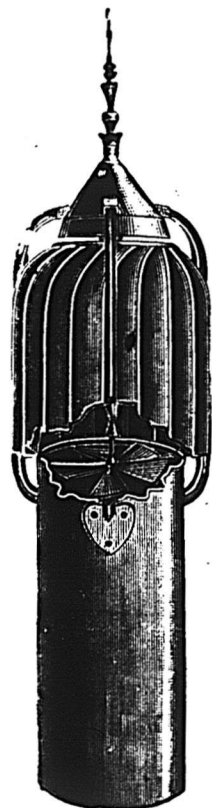
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

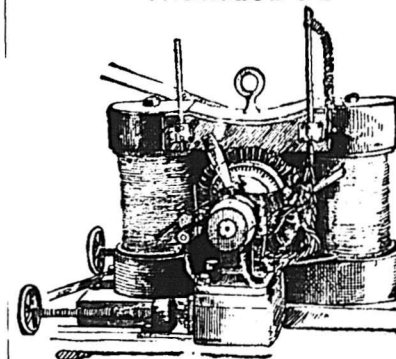
LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.



FABRIQUE DE



DYNAMOS

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages.

TRANSMISSION DE LA FORCE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS GAOUTCHOU, &C.

J. F. GUAY,

524, St-Valier, - - - QUEBEC.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 JUILLET 1895.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 20
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
<i>Allumettes Nelson.</i>	
Steamship	la caisse. 2 65
Railroad	2 75
Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2 0 40
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2.	0 00 0 80
No 3.	0 00 0 70
Hougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
" London Sperm.	0 00 0 11 1/2
" Fourmier.	0 16 0 19
" "crouées.	0 00 0 21
" "couleur.	0 00 0 23
Chandelles suif, lb.	0 94 0 00
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 90
Lessiv concentré, com.	0 30 0 40
" pur.	0 00 0 65
" Greenbank doz.	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 03
" James	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	0 70 0 00
" "small doz.	0 40 0 00
" Sunbeam large doz.	0 70 0 00
" "small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
" No. 2.	0 00 0 15
" No. 3.	0 12 0 13
Savons, boîte.	1 00 3 45
Savon de Marseille (Cassille) lb.	0 08 0 10
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 13 0 00
" Manilla, lb.	0 12 0 14
" Sisal, lb.	0 36 0 07 1/2
" Jute, lb.	0 08 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 40
" 40	0 50
" 48	0 60
" 60	0 75
" 72	0 90
" 100	1 25

Prix en gros	
Ficelles 6 fils, 30 pieds.	0 70
" 40	0 90
" 48	1 20
" 60	1 35
" 72	1 60
" 100	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
" doz.	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.	0 00 0 90
" Parisien, doz.	0 70 0 75
" Royal polish, doz.	0 00 1 25
Pipes, en boîtes.	0 65 0 90
Graine de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
" moulue, lb.	0 00 0 04
" canari, lb.	0 05 0 05 1/2
" chanvre, lb.	0 00 0 05
" Kapé, lb.	0 00 0 07
" canari paq., lb.	0 06 0 08
Balais.	
Balats H. A. Nelson & Sons. doz.	\$3 25
Rose 4 cordes, manche vernis	3 00
Pansy 4	2 60
Thistle 4	3 25
Maple Leaf A 4 c.	2 20
" B 4 cordes, stained	2 50
Shamrock A 4	2 65
" B 4 " stained	2 40
Daisy A 3	2 40
" B 3 " vernis	2 10
Tulip No. 1 3	1 93
" No. 2 3	1 60
Curling, 4 cordes, choisi.	3 50
" ordin.	2 65
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10
Wicks H. A. Nelson & Sons.	
1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55
2 " 2 "	1 50
1 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45
2 " " 2 c., "	1 60
5 " " 3 c., paille choisie	3 00
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.	1 60
2 " 2 " " "	2 00
3 " 3 " " "	2 40
Beaver, 3 c'des, manche sculpté, paille choisie	3 20
Little Gem, manche argenté.	4 00
1 Pluچه, épaule p'che, p. choisie	2 10
2 " " "	2 50
3 " " "	3 00
1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25
2 " 2 "	2 50
1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisie	1 00
2 " 2 c., "	1 20

Prix en gros	
3 LaBelle, 3 c., velours, p.choisie	1 40
A m. émaillé, 1 c., velours,	1 00
B " 2 c., "	1 20
C " 3 c., "	1 40
X " 1 c., ordin., p.moyenne	0 90
XX " 2 c., "	1 00
XXX " 3 c., "	1 10
1 Wire, 1 c., vel. et fil fer,	1 00
2 " 2 c., "	1 15
3 " 3 c., "	1 30
1 Pocket, 1 c., " p. choisie	1 00
2 " 2 c., "	1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90
No. 5, 1 c., ordin., paille de maïs	0 50
1 Barbers, 3 cdes, velours, p. fine	1 95
2 Barbers, m'che émaillé, 3 c'des, pluچه, paille fine	1 70
C. P. H., 2 c'des, velours, p. fine	1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours, paille choisie	1 30
1 Hearth, 2 c., velours, p. choisie	1 30
2 " 2 c., ordinaire, p. fine.	1 15
3 " 1 c., " p. moyenne	0 90
A long manche, pour plafonds.	2 00
Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	34c
Imperial	31c
Arabian Mocha	36c
Pure	35c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c
Chocolats et Cacaos.	
Cacaos :	
Cacao hygiénique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz.	3 75
Cacao hygiénique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz.	2 25
Cacao hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.	0 55
Essence de cacao de Cowan non sucré, en paquets, la dz.	1 40
Essence de cacao de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25
<i>Chocolats Cowan :</i>	
Queen's dessert, 1/2 et 1/4 la lb.	0 40
" 6 div.	0 42
Mexican Vanilla, 1/2 et 1/4, la lb.	0 35

Prix en gros	
Diamond, 1/2 et 1/4, la lb.	0 25
French Diamond, 6 div., la lb.	0 26
Chocolat Parisien, morc. à 5c. la lb.	0 30
Royal Navy, 1/2 et 1/4, la lb.	0 30
Chocolat icing paq. 1 lb. la dz.	2 25
White Icing " 1 " "	1 25
Pearl Pink Icing " 1 " "	1 75
Chamois " 1 " "	1 75
<i>Menier :</i>	
Par caisse	Par boîte
de 120 lbs.	de 12 lbs.
Papier Jaune	lb. \$0 34 \$0 36
Chamois	" 0 43 0 48
Confitures et Gelées	
<i>Confitures :</i>	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14 " "	0 11 1/2
do 28 " "	0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
<i>De A. C. Dionne :</i>	
Canistres de 1 lb.	la douz. 1 50
do de 2 lb.	la douz. 2 60
<i>Gelées :</i>	
<i>Michel Lefebvre et Cie :</i>	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14 " "	0 09 1/2
do 28 " "	0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
<i>Divers :</i>	
Citrouilles	\$0 80 0 9
Marmelades	2 10 2 1
Conserves alimentaires.	
Blé d'Inde	doz. 0 90 0 95
" Yarmouth 2lbs	" 0 00 1 50
" Windsor	" 0 90 0 95
Hoegg Baked Beans	1 35 C 180
Windsor	1 35 C 000
Haricots de Boston	" 2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	" 0 90 0 95
Petits pois français	botte 0 10 0 11

Nos THÉS JAPON, première récolte, marques OWL CHOP et BEAVER, si avantageusement connues de nos clients, sont maintenant arrivés. Ces thés sont STRICTEMENT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE. Demandez des échantillons.

L. CHAPUT, FILS & CIE

MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaies à l'air chaud.

Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Johnston's Fluid Beef



50 FOIS PLUS NOURRISSANT

QUE

Les Extraits de Viande ou le Thé de Bœuf de Ménage.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 11 JUILLET 1895

	Prix en gros	Prix en gros
Petits pois extra fins, boîte	0 15	0 16
" extra surfins	17	0 18
Tomates	0 80	0 95
doz.	0 85	1 10
Haricots verts	0 15	0 24
Champignons la boîte	4 80	5 00
Truffes la douz.	2 25	3 66
Olives		
Poissons :		
Clams, 1 lb.	1 40	1 50
Homards	1 90	2 00
de boîte plate.	2 50	2 60
Huitres, 1 lb.	1 40	1 50
" 2 "	0 00	2 40
Maquereau	1 00	1 10
Sardines canad.	0 00	0 05
" am.	0 09	0 10
" frs.	0 07	0 25
" frs.	0 16	0 35
Smelts (Eperlans)	0 50	0 00
Saumon	1 30	1 40
Hareng mariné	0 00	1 65
Anchois	3 25	0 00
Fruits :		
Ananas, 3 lbs.	2 25	3 00
Bluets, 2 lbs.	0 80	0 85
" 3 lbs.	0 00	0 00
Fraises, 2 lbs.	1 90	2 00
Pêches, 2 lbs.	1 90	2 00
" 3 lbs.	2 50	3 00
Poires, 2 lbs.	1 75	2 00
" 3 lbs.	2 00	3 00
Pommes, gal.	0 00	2 20
" 3 lbs.	0 91	1 00
Prunes, 2 lbs.	1 50	2 00
Vianes en conserve :		
Corned Beef, 1 lb.	1 75	0 00
" 2 lbs.	2 90	0 01
" 14 lbs.	19 50	0 00
Dinde, 1 lb.	0 00	2 30
Langue, 1 lb.	0 00	3 50
" 2 lbs.	0 00	7 00
Langue de bœuf, 1 lb.	6 80	0 00
" 2 lb.	0 00	8 50
English Brown	0 00	1 75
Bœuf émiellé sec.	0 00	2 80
Pâtés de foie gras.	6 00	8 00
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00	2 30
Polets, 1 lb.	0 00	2 30
Soups assorties, 1 lb.	2 00	2 20
Marinades Morton	2 30	2 70
" Crose & Black well.	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz.	0 00	2 10

	Prix en gros	Prix en gros
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00	1 80
Cornichons :		
A. C. Dionne	0 00	1 50
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50	3 75
" chop.	6 25	6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 25	3 50
Catsup de tomates	1 00	4 00
" de champignons.	1 90	3 40
Sauce aux anchois.	3 25	3 50
Sauce Chili	3 75	4 00
Marinades de L. A. Dansereau & Cie		
Horse Head Brand No. 1	2 00	doz 1 60
" 2 "	1 20	1 40
Gladstone	1 05	1 05
John Roe & Co, Lon. Ang.	1 80	1 80
Robertroy & Co, Liverpool	1 60	1 60
Ketchup	1 00	93
Escompte 5 pour cent.		
Drogues et Produits Chimiques		
Acide carbolique	0 30	0 40
" citrique	0 50	0 55
" oxalique	0 10	0 12
" tartrique	0 33	0 35
Aloès du Cap	0 14	0 15
Alun	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70	2 75
Bichrom. de Potasse	0 10	0 12
Bleu (carré)	0 10	0 16
Borax raffiné	0 06	0 09
Bromure de Potasse	0 55	0 60
Camphre américain	0 60	0 70
Camphre anglais	0 65	0 70
Cendres de soude	0 01	0 02
Chlorure de chaux	0 02	0 05
Chlor. de Potasse	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre	0 20	0 22
Extrait de Campêche	0 10	0 11
Extrait de en paquets	0 12	0 14
Garance	0 00	0 00
Glycérine	0 16	0 20
Gomme arabique	0 50	1 25
Gomme épinette	0 25	0 00
Indigo Bengal.	1 50	1 75
Indigo Madras	0 60	0 80
Iodure de potasse	1 40	0 25
Opium	1 40	4 75
Pearline, boîte	5 00	0 00
Phosphore	0 60	0 75
Salpêtre	1 06	0 74
Sels d'Epsom	1 50	3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90 0 95

	Prix en gros	Prix en gros
Soda caustique 60°	100 lbs	1 75 2 00
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00 2 25
Soda à laver par 100 lbs.	0 70	0 85
Soda à pâte par baril.	0 00	2 50
Soufre poudre	1 lb	0 01 0 03
Soufre bâtons	0 01	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50	2 00
Strychnine	oz.	0 90 1 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 43 0 06
Sulfate de morphine	lb.	1 90 2 00
Sulfate de Quinine	oz.	0 40 0 45
Sumac	la tonne	65 00 70 00
Vert de Paris	0 17	0 20
Vitriol	0 05	0 08
Empoils et Féculés.		
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	44	
Canada White Laundry la lb.	44	
Benson's No. 1 White la lb.	54	
" Blue la lb.	54	
Lily White Gloss en livres	7	
Benson's en lbs, la lb.	74	
" en 1/2 lb	74	
St. Lawrence en lbs la lb	74	
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9	
Berger en 1/2 lbs la lb.	10	
" en lbs la lb.	11	
Glaukos en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50	
Canada Corn Starch la lb.	63	
Durham	63	
Challenge	63	
British America Corn St'ch la lb	74	
Benson's No. 1	74	
Epices pures.		
Poivre blanc, lb.	0 15	0 20
" noir, lb.	0 10	0 15
Cannelle, lb.	0 15	0 18
Clous de girofle, lb.	0 18	0 20
" ronds, lb.	0 10	0 15
Cassia en nattes	0 10	0 12
Gingembre Jam. moulu.	0 25	0 30
" racines.	0 00	0 20
" Afrique moulu.	0 00	0 00
" racines.	0 00	0 00
Muscade blanche.	0 00	0 60
" non blanche.	0 75	0 70
Macis	0 62	0 70
Piment	0 10	0 00
Anis	0 08	0 10

	Prix en gros	Prix en gros
Fruits Sees.		
Raisins Valence	lb.	0 03 0 03 1/2
" Elemé		0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte		1 70 1 75
" London Layers		2 10 2 20
" Black Baskets		0 00 0 00
" Imperial Cabinet		0 00 0 00
" Connaisseurs Clus.		
" ters.		2 65 2 75
" Black Crown		0 00 0 00
" Fine Dehosa		0 00 0 00
" Sultana	lb.	0 06 0 06 1/2
" Corinthe nouv.		0 03 1/2 0 04
Calif. Loose Muscatels, 4 c. les 59 lbs.		0 05 0 00
Prunes Atlas		0 04 1/2 0 05
Amandes 1/2 molles		0 10 0 11
" molles		0 12 1/2 0 13
Noisettes		0 08 1/2 0 09 1/2
" Noix Marbot	lb.	0 10 1/2 0 12 1/2
" Grenoble		0 14 0 15 1/2
" Brésil		0 9 1/2 0 10 1/2
Peanuts rôtis		0 07 0 08
Pecan		0 09 0 00
" do polies		0 10 0 15
Figues, layers		0 12 1/2 0 00
" en pailions		0 05 0 07
Dattes, en boîtes		0 04 0 05
" en pailions		0 03 0 04
Pommes séchées		0 06 1/2 0 07
Pommes évaporées		0 00 0 04
Fruits Verts.		
Citrons de Messine, bte.	\$1 00 à \$4 75	
Oranges de Jamaïq, qrt.	0 00 à 0 00	
" Floride	0 00 à 0 00	
" de Valence, caisse	7 50 à 9 00	
Oranges, 1/2 boîtes	1 75 à 2 50	
" sanguines	0 00 à 0 00	
" messines	1 75 à 2 50	
" ovales	0 00 à 0 00	
Bananes, le régime	0 50 à 1 50	
Cocos, le cent	0 00 à 3 00	
Oignons rouges, le quart	0 00 à 0 00	
" jaunes	0 00 à 0 03	
Ananas, la pièce	8 à 15	
Fraises, la pinte	15 à 60	
Oignons d'Espagne, le sac	0 00 à 0 00	
Tomates Tennessee bte.	0 37 1/2 à 0 63	
" crute.	1 05 à 1 10	
Pommes des E. U. boîte.	0 30 à 0 60	
Fruits du Pays :		
Cerises le panier	1 25 à 1 50	
Framboises, le seau	0 75 à 0 90	

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.

SOMERVILLE'S PEPSIN GUM.

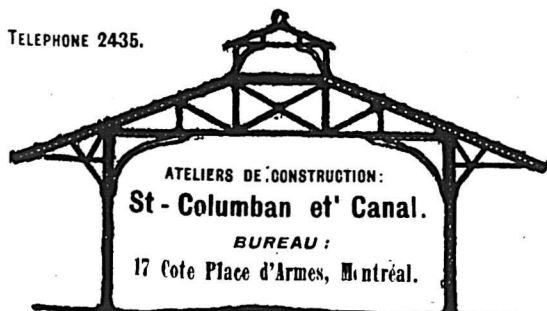
AIDE LA DIGESTION, GUERIT LA DYSPEPSIE.

L'UNIQUE GOMME A MACHER QUI SOIT PARFAITE.

5 cts LA BARRE

C. R. Somerville, - - London, Ont.

TELEPHONE 2435.



A. & E. LOIGNON

INGENIEURS-CIVILS. Ponts et Charpentes METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer ou U. Fer en Barre toujours en Magasin.

Plans et Devis préparés.

The WESTERN LOAN and TRUST Co. (Ltd)

Incorporée par acte spécial de la Législature

BUREAU : N° 13, RUE ST-SACREMENT, MONTREAL, P. Q.

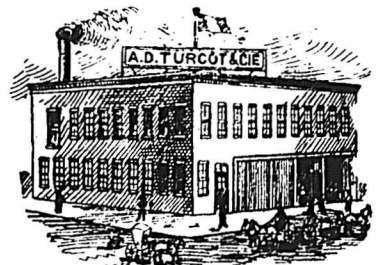
Hon. A. W. OGILVIE, Prés.; J. S. BOUSQUET, Sec., Vice-Prés. (Gérant de la Banque du Peuple).

Cette Compagnie agit comme administrateur, exécuteur, fidéicommissaire, receveur, conseil d'interdits, liquidateur, syndic, etc., etc., et aussi comme agent pour les bureaux des agences ci-dessus. Pour informations s'adresser au gérant,

W. BARCLAY STEPHENS

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



A. D. TURCOT & Cie

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis et Jalousies,

Moulure, Tournage, Découpage, Blanchissage, Moulin à Embouvetter, Ouvrage de Menuiserie en tout genre. Bois de toutes dimensions à vendre.

127 RUE PERREAULT, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

PRIX COURANTS.—MONTREAL 11 JUILLET 1895.

Fruits de Californie :

Abricots, boîtes.....	1 65	à	1 75
Prunes " " " " " "	1 50	à	2 50
Pêches en boîte.....	1 60	à	1 90
Poires " " " " " "	5 60	à	0 60
" " " " " "	3 20	à	0 00
Figues fraîches, boîtes.	0 50	à	0 00

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 85	0 90
Blé blanc " " " "	0 85	0 90
Blé du printemps " " " "	0 85	0 90
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 00	1 02
" " " " " "	0 98	1 00
" " " " " "	0 00	0 00
" " " " " "	0 00	0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00	0 00
Avoine " " " " " "	0 40	0 41
Blé d'Inde, en douane.....	0 00	0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 00	0 70
Pois, No 1.....	0 85	0 87
Pois No 2, ordinaire.....	0 71	0 72
Orge, par minot.....	0 53	0 55
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 00	0 55
Seigle, par 50 lbs.....	0 60	0 65

FARINES

Patente d'hiver.....	5 00	5 10
Patente du printemps.....	4 65	0 00
Patente Américaine.....	0 00	0 00
Straight roller.....	4 65	4 70
Extra.....	4 20	4 30
Superfine.....	4 00	4 10
Forté de boulanger, cité.....	4 50	0 00
Forté du Manitoba.....	4 50	0 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	4 00	4 25
Superfine.....	3 50	3 60

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 15	4 25
do en sacs.....	2 00	2 07 1/2
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30	4 40
do en sacs.....	2 10	2 15
Avoine roulée en barils.....	4 15	4 25
do do en sacs.....	2 00	2 07 1/2

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, l.....	16 50	17 00
" de Manitoba " " " "	15 50	16 00

Prix en gros

Grue de Manitoba, char.....	17 00	17 50
Grue d'Ontario " " " "	19 00	19 50
Moulée " " " "	21 00	23 00

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40	à	\$0 45
" loup-marin raffi.....	0 38	0 45	
" paille " " " "	0 35	0 37	
" de lard, extra " " " "	0 65	0 75	
" " " " " " No.1.....	0 60	0 70	
" d'olive p. mach.....	0 80	1 00	
" à salade, " " " "	0 70	1 00	
" d'olive à lampion.....	1 20	2 60	
" de spermaceti " " " "	1 35	1 60	
" de marsouin " " " "	0 50	0 60	
" de pétrole, par char.....	0 00	0 00	
" " " " " " p. 20 qrt.....	0 15 1/2		
" " " " " " de 1 à 19 qrt.....	0 16		
" Américaine, par char.....	0 00	0 00	
" " " " " " par qrt. 19 1/2 à 23 1/2			
Huile olive Barton & Co. G. qts.	0 00	8 50	
" " " " " " pints	0 00	9 50	
" " " " " " Possel, qrts	0 00	2 75	
" " " " " " pint	0 00	3 50	
" " " " " " 4 doz, 1/2 " " "	0 00	3 75	
" " " " " " Loubon, la caisse 2d.	1 40	1 50	
" " " " " " Plagniol c.	6 00	9 50	
Huile de foie de m. Nor. g.	2 60	2 50	
" " " " " " Ter. g.	1 00	1 50	

Lavages, etc.

Lavages Royal Lily (3 p.c.).....	1 20
" Globe " " " "	1 75
" Jubilee " " " "	2 20
" Royal Rose " " " "	1 45
" N'th'n Queen " " " "	2 22
" P'sse Louise " " " "	2 25
Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou peints à l'intérieur.....	1 50
Seaux No. 2, cercles, do.....	1 50
Seaux en papier.....	3 80
" d'écurie.....	3 00
Demi-seaux.....	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures.....	0 85
Seaux, joujoux pour enfants.....	0 70
Seaux de rebut, nouveaux, non peints.....	1 20
Demi-seaux, do.....	1 15

Prix en gros

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Hennessy * caisse.....	12 50	à	12 75
" V O " " " "	16 25	0 00	
" " " " " " gallon.....	6 75	0 00	
Martel * caisse.....	12 25	12 50	
" " " " " " gallon.....	0 00	6 65	
Marceau " " " " " "	8 75	0 00	
Jockey Club *** caisse.....	7 50	0 00	
" " " " " " V.O. " " "	8 75	0 00	
" " " " " " V.S.O.P. " " "	10 00	0 00	
" " " " " " W.V.S.O.P. " " "	12 00	0 00	
" " " " " " " " " " "	17 30	0 00	
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 75		
" " " " " " 24 pts	9 75		
" " " " " " 48 1/2 pts	10 75		
" " " " " " carte d'or 12 qrts	12 25		
" " " " " " " " " " "	24 pts 13 25		
" " " " " " " " " " "	48 1/2 pts 14 25		
" " " " " " Imp. flasks 16 à la c.	10 25		
Rivière-Gardrat, caisse.....	10 00	00 00	
" " " " " " gallon.....	4 15	00 00	
Bulon, caisse.....	8 50	00 00	
"Optima," caisse.....	17 00	00 00	
Derby, caisse.....	7 25	00 00	
Bisquit Dubouché, caisse.....	9 00	00 00	
" " " " " " gallon.....	4 15	4 40	
Renault & Cie, caisse.....	15 25	00 00	
" " " " " " gallon.....	4 10	4 30	
Quantin & Cie, gallon.....	4 10	4 30	
Laurier fils, caisse.....	0 00	7 00	
J. Aubeville et Cie, caisse.....	0 00	6 00	
Brunier fils & Cie " " " "	0 00	5 50	
National " " " "	0 00	5 00	

Rhums.

Jamaïque gallon.....	4 90	à	6 15
St. Georges " " " "	12 lit.	0 00	12 25
" " " " " " 24 1/2 pts imp.	14 25		
Diamant " " " "	12 bout.....	7 50	
White Ball, gal., 12 bout.....	7 50		
des lys. " " " "	12 " " " "	11 50	
" " " " " " 12 lit.....	13 75		
St. John, caisse.....	7 75	00 00	
Marceau, gallon.....	4 00	00 00	
Hontelleau fils, Doctor's spécial caisse.....	10 00	11 00	
De Laage.....	9 60	24 00	

Gins

Caisse verte.....	8 50	11 25
Caisse rouge.....	8 50	11 25
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.....	5 80	11 25

Prix en gros.

Jno. De Kuyper 25 à 49 c.....	5 80	11 20
" " " " " " 50 c. et plus.....	5 75	11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.....	5 05	10 20
" " " " " " 25 à 49 c.....	5 00	10 10
" " " " " " 50c et plus.....	4 95	10 00
Visser.....	1 à 24c.	5 60 10 75
" " " " " " 25c et plus.....	5 20	10 35
Méeus.....		5 60 0 00
Bull's Head.....		4 50 8 50
Star.....		4 25 8 0
Jno. De Kuyper caisse bl.....		3 60
Vaughan, Jones D.G. caisse.....		8 75 pta.
Nicholson, Old Tom " " " "		7 70 qts.
" " " " " " " " " "		8 50 pta.
Sir Rob. Burnett " " " "		7 50 qts.
" " " " " " " " " "		8 75 pta.
" " " " " " " " " "		7 75 qts.

Gins en futs.

DeKuyper, barriques, le gall.....	2 80
" " " " " " quarts.....	2 85
" " " " " " octaves et 1/2 " " "	2 90
" " " " " " au gallon.....	2 95
Tous autres gins : 5c. de moins.	

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co. " " " "	7 50	8 50
" " " " " " gallon.....	3 90	4 00
Royal Eagle " " " "	9 25	9 50
Sheriff's " " " "	9 10	18 00
" " " " " " gallon.....	4 05	4 15
Mackie's R.O sp Scotch, case 10 25	10 25	10 25
" " " " " " Islay " " " "	8 25	8 50
" " " " " " Brand " " " "		
Glenalloch " " " "	8 75	8 80
" " " " " " Hig'd " " " "		
" " " " " " gallon.....	3 55	3 70
Glenlivet " " " "	9 00	9 25
" " " " " " " " " "	10 00	10 25
" " " " " " old gall.....	4 15	6 15
Watson old Scotch, caisse.....		
" " " " " " qts.....	7 25	8 25
" " " " " " pts.....	8 25	9 25
J Jameson & Son " " " Ir.....	0 00	9 50
" " " " " " " " " "	0 00	0 00
" " " " " " " " " "	0 00	11 50
Geo Roe & Co " " " "	9 00	00 00
" " " " " " " " " "	9 75	10 50
Banagher " " " "	9 75	10 25
" " " " " " gal.....	3 90	4 15
Dunville & Co " " " "	7 75	0 00

— Etablie en 1830. —

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.
86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boite de Poste 215.

VENTES de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine
Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

REGISTERED TRADE MARK



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
MONTREAL. Négociants Industriels.

VERRET, STEWART & Co.

MONTREAL et QUEBEC

MARCHANDS DE **SEL** POUR TOUS USAGES

REPRÉSENTANTS AU CANADA DE

The Salt Union

D'ANGLETERRE.

Demandez nos cotations.

L. N. LAMARCHE & CIE

... RELIEURS ...

11 rue Ste-Thérèse, Montréal.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 JUILLET 1895

Prix en gros	
Watson old Irish, caisse qts	7 25 8 25
" " " pts	8 25 9 25
Claymore, " " " " " " " "	0 00 9 00
Kelty, " " " " " " " "	9 50 10 00
Mountain Dew, " " " " " " " "	8 75 9 00
Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 4 40
" " " " " " " "	3 70 3 80
" " " " " " " "	2 00 2 10
" " " " " " " "	2 00 2 10
Rye " " " " " " " "	1 95 2 10
Toddy " " " " " " " "	2 00 2 10
Malt " " " " " " " "	2 20 2 35
" " " " " " " "	2 40 2 65
" " " " " " " "	2 50 2 75
" " " " " " " "	2 60 2 80
Corby I. X. L., " " " " " " " "	0 00 8 50
" " " " " " " "	0 00 6 50
Imperial 1889 qts, " " " " " " " "	0 00 7 65
" " " " " " " "	0 00 8 15
" " " " " " " "	0 00 8 65
Club 1889 qts, " " " " " " " "	0 00 9 15
" " " " " " " "	0 00 9 65
" " " " " " " "	0 00 10 15
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye Whiskey	6 85
Columbian " " " " " " " "	6 25
Rock & Rye	5 75
Aperitifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 25
Orange Bernard, caisse	6 60 0 00
Vermouth Noilly Prat, c.	0 00 6 00
Vermouth Italien, caisse	0 00 6 35
Empire Rye	6 75 7 00
Liqueurs Cusenier.	
Crème de Menthe glaciale verte, " " " " " " " "	00 00 10 75
Curacao blanc, " " " " " " " "	00 00 10 75
Curacao Orange, " " " " " " " "	00 00 10 75
Prunelle, " " " " " " " "	00 00 13 00
Kummel doux, " " " " " " " "	00 00 12 75
Crème de Cacao, " " " " " " " "	00 00 15 00
Anisette, " " " " " " " "	00 00 10 75
Cherry Brandy, " " " " " " " "	00 00 12 00
Marasquin, " " " " " " " "	00 00 12 75
Kirsch, " " " " " " " "	00 00 9 75
Kirsch fin, " " " " " " " "	00 00 10 50
Kirsch rassis, " " " " " " " "	00 00 13 25
Absinthe, 12 bout., " " " " " " " "	00 00 12 00
Absinthe, 12 litres, " " " " " " " "	00 00 13 50
Amer Cusenier, " " " " " " " "	00 00 11 00
Bitter, " " " " " " " "	00 00 11 00

Prix en gros	
Sirops de Gomme, d'Orgeat, de Groseilles, de Limon, de Grenadine, " " " " " " " "	00 00 8 50
Produits de la Grande Chartreuse.	
Chartreuse Blanche, c'se 12 lit. 24 1/2 lit.	12 17 00 18 25
" " " " " " " "	22 00 23 25
" " " " " " " "	26 50 27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " " " " " "	5 4 " 1 26
" " " " " " " "	4 2 " 0 90
" " " " " " " "	2 8 " 0 60
Spécifique dentifrice	4 2 " 0 90
" " " " " " " "	2 1 " 0 45
Liqueurs Simon Ainé.	
Kola-Koff, " " " " " " " "	10 00
Prunelle, " " " " " " " "	13 50
Kirsch, " " " " " " " "	13 00
Maraschino, " " " " " " " "	14 00
Crème Cacao, " " " " " " " "	14 00
Anisette, " " " " " " " "	13 50
Kummel, " " " " " " " "	12 75
Suc Jaune, " " " " " " " "	15 75
Suc Vert, " " " " " " " "	17 75
Mélasses.	
Barbades tonne, " " " " " " " "	0 00 0 37
" " " " " " " "	0 00 0 40
" " " " " " " "	0 00 0 36
" " " " " " " "	0 00 0 39
Trinidad, " " " " " " " "	0 00 0 34
Porto Rico, tonne, " " " " " " " "	0 00 0 36
" " " " " " " "	0 00 0 35
Montardes.	
Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " " " " " " "	0 40 0 42
" " " " " " " "	0 39 0 40
" " " " " " " "	0 72 0 75
" " " " " " " "	0 43 0 44
" " " " " " " "	0 40 0 42
" " " " " " " "	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
" " " " " " " "	0 00 0 60
" " " " " " " "	0 70 0 75
" " " " " " " "	0 95 1 00
Moutarde Superfine, A. C. Dionne	0 00 0 60
Pots de 1/2 lb.	0 00 1 00
" " " " " " " "	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00

Prix en gros	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle " " " " " " " "	0 09 0 10
Macaroni du Canada, " " " " " " " "	0 04 0 04
Vermicelle " " " " " " " "	0 04 0 04
" " " " " " " "	0 22 0 00
" " " " " " " "	0 41 0 00
Lait concentré, doz.	1 90 0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00 4 25
Farine préparée, Brodie	
" " " " " " " "	XXX, 6 lbs. 2 80
" " " " " " " "	3 " 1 45
" " " " " " " "	2 " 2 60
" " " " " " " "	3 " 1 35
" " " " " " " "	2 25
Farine d'orge, doz.	2 20
" " " " " " " "	2 20
" " " " " " " "	3 00
Risculs Gluten, lb.	0 12
Orge moulée (pot)	2 20 2 25
" " " " " " " "	3 75 4 50
Pâte Cook's Friend:	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses	\$2 40
" " " " " " " "	2 6 " 0 80
" " " " " " " "	3 4 " 0 45
" " " " " " " "	10, 4 doz. 1/2 caisses 2 10
" " " " " " " "	12, 6 " 0 70
1 lb. 2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10
1/2 " " " " " " " "	1 75
1/4 " " " " " " " "	1 10
Poissons.	
Harengs Shore, " " " " " " " "	0 00 0 00
" " " " " " " "	0 00 3 00
" " " " " " " "	0 00 4 50
" " " " " " " "	0 00 2 75
Harengs Cap Breton, " " " " " " " "	0 00 0 00
" " " " " " " "	0 00 2 50
Morue sèche, " " " " " " " "	5 00 5 50
" " " " " " " "	0 00 0 03
" " " " " " " "	0 00 0 34
" " " " " " " "	0 00 0 35
Morue déossée, " " " " " " " "	6 00 6 50
Poisson blanc lac Sup., 1/2 brl	0 00 5 50
" " " " " " " "	0 00 0 00
Traite des lacs, 1/4 qt.	0 00 0 00
Saumon Labrador, " " " " " " " "	0 00 0 00
" " " " " " " "	0 00 0 00
Maquereau No 1, " " " " " " " "	0 00 0 00
" " " " " " " "	0 00 0 00
" " " " " " " "	0 00 0 00
" " " " " " " "	0 00 0 00
Saumon Colombe A., 1/2 brl	0 00 6 75
do do baril	0 00 11 00
Anguille, " " " " " " " "	0 00 0 07

Produits de la ferme.	
(Prix payés par les épiciers.)	
Prix en gros	
Beurre.	
Townships frais, " " " " " " " "	0 15 0 16
" " " " " " " "	0 00 0 00
De l'Ouest, " " " " " " " "	0 05 0 10
Roulaux, " " " " " " " "	0 10 0 12
Beurre de beurrieres, " " " " " " " "	0 06 0 10
do d'automne, " " " " " " " "	0 17 1/2 0 00
Fromage.	
De l'Ouest, " " " " " " " "	0 08 1/2 0 09
De Québec, " " " " " " " "	0 08 1/2 0 09
Petites moules, " " " " " " " "	0 08 1/2 0 09
Œufs.	
Mirés à la caisse, " " " " " " " "	0 00 0 11 1/2
Chamés à la caisse, " " " " " " " "	0 00 0 00
Frais, " " " " " " " "	0 10 1/2 0 11
Sirop et sucre d'érable.	
Sirop d'érable en qrts 1/2 lb.	0 04 1/2 0 05
" " " " " " " "	0 08 1/2 0 09
Sucre nouveau, " " " " " " " "	0 06 0 08
Miel et cire.	
Miel coulé, " " " " " " " "	0 06 0 07
Miel blanc nouveau, " " " " " " " "	0 08 0 09
Miel en gâteaux, " " " " " " " "	0 13 0 14
Cire vierge, " " " " " " " "	0 25 0 27
Produits Pharmaceutiques.	
Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 11	0 11
" " " " " " " "	1 oz. p. doz 0 35
" " " " " " " "	2 " " 0 55
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
" " " " " " " "	0 00
" " " " " " " "	1 00
" " " " " " " "	de fole de morue, demiards par doz 1 00
" " " " " " " "	Wyeth's demiards par doz 6 50
Trésor des nourrices, par doz	1 40
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	1 75
Hop Bitters, " " " " " " " "	7 00
Radway Ready Relief, " " " " " " " "	1 90
Pain Killer, par doz	1 75 & 2 00
Eau de Cologne, " " " " " " " "	1 50 0 00
" " " " " " " "	Hoyt's 1 85 1 90
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops.
 DE LA
St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

PHENIX DE LONDRES, ETABLIS EN 1782
 ASSURANCE CONTRE LE FEU.
G. A. RAYMOND & CIE,
 AGENTS SPECIAUX DU DEPARTEMENT FRANCAIS
 TELEPHONE 2300.
 Bureaux: 61 rue St-François-Xavier, MONTREAL.

"LA CANADIENNE"
 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.
 Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
 EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.
 Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
 Gérant et Secrétaire, P. GARON.
 Situations vacantes pour agents et collecteurs.
 S'adresser personnellement ou par lettre à **P. GARON, Gérant.**
 N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

DUCKETT, HODGE & CIE
 Exportateurs de
Beurre et Fromage
 Et Marchands de Provisions en Général,
 104 Rue des Sœurs Grises.
 Coin de la rue William. - - MONTREAL

... \$1.50 ...
Montre Française Incomparable
 En métal nickelé, 18 lignes, mouvement à cylindre, 4 rubis, trotteuse à secondes, remontoir au pendant.

La plus parfaite, la plus petite de toutes les montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au Canada.
 Nous appelons l'attention de MM. les horlogers sur cette montre dont la vente est considérable en France.
 Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon franco.
 SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA
ROYER & ROUGIER FRERES
 IMPORTATEURS
 55 Rue St-Sulpice, - - MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
 MARCHANDS DE METAUX,
 FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,
 Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mas tic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du Blanc de plomb; aussi Scies rondes, Scies à mouline, Godendards et autres scies.
 Bureaux: 144 rue William,
 Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

Essences	55c.	\$1, 1 50	1 75
" café		\$2, 3 50	6 75
Quiétal		\$1 70	17 00
Rob Bonum		1 70	17 00
Emulsion C. Beaupré		3 50	36 00

Spécialités de L. Robitaille, Joliette.

Elixir Résineux Pectoral	Doz. Gros.	\$1 75	\$18 00
Restaurateur de Robson		3 50	38 00
Pilul. antibil. du Dr Ney		1 50	15 00
Spéc. antiasthmat. gr.		6 25	65 00
" petite		3 25	33 00
Anticholérq. du Dr Ney		3 50	40 00
Salsepareille grande		7 00	90 00
" petite		3 75	40 00
Onguent antihémor.		1 75	18 00
" antidart.		1 75	18 00
Onguent magique gr.		1 75	18 00
" magique pet.		1 00	10 00
Pommade "c. les cors		1 75	18 00
Baume Catarrhal gr.		7 00	75 00
" petite		3 50	38 00
Tue-douleur dentaire		1 75	18 00
Poudre dépurative, Vink		1 75	18 00
Spécifique du prof. Vink		6 00	65 00
Vermifuge		4 00	42 00
Spavin-Cure grande		7 00	80 00
" petite		3 50	38 00
Colic-Cura		3 00	33 00
Pastilles Vermif. français.		1 40	15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Elixir Pulmon. Balsami.	Doz. Gros.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien		1 20	12 00
Pastille à vers.		1 50	15 00
Poudre de condition	1 lb.	0 80	7 20
"	1/2 lb.	1 25	13 00
"	1 lb.	1 80	18 00
Huile d. foied. morue	8 oz		18 00
"	6 oz		15 00
Emulsion		4 00	
Huile Vétérinaire		1 50	
Essence d'épinette.		0 80	

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirup de merisier composé		\$1 50	0 00
---------------------------	--	--------	------

Spécialités de la Anchor Medicine Co

Anchor Weakness Cure.	8 00	78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang).	3 50	36 00

Prix en gros

Vermicure Français au chocolat.	1 25	12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20	12 96
	(4 oz)	2 40 25 92

Riz.

J. 1 à 4 sacs.	3 95	4 00	4 05	4 10
5 9	3 90	3 95	4 00	4 05
10 24	3 85	3 90	3 95	4 00
25 et plus.	3 80	3 85	3 90	3 95
B. 1 à 4 sacs.	3 45	3 50	3 55	3 60
5 9	3 40	3 45	3 50	3 55
10 24	3 35	3 40	3 45	3 50
25 et plus.	3 30	3 35	3 40	3 45

English style.

En sacs de 250 lbs.	
1 à 4 sacs.	3 30
5 9	3 25
10 24	3 20
25 et plus.	3 15
Riz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
50	" 2 60

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess	le quart.	18 00	00 00
" " " " "	le quart.	9 25	00 00
Short Cut Clear	le qt.	00 00	00 00
" " " "	le 1/2 "	0 60	0 00

Saindoux :

Pur de panne en saeux	1 90	2 20
Canistres de 10 lbs.		97 11
" " 5 "		3 11 1/2
" " 3 "		10 11 1/2
Composé, en saeux	1 37 1/2	1 10
Canistre de 10 lbs.		7c
" " 5 "		7c
" " 3 "		07 1/2
Jambons, la lb.		10 11

Saindoux

Standard, en saeux	1 47 1/2	1 50
Globe,	1 37 1/2	1 40

Divers :

Lard fumé, la lb.	6 11	0 00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	18 00	00 00
Lard Mess de l'Ouest,	17 00	00 00

Prix en gros

Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.

Saucisses au porc frais.	lb.	0 07	0 08
" de Bologne.	lb.	0 08 1/2	0 07
" au poulet.	doz.	0 00	1 00

Sapollo.

En caisses de 1/2 et 3/4 grosse, la gr.	11 30
---	-------

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 75 à \$2 90
" " 5 lbs.	2 65 2 70
" " 7 lbs.	2 40 2 50
Sel gros livré, sac	0 50 0 00

Sirops.

Sirup américain.	gal.	0 00	0 00
Amber.	qts	0 30	0 00
Extra V. B.		0 35	0 38
Sirup canadien tins 2 lbs.	0 00	0 09	
" " 8 lbs	0 34	0 36	

Sucres.

Brut Boucauts et quarts.	0 03	0 03 1/2
Jaunes raffinés.	0 03 1/2	0 03 1/2
Extra ground.	qts	0 05 0 00
" " " "	bte	0 05 1/2 0 00
Cut loaf.	qts	0 05 1/2 0 00
" " " "	bte	0 05 1/2 0 00
" " " "	qts	0 05 1/2 0 00
" " " "	bte	0 05 1/2 0 00
Powdered.	qts	0 04 1/2 0 00
Extra granulé.	qts	0 04 1/2 0 00
" " " "	qts	0 04 1/2 0 00
" No 2.	qts	0 04 1/2 0 00

Suif.

Suif raffiné, la livre.	0 05	à 0 05 1/2
Suif brut,	0 03 1/2	à 0 04 1/2

Tabacs.

Navy.	3s, 4s et 12s	la lb.	48
Solace.	7s et 12s	"	48
Butt'a No 1.		"	48
British consols.		"	48
Laurel.		"	59
Brier.		"	47
Honey suckle.		"	56
Napoléon.		"	56

Prix en gros

Victoria.	12s	" 47
Index.	7s	" 44
Brunette.	12s	" 44
" Derby " Plug		
Solace à fumer	12s	" 50 1/2
" " "	7s	" 50 1/2
" " "	3s	" 50 1/2
Old Chum Solace à chiquer.		5s

Thés.

Japon commun à bon.	0 16	0 23
" bon à choix.	0 20	0 27
Nagasaki commun à bon	0 15	0 63
Congou	0 15	0 08
Oolong, bon à fin	0 45	0 50
" Formosa.	0 25	0 50
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 20
" moyen à choix	0 25	0 35
" choix extra.	0 60	0 65
Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" moyen à fin	0 24	0 46
" fin à extra	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60

Vinaigres.

De M.M. M. Lefebvre & Cie.

Imperial tripte (en futs) gal. imp.	0 33
Côté d'Or, Bordeaux	" 0 28
Extra Crystal Pickling	" 0 28
Ordinary	" 0 23
Vin blanc XXX	" 0 25
" " XX	" 0 20
" " X	" 0 17
Cidre clarifié XXX	" 0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	" 0 45
" " doub.	" 0 35
Spécial X,	" 0 15

Vins.

Non Mousseux :

Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50
" " gall.	1 10	1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65	6 65
" " St Julien,	8 65	7 65
" " Châteaux,	5 00	25 00
Bourgogne, caisse	8 00	24 00
" " gall.	00 00	00 00
Sicile, gallon.	1 40	1 60
Sherry, caisse	6 60	11 00
" " gallon.	00 00	00 00

Etablie en 1841.
L'AGENCE MERCANTILE
R. G. DUN & Co., Montréal,
 La plus ancienne et la plus forte—150 agences.
 Collections faites dans toutes les localités.
A. C. MATTHEWS, Gérant.

Le Sirop **QUIETAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.
 Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.
L'EMULSION C. BEAUPRÉ, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.
 Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

JOSEPH CONTANT
PHARMACIEN ET CHIMISTE
1475 rue Notre-Dame, Montréal
MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

FABRIQUE DE VINAIGRE... EUREKA



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.
 Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.
 Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.
 DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.
ALF. ROBITAILLE
 MANUFACTURIER DE
VINAIGRES et MARINADES
QUEBEC.

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

L. A. DANSEREAU & CIE
 FABRICANTS DE
Biscuits, Marinades, Etc
354 et 356 AVENUE PAPINEAU
MONTREAL
 Aussi Agents pour les célèbres marinades de **John Roe & Co.**, de Londres et **RobRoy**, de Liverpool.
 Vendus par tous les épiciers de gros.
 Ecrivez pour la liste des prix.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 JUILLET 1895.

Prix en gros.	
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" Burmester gallon	2 10 4 00
Moselle, caisse.....	06 50 24 00
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65
Graves, caisse.....	6 50 7 50

Champagnes,	
J. Mumm, caisse.....	grts. pcs. \$25 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Roederer, caisse.....	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00
Fréminet, caisse.....	26 00 27 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00
Louis Roederer, caisse.....	31 00 33 00
Gold Lack Sec, caisse.....	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse.....	30 00 32 00
Perrier-Jouet, caisse.....	31 00 33 00
K. Mercier & Cie., carte or, caisse.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.....	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00

Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.....	14 00 21 00
Hock Mousseux, caisse.....	14 00 16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00

Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz..	0 00 9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz,	0 00 9 00

Cuirs et peaux.	
Cuirs à semelles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 27 0 28
" " 25 " et au-dess.	0 25 0 27
" " léger.....	0 27 0 28
" No 2 " 18 lbs en moy.	0 25 0 26
Zanzibar.....	0 22 0 23
Slaughter sole No 1 steers.	0 00 0 30
" " p. ord. 0	0 30 0 30
" " No 2 " 18 lbs en moy.	0 28 0 01
" " union crop No 1.	0 40 0 40
" " No 2.	0 30 0 35
Harnais finis à la main p. lb.	0 34 0 35
" " No. 2	0 28 0 30
" " finis à la roue p. lb.	0 32 0 35

Prix en gros	
Harnais No. 2.....	0 28 0 30
" taureau.....	0 28 0 30
Vache cirée mince.....	p. lb. 0 40 0 45
" forte No. 1 p. lb.	0 38 0 40
Vache grain. pesante p. lb.	0 40 0 45
" Hm, M. Lun le p.	0 16 0 17
" écossaise.....	p. lb. 0 40 0 00
Taure française.....	p. lb. 0 85 0 90
" anglaise.....	" 0 80 0 90
" canadienne.....	" 0 60 0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 70 0 80
" " 36 à 45 " p. lb.	0 60 0 70
" " 45 et plus p. lb.	0 60 0 65
Vache fendue Ont H.....	0 25 0 30
" " Hm.....	0 25 0 30
" " Med.....	0 25 0 30
" " junior.....	0 22 0 25
" " Qué. sen. h. a m.	0 23 0 28
" " jun. m. a. light	0 20 0 25
Vache vernie.....	le pied. 0 20 0 20
" d'Ontario.....	0 20 0 20

Prix en gros	
Cuir verni uni, grainé.....	0 00 0 20
Mouton mince.....	la doz. 6 00 0 00
" épais.....	" 12 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 35
Kid Chevette.....	0 30 0 35
Chèvre des Indes glacée.....	0 12 0 15
Kangourou.....	0 40 0 60
Dongola dull.....	0 20 0 30
Buff d'Ontario H. 0 16	HM. 0 16
" M. 0 16	L. 0 16
Buff d'Ontario No 2.....	0 00 0 14
Buff de Québec H. 0 16	HM. 0 16
" M. 0 16	L. 0 16
Buff de Québec No 2.....	0 00 0 14
Glove Grain Ontario.....	0 14 0 15
" Québec.....	0 13 0 14
Pebble " Ontario.....	0 14 0 16
" Québec.....	0 14 0 15
Cuir à bourrure No 1.	0 20 0 18
" fini français.....	0 20 0 20
" " russe.....	20 0 25

Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 19 à 0 21
Arrachée, non assort.	" 0 19 à 0 21

Chaussures.	
Brogans.....	\$0 75 à 1 00
Cobourgs.....	1 90 1 10
Split Balmorals.....	0 85 1 25
Kip.....	1 15 1 50
Buff.....	1 20 2 00
Veau.....	1 05 3 85
Buff Congress.....	1 20 2 00
Veau.....	2 10 3 40
Split boots.....	1 40 2 15
Kip.....	2 00 2 90
Veau.....	2 75 3 90
Bottes en feutre.....	1 50 2 00
Wigwams.....	1 70 2 50
Mocassins.....	0 65 0 90
".....	1 50 2 15

A CHEVILLE.	
Split Boots.....	\$0 65 à 0 75
Split Balmorals.....	0 75 1 05
Kip.....	1 10 1 20
Buff.....	0 90 1 30
Pebble.....	1 90 1 30
Buff Bals clous en cuivre.....	1 00 1 25

A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées.....	1 15 1 40
Buff lustré.....	1 20 1 30
Pebble.....	1 20 1 60
Lustré.....	1 85 1 60
Chèvre.....	1 40 2 00
Veau poli.....	1 40 2 00
Chevreau français.....	1 00 3 60
" canadien.....	1 50 2 85

Prix en gros.	
Peaux... Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$8 50 0 00
do do No. 2	7 50 0 00
do do No. 3	6 50 0 00
Veaux, la livre.....	0 00 0 08
Agneaux, la pièce.....	0 30 à 0 00
Moutons, laine.....	0 75 à 1 00
Moutons, tendus.....	0 00 à 0 15
Steers, par 100 lbs.....	0 00 à 8 50
Les tappers paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.....	No. 1 0 00
do do.....	No. 2 0 00

Prix en gros.	
Pelleteries brutes.	
Prix payés à Montréal.	
Vison, la pièce.....	\$1 50 à \$2 0
Rat musqué (hiver).....	0 07 0 12
Marte, No. 1.....	1 50 2 00
Renard roux.....	1 30 1 50
Pecan.....	5 00 8 0
Bête puante.....	0 50 0 70
Ours.....	8 00 20 00
Loutre.....	8 00 15 50
Castor, la livre.....	4 00 5 00
Chat sauvage.....	0 25 0 75

Prix en gros.	
Hommes.	
Garçons.	
Enfants.	

Prix en gros.	
Hommes.	
Garçons.	
Enfants.	

Prix en gros.	
Hommes.	
Garçons.	
Enfants.	

Prix en gros.	
Hommes.	
Garçons.	
Enfants.	

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
 SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO., QUANTIN & CO., PETER F. HERRING, R. THORNE & CO., "Kilty Scotch," GREENLESS BROS "Claymore Scotch," BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, BLANKENHEYM & NOLET, Key Gin, ALFRED GRATIEN, MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth, Torino.	Cognac. Cognac. Copenhagen. Greenock. Glasgow. Belfast. London. Rotterdam. Saumur. Torino.
CORBY'S DISTILLERY, J. W. BURMESTER, HONSONS & MULLER, J. ORNOSA & CO., SANCHEZ ROMATE HERMANOS, JIMINEZ & LAMOTHE, CHAMPY PERE & CO., ST BONNET & BELLEMER, BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Corbyville. Oporto. Tarragona. Reus. Jerez. Malaga. Beaune. Bordeaux. Cognac.		

MARIANI & CO., Vin de Cqca Mariani, Paris. BORDEAUX CLARET CO., Bordeaux.

Gomme à macher....
SOUVENIR
de ADAMS



Chaque boîte contient une élégante gomme souvenir, un bol doré avec un splendide portrait du Pape Léon XIII.
 LA BOITE CONTIENT 150 MORCEAUX DE GOMME
AYEZ-EN UNE.

DEMANDEZ-LA A VOTRE FOURNISSEUR.

ADAMS & SONS CO., - 11 et 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

BERNIER & CIE.,

GRAINS, FARINES, SON ET GRU, MOULÉE, GRAINES DE SEMENCE
DETAIL
 271 & 273 rue CASCADES
 SAINT-HYACINTHE



G. G. GAUCHER
 Farines, Provisions. Produits de la ferme
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à corne.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.
 91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 JUILLET 1896.

Fers et Métaux.	
FERRONNERIE ET QUINALLERIE.	
Prix en gros	
Fers à cheval :	
Ordinaires, au baril.....	3 65 0 00
do par 25 barils.....	3 50 0 00
En acier.....	5 00 5 75
Fers à repasser... par lb	0 03½ 0 03½
Fiches : Coupées, toutes dimensions... par 100 lbs	
Pressées, do... Esc. 20 p.c.	3 15 3 75
7-16	3 90 0 00
5-16	4 25 0 00
4-16	4 50 0 00
3-16	4 75 0 00
Fil de fer :	
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs	2 60 0 00
Galvanisé.....	3 15 4 25
Huilé et brûlé.....	2 65 3 00.
Esc. 22½ p.c.	
Brulé; pour tuyau, la lb...	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03½
Fil de laiton, à collets	
par lb	0 35 0 40
Fontes Malléables " " 0 09 0 10	
Enclumes " " " " 0 10½ 0 11	
Charnières :	
T et "Strap", par lb	0 05 0 05
Strap et Gonds filetés	0 03½ 0 04
CLOUS, ETC.	
Clous coupés à chaud :	
Fret payé pour 10 quarts; au char, 10c de moins.	
De 5½ à 6 pcs, par 100	\$2 10
5 pcs. " "	2 15
4 à 4½ " "	2 20
3½ à 4 " "	2 25
3 pcs. " "	2 30
2½ à 2¾ " "	2 35
2 à 2½ " "	2 40
1½ à 1¾ " "	2 70
1¼ pouce " "	3 10
Clous coupés à froid :	
De 1½ à 1¾ pcs, par 100 lbs	2 60
1¼ pouce " "	3 00
Clous à finir par 100 lbs :	
1 pouce.....	4 35
1½ " " " "	3 85
1¾ à 1¾ " " " "	3 45
2 et 2½ " " " "	3 25
2½ à 2¾ " " " "	3 10
3 à 3½ " " " "	2 95
Clous à quarts par 100 lbs	
1 pouce.....	3 40
1 " " " "	3 1
1½ " " " "	2 5½

Prix en gros	
Clous à river par 100 lbs :	
1 pouces.....	4 60
1½ " " " "	4 10
1¾ à 1¾ " " " "	3 45
2 à 2½ " " " "	3 25
2½ à 2¾ " " " "	3 10
3 à 3½ " " " "	2 95
Clous d'acier 10c en sus	
Clous galvanisés, par 100 lbs.....	\$9 25
Clous à ardoise " " " "	4 00
Clous à cheval No 7 " " " "	2 70
" " " " " " " " " "	8 " " " "
" " " " " " " " " "	2 48
Clous de broche	
1 pouce, No 16..... net	\$4 50
1½ " " " " " " " " " "	4 05
1¾ " " " " " " " " " "	3 60
2 " " " " " " " " " "	3 38
2½ " " " " " " " " " "	3 15
3 à 4½ pouces, No 6 à 10.....	2 93
5 à 6 " " " " " " " " " "	2 70
Limes, râpes et tiers-points :	
1ère qualité, escompte.....	50 p.c.
2me qualité, " " " " " " " " " "	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc. 60 et 10 p.c.	
Tarières escompte.....	45 p.c.
Vis, à bois, escompte.....	80 p.c.
Boulons à voiture, esc. 6 et 10 p.c.	
Boulons à bandage.....	60 p.c.
Boulons à lisses.....	70 p.c.
Métaux.	
Cuivre.	\$ c. # c.
Lingots..... par lb	0 19 0 20
En feuille.....	0 20 0 21
Etain.	
Lingots.....	0 17 0 18
Barres.....	0 17½ 0 18½
Plomb.	
Saumons..... par lb	0 03 0 03½
Barres.....	0 04 0 04½
Feuilles.....	0 04½ 0 05
De chasse.....	0 05 0 05½
Tuyau..... par 100 lbs	4 55 5 00
Zinc.	
Lingots, Spelter. par lb	0 4½ 0 05
Feuilles, No. 8.....	0 4½ 0 05
Acier.	
A ressort..... par 100 lbs	3 00 3 25
A lisse.....	2 00 2 10
Américain.....	5 50 6 00
A bandage.....	2 25 2 50
A pince.....	2 10 2 55
Fondû..... par lb	0 12 0 13
Poule, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 00 0 03

Prix en gros	
Fontes.	
Siemens..... par tonne	15 50 16 50
Coltness.....	19 00 19 50
Calder.....	19 00 19 50
Langlois.....	00 00 00 00
Summerlee.....	19 00 19 50
Gartsherrrie.....	00 00 00 00
Glengarnock.....	00 00 00 00
Canabroo.....	18 00 18 50
Canadienne.....	16 00 17 00
Des Trois Rivier.....	
au charb de bois.....	26 50 28 00
Fer en barres.	
Canadien..... par 100 lbs	1 65 1 70
Anglais.....	2 15 2 25
Affiné.....	2 25 2 50
De Suède.....	3 25 3 50
De Norvège.....	3 10 3 25
Lowmoor.....	6 00 0 00
" en verge.....	0 09 0 10
Feutillard.	
A cercler..... par 100 lbs	2 15 2 25
Double.....	2 10 0 00
Tôles.	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	1 93 2 15
" 22 à 24, " " " "	1 90 2 00
" 26 par 100 lbs.....	2 00 2 20
" 28 par 100 lbs.....	2 10 2 30
Galvanisée Morewood.....	0 05½ 0 06
Queen's head.....	0 04½ 0 05
Etamée, No. 24, 72x30 " " " "	0 07½
" No. 28, " " " "	0 08
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs.	0 08
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 10½
Canada, par botte.....	2 05 2 10
Fer blanc.	
Coke I C par botte.....	2 85
Charbon de bois I C par botte.....	3 50
" " " " " " " " " "	4 50
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.....	
" " " " " " " " " "	5 50 à 7 50
Fer blanc terné.....	6 00 6 50
Tuyaux de poêles.	
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles.....	\$5 75
" " " " " " " " " "	5 50
" " " " " " " " " "	6
Coudes ronds pat., la douz.....	1 25
Connections, T et Y.....	2 40
Matériaux de Construction	
CIMENTS	
Ciment de Portland.....	1 90 2 25
Plâtre calciné.....	1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le sac.....	0 50 0 55
Au char.....	0 00 0 50

Prix en gros	
BRUIQUES	
De Montréal.....	8 00 8 50
Du bord de l'eau.....	4 50 5 00
Réfractaires.....	18 00 22 00
Brique pressée.....	25 00 35 00
PEINTURES	
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	4 50 5 00
" " " " " " " " " "	4 50 4 75
" " " " " " " " " "	4 00 4 25
" " " " " " " " " "	3 75 4 00
" " " " " " " " " "	5 00 5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 00 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune.....	1 50 2 00
Ocre rouge.....	1 50 2 00
Blanc de Céruse.....	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 59 0 69
" " " " " " " " " "	0 62 0 63
Ess. de Térébenthine.....	C 47 0 45
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.....	0 01½ 0 02
Papier feutre, le rouleau.....	0 35 0 10
Papier gouté, le rouleau.....	0 45 0 50
VERRES A VITRES	
United 14 à 25.....	1 20 à 1 30 50 pds.
" " " " " " " " " "	26 40. 1 30 1 40
" " " " " " " " " "	41 50. 2 20 3 00 100 pds.
" " " " " " " " " "	51 60. 3 25 3 50
" " " " " " " " " "	61 70. 3 50 3 75
" " " " " " " " " "	71 80. 4 00 4 25
" " " " " " " " " "	81 85. 4 50 4 75
" " " " " " " " " "	88 90. 6 00 6 25
" " " " " " " " " "	91 95.
TUYAUX ET CONDUITS.	
Tuyaux en fer—liste :	
1 pouce de diamètre.....	0 08
" " " " " " " " " "	0 12
" " " " " " " " " "	0 17
" " " " " " " " " "	0 24
" " " " " " " " " "	0 30
" " " " " " " " " "	0 34
" " " " " " " " " "	0 43
" " " " " " " " " "	0 50
" " " " " " " " " "	0 62
" " " " " " " " " "	0 74
" " " " " " " " " "	0 88
" " " " " " " " " "	1 06
" " " " " " " " " "	1 25
" " " " " " " " " "	1 65
Escompte 60 et 10 p.c.	
Gros tuyau pour égouts, eau, etc, la tonne net.....	
\$33 00	

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS

CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY, (LTD.) TORONTO.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

MAISON DE GROS EN Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS.

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, MONTREAL

Si VOUS AVEZ UNE.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

— ADRESSEZ-VOUS A —

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats
dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194.

GAGNIER & LEFEBVRE

Successors de H. A. MILLER,

**PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,**

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE-STE-CATHERINE, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

CLOS,

Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tel. Bell No 8303.

Tel. Bel

No 6678.

T. PREFONTAINE

H. BOURCOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

.. Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,

STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés,

Tel. Bell 8141.

MONTREAL.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales
et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER.—Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaire ou fidéli-commissaires, au mieux de
leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 717

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

Argent a Preter.....

— AUX —

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. MCCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Teléfono 2137.



Clotures! Balustrades!

Toutes sortes de Tra-
vaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS

78 Adelaide O., Toronto, Ont.

R. A. MAINWARING

Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prets sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

.....PENSEZ A VOTRE AVENIR.....

Achetez DE SUITE AU **BOULEVARD ST-LAMBERT**

Ce boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57
arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour ;
5 cts par passage ; billets bons sur tous les trains. Beaux Lots de 50 x 115 pieds, \$150, \$25
comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CECI : Avant deux ans nous aurons un
pont pour piétons et voitures, de Montreal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 6 Juillet
1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Allard, No 7, maison en bois et brique. Lot 728, terrain de 1928 pieds en superficie. Mme Joseph A. Perrault à Judith Morin, épouse de Frs Xavier Dusseau; \$1,471 [39331].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Hubert, No 670, maison en pierre et brique. Lot 1203-181; terrain 25 x 109.9. L'honorable A. C. Papineau à Arlina Paquette, épouse de Théophile Bourdeau; \$4,000 [39340].

Rue Amherst, Nos 201, 203 et 205, maison en bois et brique. Lot 582, terrain 42.6 x 80. Mme Thomas W. Grosse et autres à Narcisse Paquette et Mme Octave Germain; \$2,500 [39354].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Lagauchetière, Nos 461 et 463, maison en brique. Lot 212-A; terrain de 2065 pieds en superficie. Mme veuve George Perry à William E. Chester. \$3 400 [39320].

Rue Cadieux, No 789, maison en bois et brique. Partie du lot 924; terrain 16 x 36 et de là 20 x 36. Le Shérif de Montréal à Alfred et Henri Lionais. \$1.00 [39335].

Rue Cadieux, No 789, maison en bois et brique. Partie du lot 924; terrain 16 x 36 et de là 20 x 36. Alfred et Henri Lionais à Elie F. Goyer, jr, \$900.00 [39345].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue St-Jacques, Nos 669 et 671, maison en brique. Lot 677, terrain de 5022 pieds en superficie. Mme veuve Fenton Bow, esqual. à Catherine Bow; \$5,700 [127095].

Rue St-Jacques, Nos 669 et 671, maison en brique. Lot 677, terrain de 5022 pieds en superficie. Catherine Bow à James Scullion; \$5,250 [127096].

Rue Redpath, No 84, maison en pierre et brique. Partie des lots 1735-6, 8 et 9, terrain 75 x 148.2 d'un côté et 148-10 de l'autre; superficie totale 11137 pieds. Mme veuve Peter Nicholson et autres à Samuel Orson Shorey; \$20,000 [127098].

Rue St-Martin, Nos 110 à 116½, maison en brique. Les deux tiers indivis du lot 324, terrain 35 x 109.6 d'un côté et 108 de l'autre. Michael et Patrick Shea à Julia Shea, épouse de Daniel Phelan; \$3,000 [127102].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Seaton, Nos 35 à 41, maison en brique. La moitié indivise des lots 1-406 et 407, terrains 23 x 118 chacun. Pierre Houle à Charles Beauchamp; \$1,737 50 [57251].

Rues St Laurent, Nos 1112 à 1118 et Clark No 177, maisons. Deux sixièmes indivis du lot 416, terrain 47.3 x 190. Caroline et Exilda David à Louis David; \$2.00 et autres considérations [57257].

Rue Dufferin, maison, etc. Lot 7-180, terrain 25 x 80. George Reinhardt à Alfred Baignet; \$850.00 [57259].

QUARTIER ST DENIS

Rue Rivard. Lots 162-110 et 111; terrains 22 x 70 chacun, vacants. L. Louis

Jetté et Ferd. Decary à Henri Bazinet. \$1,200 [57284].

Rue St-Hubert. Lot 7-427; terrain 25 x 87, vacant. Henry V. Meredith à James Lewis Patterson, \$141.37 [57285].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Iberville, Nos 245 à 249, maison en brique. Lot 166-528 et 529; terrains 22 x 80 chacun. Joseph Gravel à Olivier Racine, \$1,900 [57255].

DE LORIMIER

Avenue Papineau, maison, etc. Lot 159-A-2, (moins une lisière), terrain 50 x 155. Michel Laforce à Frs Xavier Tessier; 1,000 [57240].

Avenue Papineau, maison, etc. Lot 159-E-26, terrain 40 x 155. La succession George Smart à Catherine Perrez, épouse de Jules Grosboillot; \$1,000 [57248].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Clarke. La moitié nord-ouest du lot 11-348, terrain 25 x 84, vacant. The Montreal Freehold Co. à Frs Xavier Laplante; \$357.00 [57282].

STE-CUNÉGONDE

Rue Notre-Dame, Nos 3129 et 3137, maisons en brique. Partie du lot 583, terrain 58 x 110. Charles F. Lalonde à Daniel Stroud, \$13,000 [57281].

Rue Delisle, maison en brique. Lot 655, terrain 30 x 78. Amédée Lapointe à Auréline Lanthier, épouse de Hesdras Lapointe, \$3,800 [57286].

ST-HENRI.

Avenue Marin. Lot 385-60; terrain 22.6 x 95, vacant. Alexander Walker à Roch Beauchamp, \$1,068.75 [57243].

Avenue Greene. Coin sud-ouest du lot 941-16 et partie du lot 941-15; terrain vacant pour l'ouverture de l'avenue. Joseph D. Major à la cité de St-Henri, \$500.00 [57245].

Rue Ste-Marguerite, Nos 22, 24 et 26, maison en bois et brique. La moitié nord-ouest du lot 1724, terrain 47.6 x 90. Jules André St-Julien à Louis Couillard; \$1,800 [57247].

Rue St-Ferdinand. Lot 1849, terrain 40 x 90, vacant. Parfait Beaupré à Donald R. Morrison; \$900.00 [57253].

WESTMOUNT

Rue projetée. Lots 282-227 à 239a, 240 à 246, 251 à 259, 266 à 270, 272 à 279, partie des lots 282-250, 271 et 226, terrains vacants. Joshua A. Bell à The Royal Institution for the Advancement of Learning; \$25,299.15 [57280].

Avenue Somerville. Lots 208-42a, 43, 43a et 44, terrains 150 x 100, vacants. Mme Frederick Tuck à Thomas Lamb; \$2,835 25 [57281].

Rue Dorchester. Lot 941-288, terrain 25 x 130 d'un côté et 132 de l'autre, vacant. Samuel Thomas Spindlo à James Innes; \$1,950 [57292].

NOTES INDUSTRIELLES.

La ville de Granby offre une subvention de \$10,000 à l'Empire Tobacco Co., et elle s'engage à construire des bâtisses de \$25,000 pour la compagnie, si elle veut s'établir sur leur territoire.

On a remis sur le tapis le canal de Montréal à St Jean, reliant le Richelieu au St Laurent, qui raccourcirait de 80 milles la distance que les barges ont à parcourir entre Montréal et New-York

PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, BANQUE DU PEUPLE
MONTREAL.

Téléphone 696.

Joseph Perrault. Simon Losago.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Elévateur.

Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7, 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

VINCENT & DUFRESNE
ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,

BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.

Bureau du soir: 260 rue Roy, et à Longueuil.

J. EMILE VANIER,

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL et ARPENTEUR

No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
So chargé de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

Chs. Bernier.

Chs. Brodeur

BERNIER & BRODEUR

Architectes et Evaluateurs

107 RUE SAINT-JACQUES,

Chambre 35, Imperial Building,

TELEPHONE.

MONTREAL.

HORMISDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier,

47E; Rue Lagauchetière, Montreal

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers,
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell, 6328.

Revue Immobilière.

Montréal, 11 juillet, 1895.

Nous sommes au plus bas de la morte-saison pour la propriété foncière en ville. Il ne paraît pas y avoir de demande pour aucun genre d'immeubles. La construction chôme de plus belle et le nombre de logements vides donne à réfléchir au propriétaire foncier. Il n'y a guère qu'en dehors de la ville, du côté de St. Laurent, au Sault au Récollet et à la Côte St-Antoine, qu'on trouve encore des transactions.

Cependant, la propriété ne se vend pas au rabais, et chaque fois qu'il se fait une vente privée, on trouve que le prix représente tout juste un placement de fonds à intérêt.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Rivard (St-Denis).....	40 c
" S Hubert "	64c
<i>Montréal Annexe :</i>	
Rue Clarke.....	17 c
<i>St-Henri :</i>	
Avenue Marin.....	50 c
Rue St Ferdinand.....	27½c
<i>Westmount :</i>	
Avenue Somerville.....	19 c
Rue Dorchester.....	60 c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste M rie	\$ 1,471.00
" St Jacques	6,500.00
" St Louis	4,300.00
" St Antoine.....	33,950.00
" St-Jean-Baptiste.....	2,589.50
" St Denis.....	1,641.37
" Ho-helaga.....	1,900.00
Del-cimier.....	2,000.00
Montréal Annexe.....	357.00
Ste-Anne.....	16,800.00
St Henri.....	4,268.75
Westmount.....	30,084.90
Total	\$105,862.52
Semaine précédente.....	98,007.96
Ventes antérieures.....	3,430,977.44
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$3,634,847.92

Semaine correspondante. 1894....	\$ 89,738.39
" " 1893....	170,364.50
" " 1892....	585,513.23
" " 1891....	199,980.89
" " 1890....	505,933.90
" " 1889....	142,767.23
" " 1888....	140,066.70

A la même date 1894.....	\$4,866,833.20
" " 1893.....	6,102,211.72
" " 1892.....	9,317,239.66
" " 1891.....	7,365,871.31
" " 1890.....	5,724,925.14
" " 1889.....	4,814,037.58
" " 1888.....	4,372,917.45

Le montant des prêts hypothécaires est modéré; avec des taux stationnaires mais tendant légèrement à la hausse. On trouve deux prêts à 5 p.c. pour \$10,000 et \$35,000, trois à 5½ p.c. pour \$10,000, \$18,000 et \$25,000. Un prêt de \$15,000 sur propriétés en construction porte 6 p.c. Les autres sont à 6, 7, et jusqu'à 10 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....
Assurances.....	\$45,000
Autres corporations.....
Successions.....	19,100
Particuliers.....	72,415
Total.....	\$136,515

Semaine précédente.....	141,413
Semaines antérieures.....	6,459,726
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$6,737,654

Semaine correspondante. 1894....	\$99,087
" " 1893....	67,250
" " 1892....	87,165
" " 1891....	117,116
" " 1890....	170,857
" " 1889....	183,200
" " 1888....	60,425

A la même date 1894.....	\$3,522,501
" " 1893.....	4,271,155
" " 1892.....	2,996,627
" " 1891.....	3,992,809
" " 1890.....	2,710,647
" " 1889.....	2,359,629
" " 1888.....	2,365,315

La Construction

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue St. Hubert, près Rachel. — Une maison à 3 étages, 3 logements, 25 x 39, murs en pierre et brique, couverture, comble français en ardoise et gravois. Coût probable, \$3,500. Propriétaire, Placide Deslauriers; maçon, P. Huot.

Rue Workman, No 107. — Une maison à 3 étages, 3 logements, 20 x 38; murs en pierre et brique, couverture plate en gravois. Coût probable, \$2,500. Propriétaire, Pierre Lafrenière; maçon, V. Bélair; charpentiers, St. André et Laberge.

Rue St. André, quartier St. Jean-Baptiste. — Une maison à 2 étages, 2 logements, 21 x 32; murs en bois et brique, couverture plate en gravois. Coût probable, \$1,000. Propriétaire, J. Chs Picard.

Rue Dorchester, Nos 212 et 214. — Une bâtisse à 2 étages, 1 logement, 22 x 16; murs en bois et brique, couverture plate en tôle. Coût probable, \$700. Propriétaire, J. Bte Thibault; constructeur, Onésime Dépâté.

Rue du Carmel, (coin Robin) quartier St-Denis. — Un monastère en 4 corps de bâtiments, à 2 étages, 178 x 203.8, murs en pierre, couverture plate en gravois. Coût probable \$50,000. Propriétaires, les Dames Carmélites; maçon, On. Martineau; charpentiers, Reeves frères & Cie.

Rues Ste-Catherine et Peel. — Une maison à 3 étages, 2 magasins et bureaux. 51 x 108, murs en pierre et brique; couverture plate en ciment. Coût probable \$30,000. Propriétaires, R. J. Tooke; maçon, J. H Hutchison; charpentiers, L Paton & Son; brique, O. Dagenais.

Rue St-Paul, coin Duke. — Une maison à 3 étages, magasin, 65 6 x 40; murs en brique, couverture plate en ciment. Coût probable \$12,000. Propriétaires, Massey, Harris Co.; architectes, Dunlop & Heriot; maçons, P. Lyall & Son.

Rue Lagachetière, No 722. — Une maison à 4 étages, 3 logements, 89½ x 55; murs en pierre et brique, couverture mansardée en gravois. Coût probable \$3,200. Propriétaire, V. Gougeon; maçon, E. Therrien; charpentier, V. Gougeon.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Tuff et al vs. Pichaud et al.

St Henri, rue St Jacques. — Lot 1574 du cadastre, ville de St Henri, superficie 5464 pieds, avec maisons, etc, rue St. Jacques.

Rue St Philippe. — P. N. O. des lots 1569-3 et 1572-3, ville de St Henri, terrain de 25 en front, 31 en arrière x 23 d'un côté et 27 de l'autre, avec bâtisses (moins une partie vendue à Emélie Vian).

Vente au bureau du Shérif le 19 juillet à 11 h. a.m.

Crawford vs. Tucker et autres.

Rue Drummond. — Lot 1522-7, quartier St Antoine, terrain de 24 x 139.6, vacant. Evaluation civique \$4,185.00.

Vente au bureau du Shérif le 19 juillet à 11 h. a.m.

Collerette vs. Martineau.

St Léonard de Port Maurice. — Lot 490 du cadastre de la paroisse de la Longue Pointe, avec bâtisses—moins un emplacement de 65 x 90 sur le chemin public.

Vente à la porte de l'église le 19 juillet à 10 h. a.m.

Lafranchise vs. Poirier.

Ste Marthe. — Lot 68 du cadastre de la paroisse; terre de 20 arpents, avec grange, au côté nord de la côte Ste Julie.

Vente à la porte de l'église de Ste Marthe, le 19 juillet à 10 h. a.m.

NOTES COMMERCIALES

Le projet de loi concernant le traité de commerce franco-canadien a été adopté à la Chambre des Communes jeudi le 4 juillet, en troisième lecture. Il lui reste à recevoir l'approbation du Sénat et la sanction du gouverneur général.

D'après le rapport des inspecteurs de bétail du port de Montréal, le nombre de moutons inspectés pour l'exportation à Montréal pendant le mois de juin a été de 18,720 et le nombre des bêtes à cornes 29,830, dont 364 bœufs maigres pour l'exportation en France. On a aussi exporté pendant le même mois 4,440 chevaux et 128 porcs.

La hausse des cuirs s'est bien étendue, comme nous l'avons annoncé dans notre revue commerciale, aux marchés européens. Nous en trouvons la constatation dans tous nos échanges de France. Voici, entr'autres, les commentaires du *Marché Français* à ce sujet :

"La pénurie du cuir est telle, paraît-il, qu'au Havre, le stock qui est ordinairement de 3 à 400,000 cuirs, est tombé à 10,000. Il faut rechercher la cause de cet état dans l'abondance des fourrages venant après une année de disette. Les éleveurs en effet ne cherchent actuellement qu'à reconstruire leurs troupeaux fort appauvris, on le sait par la sécheresse de l'année dernière, qui avait considérablement augmenté le prix du fourrage.

"D'autre part les Etats de l'Amérique du Sud nous ont bien envoyé à peu près la même quantité de cuirs, mais les Etats-Unis qui, d'ordinaire, en exportent chez nous, sont venus les racheter au Havre, afin de pouvoir effectuer les livraisons de fournitures qui leur étaient commandées par la Chine et le Japon."